Saviez-vous que?

SÉRIE 95
CHOIX DE TRANSMISSIONS
- 8 AVANT, 4 ARRIÈRE
- 16 AVANT, 8 ARRIÈRE
- 8 RAMPANTES
- INVERSEUR DE MARCHE 8 AVANT, 8 ARRIÈRE

case

LA TERRE DE CHEZ NOUS

Le seul hebdomadaire agricole d'expression française à rayonnement national en Amérique

Volume 61, numéro 41 — Longueuil, 29 novembre 1990 UN CAHIER — 32 PAGES Port payé à Montréal

La Fédérée achète la Patate Québécoise

La Fédérée investit dans un domaine où elle est peu présente: l'horticulture. Une entente de principe vient en effet d'être signée entre la Banque Nationale et la Coopérative Fédérée pour l'achat de la Patate Québécoise. Ce secteur est le seul qui connaisse encore de l'expansion au Québec. Rappelons que la Fédérée est partenaire dans deux autres entreprises horticoles: Socadia et Hortiser.

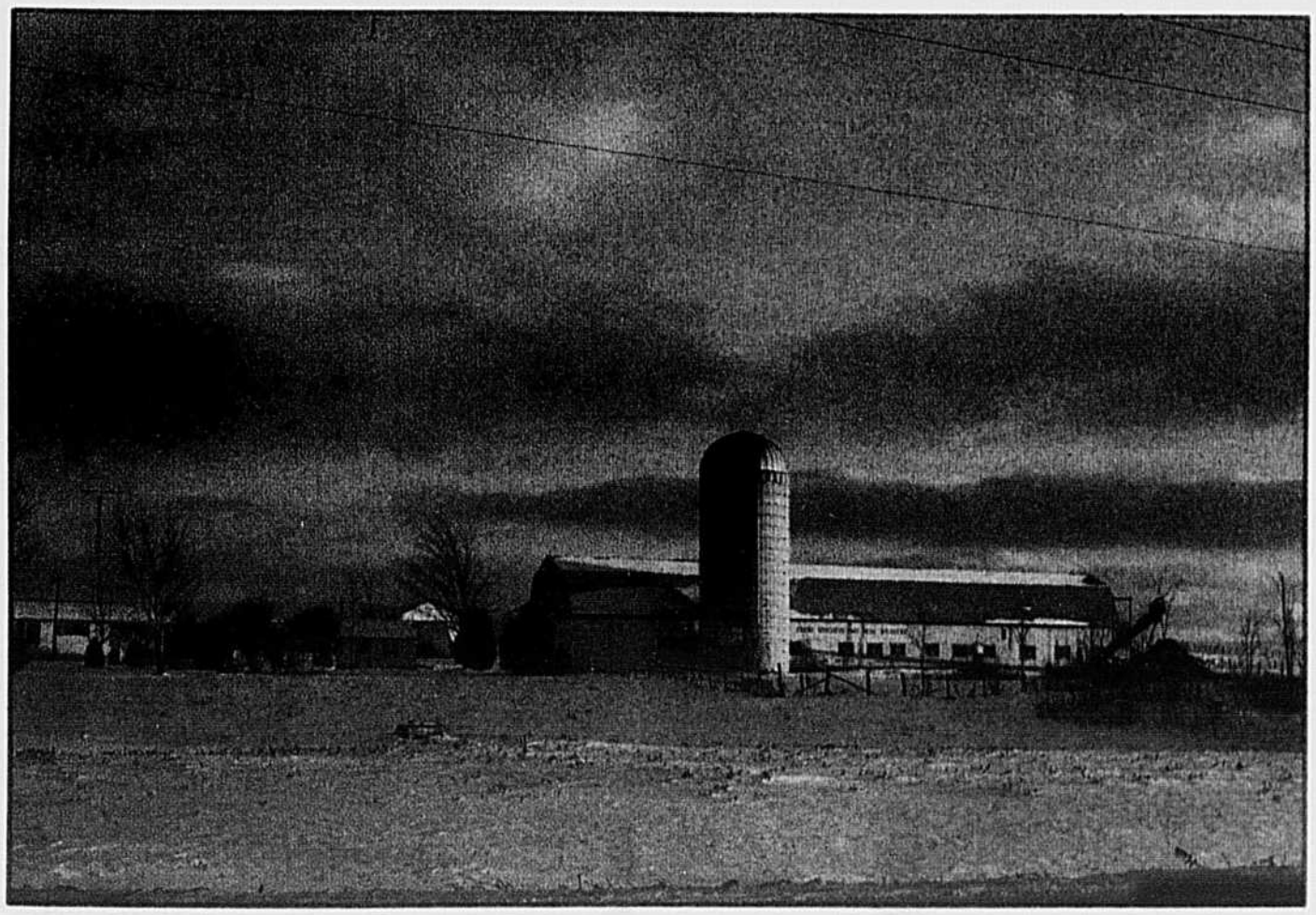
p. 3

Ça bouge aussi ailleurs

Dans la pomme et autres fruits et légumes, ça brasse aussi ces temps-ci. Les pomiculteurs ont déjà tenu onze rencontres sur l'avenir de leur organisation et ce n'est pas fini. Ils devront décider juste avant Noël de l'avenir de leur Fédération.

La Fédération des fruits et légumes vit elle aussi un tournant. Elle connaît un manque à gagner de plusieurs centaines de milliers de dollars depuis la récente décision de la Cour supérieure. Elle devra revoir sa façon de collecter les prélevés au risque d'être contestée par d'autres acheteurs.

p. 3



Démission de Jacques Blais

Le président de la Fédération de l'UPA de l'Estrie, M. Jacques Blais, vient de quitter son poste. On connaît les démêlés qui l'opposent à la Fédération des producteurs de lait et même au conseil général de l'UPA qui lui a adressé la semaine dernière un vote de blâme. Pour le président général de l'UPA, Jacques Proulx, M. Blais a pris « la bonne décision. »

p. 9

Porc

Les États-Unis ont demandé au GATT un délai pour étudier plus en profondeur la décision du groupe spécial sur le droit compensatoire imposé sur la viande de porc en provenance du Canada. On devrait connaître le 13 décembre prochain le sort réservé à cet appel.

p. 2

Gestion

Les syndicats de gestion sont implantés au Québec depuis dix ans. Les membres qui participent depuis plus de 8 ans ont retiré un bénéfice d'exploitation de 50 % plus élevé que ceux inscrits depuis quatre ans et moins. L'un des constats du dernier sommet d'orientation.

p. 7

Volailles

Cuddy Farm d'Ontario demande l'abolition des systèmes de gestion des approvisionnements dans la volaille. L'empire Cuddy a ses entrées des deux côtés de la frontière. À la veille des ententes finales du GATT, devons-nous craindre pour l'avenir? Non, de répondre des responsables de Volbec.

p. 2

Voie ferrée

Le projet de relocalisation de la voie ferrée du CN à Boucherville et Varennes devrait connaître son dénouement prochainement. Le BAPE expose les impacts du plus récent tracé auquel la Fédération de l'UPA de St-Jean-Valleyfield a donné son aval.

p. 10

Actualité.....2-3-7-8-9
Classées.....21-24
Courrier de Marie-Josée.....18
Marchés.....36-37
MAPAQ.....28-29
Opinion rurale.....5
Situation dans les productions.....29

DANS LA VOLAILLE

Cuddy Farms veut voir abolir la gestion des approvisionnements

Clôde de Guise

À la veille des ententes finales du GATT, l'éleveur ontarien de dindes, Mac Cuddy exerce des pressions pour que soit aboli le système de gestion des approvisionnements. L'empire Cuddy a ses entrées « politiques » des deux côtés de la frontière. Le lobbying mené de main de maître par Mac Cuddy et ses cinq fils a souvent porté fruit. Devons-nous craindre pour l'avenir du système de gestion des approvisionnements dans la volaille ? « Non, répond Claude Lussier, secrétaire de VOLBEC. Cuddy Farm a toujours été contre ce système. Et, il est normal qu'avant que soit signé l'accord du GATT, cette entreprise essaie d'obtenir gain de cause. La famille Cuddy a beau être très influente, elle fait pratiquement cavalier seul dans cette démarche. Nous n'avons donc aucune raison de nous sentir menacé. »

Un empire de plusieurs millions

Rappelons en quelques lignes ce qu'est l'entreprise Cuddy Farm afin de comprendre pourquoi elle réclame l'abolition du système de gestion des approvisionnements.

En 1950, Mac Cuddy achète une ferme à Strathroy, située à 230 km à l'ouest de Toronto. Il commence avec un élevage de 1 500 dindons. Actuellement, l'entreprise familiale a un chiffre d'affaires de 361 millions, et est le plus important producteur d'oeufs de dindes et de dindonneaux au monde.

Cuddy International représente 25 % du marché américain et 60 % du marché canadien. Au Canada, la compagnie approvisionne l'industrie du service alimentaire. La portion américaine de l'entreprise, sise en Caroline du Nord, se consacre à l'élevage et à la transformation. Elle alimente le marché en dindons non apprêtés dans les chaînes de supermarchés ce qui représente les deux tiers des profits de la compagnie.

En 1980, Cuddy Foods, la division de la transformation, décroche le contrat exclusif comme fournisseur de poulet, au Canada et aux États-Unis, pour McDonald's. Cela a entraîné une croissance de 10 % de l'entreprise.

C'est à Mac Cuddy qu'on doit le système d'élevage sous éclairage artificiel à l'année. La division canadienne abat 4 000 dindons par jour tandis que son homologue américain en abat 40 000.

Depuis qu'Ottawa a mis en place, en 1970, le système de gestion des approvisionnements, de façon à garantir la stabilité des prix aux producteurs, l'entreprise Cuddy doit user de ruse pour tirer le maximum de profits de ses entreprises canadiennes et américaines.

Ainsi, au Canada, Cuddy doit vendre ses oeufs et ses dindonneaux à des éleveurs commerciaux indépendants et racheter par la suite les dindes adultes pour l'abattage et la transformation. Tandis que du côté américain, la division réalise toutes les étapes de transformation et par conséquent conserve tous les produits. Or, pour déjouer le système, Cuddy vend 70 % de sa production d'oeufs à ses couvoirs du Missouri et du Minnesota.

Mac Cuddy et ses fils puisent leur force dans le fait que les filiales canadiennes et américaines fonctionnent comme une seule et même entreprise familiale et privée. On comprend alors que la levée des barrières frontalières est toute à leur avantage et que le libre marché de la concurrence ne peut, dans leur cas, que participer à l'augmentation des profits.

Soquia piétine

Denis Lessard

Est-ce le libre-échange, la trop forte valeur du dollar canadien ou un repli momentané de l'industrie agro-alimentaire ? Quelle que soit la raison, la quasi-totalité des secteurs d'intervention de la Société québécoise d'initiative agricole (SOQUIA) ont accusé un recul pour l'année 1989-1990, un constat troublant que révèle le dernier rapport annuel de cet organisme, déposé il y a quelques jours à l'Assemblée nationale.

Pour Lucien Biron, le directeur général — qui deviendra sous peu président après un amendement législatif qui devrait être adopté sous peu à l'Assemblée nationale, l'année a été dure pour le secteur agro-alimentaire québécois.

Avec les premiers effets du traité de libre-échange, « plus que jamais, les entreprises québécoises, notamment celles qui oeuvrent dans le secteur bio-alimentaire seront confrontées à des pressions concurrentielles nouvelles », soutient M. Biron, dans son introduction au rapport annuel de SOQUIA.

« À court terme, poursuit-il, ce défi est accentué par la conjoncture économique défavorable qui affecte l'ensemble de nos entreprises, que ce soit en regard des taux d'intérêts élevés ou de la vigueur du dollar canadien qui pénalisent leur compétitivité. »

En dehors du secteur agricole, SOQUIA s'occupe aussi des pêches, où une baisse des stocks et un recul général des prix ont fait couler l'encre rouge dans les livres de comptes des pêcheurs et des usines de transformation. Ce secteur est d'ailleurs la principale cause du recul des profits de SOQUIA, l'an dernier.

Pour l'agriculture, l'année 1989-1990 aura été celle des réalignements stratégiques ; les grandes chaînes d'alimentation ont choisi au même moment de larguer leurs intérêts dans d'autres secteurs. Quant au mouvement coopératif, il s'approchait déjà d'un regroupement dans la transformation du lait — la fusion de Agropur et Purdel était déjà chose faite.

SOQUIA a comme principal mandat de favoriser l'émergence d'entreprises agro-alimentaires viables. Elle a injecté, en 1989-1990, 5,1 millions de dollars dans les entreprises naissantes soit moins que dans les deux années précédentes (6,6 millions de dollars en 1989, et 7,7 millions de dollars en 1988). Seule 1987 avait amené des investissements plus bas : 4 millions de dollars ; en 1986 SOQUIA avait injecté 6,1 millions de dollars dans le secteur agro-alimentaire. Cette année, la plus grosse mise de fonds fut un 2 millions de dollars pour la création de Semico Inc., à partir d'une part de 35% de Leblanc et Lafrance Inc.

SOQUIA a aussi vendu à Purdel 47% des actions qu'elle détenait dans cette entreprise afin de faciliter la fusion avec Agropur. Puis, suivent une série d'investissements plus modestes pour Entreprises Champost, de Saint-Basile, qui produit des champignons et Les Composts du Québec, pour le compostage des résidus du bois. Dans la transformation on a investi dans Les viandes Du Breton et dans Julac notamment.

Filiales en baisse

Le dernier bénéfice de SOQUIA n'est que de 7,5 millions de dollars comparativement à 11,8 millions de dollars pour l'année précédente. La principale cause est un recul des profits des filiales de la société d'État. Il y a bien sûr une perte énorme de 1,5 million de dollars du côté de la Société québécoise des pêches — qui générait un bénéfice égal à cette perte il y a deux ans à peine. Le rapport accuse « la conjoncture extrêmement défavorable vécue par l'ensemble de l'industrie » pour expliquer ce recul.

Mais dans le secteur agricole, la plupart des filiales, elles aussi, piétinent. Seule injection substantielle de fonds, dans les actifs de SOQUIA, le chèque de 40 millions de dollars émis par Sucre Lantic en paiement de la Raffinerie de sucre de Saint-Hilaire.

SOQUIA est propriétaire du Centre d'insémination artificielle du Québec, dont les bénéfices ont connu « une baisse sensible » cette année, passant de 4,5 à 3 millions de dollars. Il s'agit de bénéfices nets, une fois payée l'augmentation du troupeau (de 772 à 829 producteurs) et de fonds accrus au service de recherche.

Pour les ventes, les performances furent très différentes d'un marché à l'autre. « En Amérique du Nord on a commencé à se ressentir de la baisse du cheptel laitier », les ventes ont baissé de 2,6% au Québec, de 20% dans le reste du Canada et de 11% aux États-Unis. En revanche, sur les autres marchés on constate une hausse de 16%.

Autre filiale de SOQUIA, le Centre de distribution de médicaments vétérinaires a accru ses ventes de 6% en 1989-1990. Le bénéfice a toutefois diminué, encore là, l'industrie se ressent « de la décroissance du cheptel laitier et d'un certain plafonnement de l'industrie porcine ».

Le Centre vise les marchés extérieurs pour son développement dans l'avenir.

À l'usine de congélation de Saint-Bruno, une autre filiale de SOQUIA, on affichait des pertes de 76000$ l'an dernier comparativement à des profits de 500000$ il y a deux ans. Les prévisions d'augmentation de production des bleuetières ne se sont pas réalisées, conjugué à une sécheresse, le volume brut de fruits à traiter a diminué de 20%. Une augmentation de 27% du tarif de congélation a permis de figer les résultats financiers « mitigés » reconnaît-on.

Quant au Centre d'insémination porcine, il débute à peine ses opérations. Cet ancien service du MAPA fut transféré à SOQUIA en janvier dernier qui y a investi 500000$. Un autre investissement comparable sera fait cette année pour doubler le troupeau des producteurs à 80.

ÉVÉNEMENTS À VENIR

1er décembre, 9h30 à 16h00, conférences et ateliers du comité d'élevage biologique organisés par le Centre de développement d'agrobiologie du Québec, hôtel-restaurant « Le Madrid », sortie 202, autoroute 20, **St-Léonard-d'Aston** (inf. (819) 358-3850).

FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS DE POMMES

L'avenir en jeu

Victor Larivière

Depuis l'assemblée annuelle spéciale du 15 août dernier, les administrateurs de la Fédération des producteurs de pommes ont tenu pas moins de onze rencontres portant sur la mise en marché et surtout sûr l'avenir de leur organisation. Et ce n'est pas terminé puis que les cinq syndicats régionaux auront à se pencher sur le sujet au début de décembre avant de revenir en assemblée spéciale cinq jours avant Noël.

Cette fois, cependant, les administrateurs semblent décidés à sortir la Fédération et la compagnie Pomexper de l'impasse actuelle. On se rappellera que le déficit de la Fédération frôlait en août le demi-million de dollars et que la compagnie Pomexper ne fonctionne plus depuis plusieurs mois. En plus de cela il y a surabondance sur les marchés et le prix des pommes fut désastreux cet automne. La situation n'est donc pas rose.

Les multiples rencontres des derniers mois ont permis de dégager plusieurs pistes pour réorienter la mise en marché. Toutes tournent cependant autour d'une agence obligatoire s'appliquant à la pomme entreposée. Comme l'explique Denis Brassard, directeur de la commercialisation à l'UPA, il n'est pas question pour le moment de vouloir régler tous les problèmes en même temps. Les administrateurs veulent y aller une étape à la fois et à partir de solides fondations.

Les producteurs seront d'abord informés de la situation financière réelle de la Fédération. Ils auront ensuite à prendre la décision de faire quelque chose pour une commercialisation en commun ou de retourner chacun chez soi et de continuer à se compétitionner. L'exécutif de la Fédération est unanime à dire qu'il faut passer par une agence obligatoire efficace si on veut aller de l'avant, c'est donc dire que l'étape de l'agence volontaire, Pomexper, semble bien morte et enterrée. On souhaiterait cependant conserver la marque de commerce.

La question qui sera débattue dans les rencontres des syndicats et en assemblée spéciale portera donc essentiellement sur la volonté des producteurs d'adhérer oui ou non à une agence obligatoire de mise en marché pour toutes les pommes entreposées. Rien n'est encore précisé sur les différents pouvoirs que pourrait détenir une telle agence. Il reviendra aux producteurs de décider de l'orientation la plus appropriée.

Dans l'esprit des administrateurs, il n'est pas question de diluer l'éventuelle agence de vente obligatoire pour tenter de la faire passer à tout prix. Si les producteurs et productrices de pommes n'en veulent pas, il semble bien qu'on soit prêt à laisser aller la Fédération.

On croit cependant que, confrontés à la jungle des marchés et aux surplus mondiaux de pommes, les pomiculteurs s'attelleront à la tâche de se donner une orientation à leur mesure et qui puisse satisfaire leurs attentes.

La Fédérée achète la Patate Québécoise

Victor Larivière

Une entente de principe vient d'être signée entre la Banque Nationale et la Coopérative Fédérée pour l'achat de la Patate Québécoise. La prise de possession officielle des actifs de cette entreprise impliquée dans la production et la commercialisation de la pomme de terre aura lieu le trois décembre.

Sans connaître les détails de la transaction, on comprendra qu'il s'agit d'un investissement important de la part de la Fédérée dans un domaine où elle est encore peu présente. Le directeur général de la coopérative, Jean-Marc Bergeron, confirmait à *La Terre de chez nous* que l'assemblée annuelle des sociétaires et le conseil d'administration voyaient d'un bon oeil cette acquisition dans le secteur horticole, le seul encore en expansion au Québec. Depuis un an, la Fédérée est devenue partenaire dans deux autres entreprises du secteur, soit dans Socadia de Saint-Rémi à 33 % des actions et dans Hortiser de Boucherville à 25 % des actions. La première transforme des laitues pour en faire des salades prêtes à manger et la deuxième commercialise les fleurs en serre de 18 producteurs.

En devenant propriétaire de la Patate Québécoise, la coop acquiert des terres dans Portneuf, un poste d'emballage à Saint-Romuald, un entrepôt, une flotte de camions et des porcheries. On envisage de revendre les porcheries à une autre coopérative membre.

Une bonne nouvelle pour les producteurs de pommes de terre

En même temps qu'elle faisait l'acquisition de la Patate Québécoise, la Fédérée est allé chercher chez un compétiteur un directeur pour sa nouvelle entreprise. Il s'agit de René Thibault, un gars impliqué dans la commercialisation de la pomme de terre depuis 1973 et à l'emploi d'Herman Dolbec depuis cinq ans.

Le nouveau directeur tient à rassurer les producteurs sur les orientations qu'il entend donner à la compagnie: la Patate Québécoise travaillera avec eux pour rentabiliser cette industrie. On conservera la partie transformation (croustille), on développera le secteur de la pomme de terre de table sur les marchés de Montréal, de Québec et de la côte est américaine. Après avoir évalué les besoins du marché, en restauration notamment, on veut introduire de nouvelles variétés comme la Russet.

René Thibault croit que les prix de la pomme de terre se maintiendront à un niveau stable mais assez bas pour les prochains mois. Un surplus d'inventaire d'environ 6 % dans les entrepôts par rapport à l'an dernier explique cette faiblesse des prix. Ceux-ci pourraient se raffermir si la qualité demeure bonne plus tard au printemps 1991.

Une perte pour la Banque Nationale

La Banque Nationale avait pris le contrôle de la Patate Québécoise en février 1990. On se rappellera que cette compagnie, propriété de Pomexpan depuis décembre 1987, ne faisait pas ses frais, même à la suite d'une injection de deux millions et demi de dollars de la part de l'UPA.

Le directeur des services agricoles de la Banque Nationale, Cyrille Parent, confirmait à *La Terre de chez nous* que son institution perd quelques millions dans cette affaire. Par contre, il se dit heureux que la Fédérée achète l'entreprise qui pourra continuer à fonctionner pour le bien des producteurs d'ici. À un certain moment, des acheteurs de l'extérieur du Québec (McCain et les producteurs de l'Île-du-Prince-Édouard) semblaient intéressés par cette compagnie de Saint-Romuald.

Toutefois, Cyrille Parent garde une certaine amertume à l'endroit des producteurs de pommes de terre qui n'ont pas supporté la Patate Québécoise. Il en est résulté, selon lui, des pertes financières pour la banque, pour l'UPA et pour Fernand Gosselin qui perd une balance de prix de vente. Tous les partenaires de l'entreprise avaient espéré à un certain moment que le MAPA et SOQUIA s'impliquent financièrement dans la relance de l'entreprise, ce qui ne s'est pas produit.

FRUITS ET LÉGUMES

Un tournant pour la Fédération

Victor Larivière

La Fédération des producteurs de fruits et légumes du Québec traverse actuellement un tournant majeur de son histoire. Après avoir attendu pendant cinq ans une décision sur quelques producteurs-acheteurs qui ne pay_nt pas leur contribution au plan conjoint, la Cour supérieure tranchait dernièrement ce litige en faveur des conserveries. Cette décision prive la Fédération d'un manque à gagner de plusieurs centaines de milliers de dollars. Celle-ci n'a donc plus le choix, si elle veut continuer à fonctionner, de revoir sa façon de collecter les prélevés au risque d'être contestée davantage par d'autres acheteurs.

Voilà un des enjeux cruciaux qui sera débattu lors de l'assemblée qui se tiendra les 12 et 13 décembre prochains à Longueuil. C'est la première fois que la Fédération prend deux jours pour discuter de son orientation. On veut ainsi donner la chance à chacun de s'exprimer dans le but de prendre les meilleures décisions pour l'avenir.

Tous les plans conjoints remis en question

Avec l'appui de l'UPA, la Fédération décidait à la fin d'octobre d'aller en appel de la décision de la Cour supérieure. Comme il s'agit d'une cause d'aspect général qui remet en question tous les plans conjoints déjà existants, on pense à la Fédération que l'ensemble des producteurs agricoles devraient s'impliquer financièrement pour couvrir les frais légaux de cette cause qui risque d'être longue et coûteuse. Les pourparlers en cours avec l'UPA ouvrent la porte à un financement partiel par le Fonds de défense professionnel. Cette offre ne semble pas convenir entièrement aux dirigeants de la Fédération qui ont dû dans le passé faire voter une contribution spéciale pour équiliber leur budget à cause justement de la non-participation de quelques producteurs-acheteurs. Ces derniers produiraient environ 30 % des volumes de pois, de haricots et de maïs sans payer leur prélevé au plan conjoint. Certains producteurs de légumes de transformation trouvent déjà le fardeau des contributions supplémentaires assez lourd à porter et verraient mal d'être les seuls à assumer les frais d'une cause qui profitera à toute la classe agricole.

Autre point chaud: les garanties de paiement

Des négociations sont en cours actuellement entre la Fédération et l'Association des manufacturiers de produits alimentaires (AMPAQ) pour en arriver à une entente sur les garanties de paiements. La Fédération demande que ses membres soient couverts en cas de faillite d'un des acheteurs pour un montant équivalant à 80 % des sommes nettes dues aux producteurs. Pour sa part, l'industrie répond qu'elle ne veut pas aller au-delà de 50 % des sommes nettes et elle met comme condition à cet arrangement que les producteurs mettent en place à leurs frais un fonds de garantie de paiements. L'affaire est maintenant devant la Régie des marchés agricoles. On comprendra qu'il s'agit d'un enjeu majeur pour la Fédération, suite à la fermeture de plusieurs conserveries au cours des dernières années et des pertes importantes subies par les producteurs concernés.

Des pouvoirs supplémentaires

La décision de la Cour supérieure de ne pas assujettir les producteurs-acheteurs au règlement de contribution amène la Fédération à revoir certaines de ses règles. Ainsi les producteurs seront invités en assemblée générale à abolir l'article 12 de leurs règlements au plan conjoint. Cet article les privait jusqu'à maintenant des pouvoirs de contingentement et d'agence de vente. En récupérant ces pouvoirs, on espère connaître de façon plus précise les volumes produits par les conserveries, mieux gérer les surplus et les cas de surabondance.

Finalement à l'assemblée annuelle des 12 et 13 décembre, on fera connaître les résultats d'une étude sur la capacité concurrentielle, dans le cadre du libre-échange, des usines québécoises de transformation des légumes par rapport à une dizaine de conserveries du Wisconsin et du Michigan (région de Chicago et Détroit).

DROIT COMPENSATOIRE SUR LE PORC

Les É.-U. réfléchissent jusqu'au 13 décembre

Jean-Charles Gagné

Lors de la réunion du Conseil du GATT (Accord général sur les tarifs et sur le commerce), le 7 novembre dernier, à Genève, les États-Unis ont demandé un délai pour étudier plus en profondeur la décision du groupe spécial concernant le droit compensatoire imposé sur la viande de porc en provenance du Canada. C'est vraisemblablement lors de la prochaine rencontre du Conseil du GATT, les 12 et 13 décembre prochains, qu'on devrait connaître le sort réservé à ce rapport.

On se souvient qu'à la fin du mois d'août 1990, le panel du GATT chargé d'étudier la plainte canadienne relative au droit compensatoire sur la viande de porc soutenait que les Américains n'auraient pas dû assumer qu'une subvention aux producteurs de porcs (assurance-stabilisation et tripartite particulièrement) était automatiquement transmise aux transformateurs. Et qu'en ce sens, ils violaient les règles sur le commerce international.

Contrairement aux décisions rendues par les groupes binationaux constitués en vertu de l'Accord de libre-échange (ALE), la position que prendra le Conseil du GATT ne possède pas de caractère exécutoire. La force de cette décision repose essentiellement sur la pression internationale. Aussi devient-il important que le pays visé accepte de se soumettre au jugement qui sera rendu.

Les observateurs estiment que les États-Unis peuvent emprunter trois avenues principales suite à cette décision. Ils peuvent d'abord opter pour le remboursement total des droits compensatoires perçus auprès des abattoirs canadiens. Ils peuvent aussi choisir d'instituer une enquête pour déterminer dans quelle proportion le droit compensatoire était supérieur à celui qui aurait dû être chargé normalement. À la suite de cette enquête, le remboursement des sommes perçues en trop devrait être retourné aux exportateurs canadiens de viande de porc. Les États-Unis ne peuvent enfin entreprendre aucune action particulière pour remédier à la situation. Ils autorisent par le fait même le Canada à user de représailles à l'endroit de l'industrie américaine du porc.

Habituellement, le Conseil du GATT accorde des délais raisonnables au pays reconnu en défaut pour prendre des mesures correctrices. Ainsi, le Canada a demandé d'attendre la fin des négociations de l'actuelle ronde de négociations du GATT avant d'appliquer la décision rendue concernant le yogourt et la crème glacée.

L'ÉDITORIAL



Serge Deschamps

CARPE DIEM

Les congressistes du 66e congrès général de l'Union des producteurs agricoles auront à prendre une décision grave concernant l'avenir politique et constitutionnel du Québec. Comme l'ensemble des corps constitués, nous devons suivre les règles régissant la Commission Bélanger-Campeau, qui entend mémoires et analyses dans un laps de temps extrêmement court. Malgré ces courtes échéances, nous avons, en conseil général, décidé de consulter toutes les régions de la façon la plus large possible, compte tenu des circonstances. Qui plus est, afin de coller davantage à la réalité, le comité créé par le conseil général a commandé un sondage auprès des agriculteurs et agricultrices dont **La Terre de chez nous** *a fait état. Mais, finalement, le congrès reste le seul maître à bord, et c'est lui qui disposera de cette question respectant ainsi la tradition démocratique de l'Union.*

Dans la vie des individus, comme dans celle des groupes humains, et plus globalement celle des peuples, il faut poser des gestes qui réclament lucidité et courage. Depuis les 66 ans d'existence de l'UPA, nos prédécesseurs comme nos contemporains ont travaillé de bonne foi et fermement à l'intérieur du fédéralisme canadien. L'UPA a, de l'avis des principaux décideurs au Canada, joué un rôle moteur en faveur des droits des agriculteurs. C'est par nous que s'est bâti l'essentiel du système agricole canadien, et ce, parce qu'au Québec, nous prenions les devants. Bien sûr, dans les rouages du fédéralisme, nous avons dû peiner fort et dur à cause de notre double statut de minoritaires: francophone et non céréalière, l'agriculture québécoise n'a jamais rien obtenu aisément.

Malgré cela, ou même à cause de cela, nul ne prétendra que le choix qui s'offre à nous est facile. Le Canada, comme bien d'autres Québécois, nous avons oeuvré à le construire au fil des ans. Il est naturel que certains d'entre nous se sentent déchirés aujourd'hui. Il s'agit même là d'une preuve supplémentaire de l'absence d'arrière-pensée dans toutes nos actions passées et présentes. Mais l'Histoire ne se refait pas et surtout n'efface pas les défaites, les tragédies et les rejets, le dernier en date — celui de Meech — provoquant la situation actuelle.

Le poète latin Horace, lui-même agriculteur, avait pour devise les mots «CARPE DIEM», qui signifie «saisir le jour». Saisir le jour, c'est surtout mettre à profit le moment présent, pour devenir ce qu'on doit devenir, et l'exprimer, et l'assumer... avec courage et lucidité. CARPE DIEM.

POINT DE VUE

Où va l'argent versé pour l'achat de nos aliments?

Marcel Gaulin

Voilà une question que plusieurs consommateurs se posent. Différents intervenants sont impliqués dans le processus dont les producteurs agricoles, les transporteurs etr les transformateurs et le réseau de distribution. Jetons un coup d'oeil sur certaines études pour quelques aliments bien connus.

Les données au sujet du boeuf indiquent qu'en général 50 % du prix de détail payé par les consommateurs va aux producteurs, 6 % est nécessaire aux opérations d'abattage et 44 % au réseau de distribution au détail.

L'Office de commercialisation du blé de l'Ontario explique que le blé contenu dans la boîte de céréales sur le marché ne représente que 3,9 % du prix de vente de la céréale.

Sur le prix d'achat d'un pain de 20 tranches, seulement une tranche et demie correspond au prix payé pour le blé, soit 7,5 %. Le reste est attribuable aux coûts des autres ingrédients, la main-d'oeuvre, l'énergie, l'emballage, le transport... Un boisseau d'orge suffit à la production de 333 bouteilles de bière. Le malt utilisé par les brasseries représente 20 % des coûts de production et celui-ci est constitué à partir de 60 à 65 % d'orge. Bref, la valeur de l'orge dans une bouteille de bière est de l'ordre de 2 ¢.

Pour le lait de consommation, le producteur du Québec reçoit 58 % du dollar du consommateur, le transporteur 2 % puis l'usine et le détaillant se partagent 40 % de ce dollar.

Dans le secteur de la volaille, 38 % revient aux producteurs, 16 % aux transformateurs et 46 % aux détaillants.

Dans les oeufs frais de catégorie A gros, le producteur reçoit 68 %, le classificateur-distributeur 20 % et le détaillant 12 %.

OPINION RURALE

Où est la démocratie?

M. Daniel Jacoby
Protecteur du citoyen

Monsieur,

En ce moment, c'est à se demander si la démocratie a quitté le Québec. À St-Guillaume-Nord, dernièrement la résidence d'un de nos citoyens a brûlé. J'ai alerté les pompiers qui ne se sont jamais rendus sur les lieux de l'incendie. Après maintes discussions avec les employés et les dirigeants de la municipalité voisine, j'ai constaté que tous avaient la même réponse: la dernière fois qu'un feu s'est déclaré à St-Guillaume, la MRC de la Matawinie a refusé de payer les frais encourus par le service d'incendie de St-Michel-des-Saints.

Nous payons présentement 0,85 $ du cent dollars d'évaluation de taxes foncières pour n'avoir comme service que l'évaluation. En plus, nous défrayons 0,98 $ du cent dollars d'évaluation pour le déneigement d'une route de gravier (14 km) qui devrait être entretenue par le biais de nos impôts consacrés au réseau routier provincial.

Après plus de 85 ans d'existence à quelle justice avons-nous droit? Quand on demande à la MRC de se municipaliser pour obtenir le pouvoir de gestion, on nous le refuse carrément prétendant que la législation ne le permet pas. Que devons-nous penser lorsqu'un maire nous refuse le service d'incendie et que ce même maire dit nous représenter sur le siège de la MRC qui gère nos taxes? Nous avons demandé le droit de nous municipaliser au ministère des Affaires municipales et ils n'ont même pas daigné nous répondre.

Pourtant St-Guilaume-Nord ne veut que prendre sa destinée en main sans avoir à demander la charité à la municipalité régionale de comté de la Matawinie.

Jean-Claude Richard
St-Guillaume-Nord

Un an — un lait un rêve ou une réalité

Le 7 novembre 1990, j'assistais à la réunion spéciale convoquée par la Fédération des producteurs de lait du Québec où nos délégués(es) devaient accepter, modifier ou rejeter le rapport du comité majoritaire sur l'écrémage.

Malgré ma déception, j'accepte en partie le résultat de cette assemblée. Où je n'accroche pas, c'est ce délai de 5 ans pour la réunification des 2 laits.

Je trouve ce délai tout à fait irréaliste considérant que partout ailleurs dans le monde l'heure est à l'unification. Quand on sait l'impact négatif qu'aura sur nos entreprises laitières le libre-échange avec nos voisins américains, l'entrée au pays d'au moins 5 % de produits laitiers selon le dépôt des offres canadiennes au GATT, prévision d'une baisse graduelle de notre subside laitier, diminution de la consommation des produits laitiers, etc. Et surtout que deviendrait le 48 % du contingentement national détenu par le Québec, dans une province souveraine?

C'est pour ces raisons et bien d'autres que je souhaite que le Comité présidé par M. Jacques Boucher ramène le délai de rapprochement à un an. Ça pourrait être une question de survie!

Claude Daoust, agronome
Producteur laitier
Gentilly

Toujours le lait!

Monsieur Claude Rivard
Président, Fédération des
producteurs de lait
du Québec

L'assemblée semi-annuelle 1990 de la FPLQ ne passera sûrement pas à l'histoire comme nous l'aurions probablement tous souhaité, la nature humaine étant ce qu'elle est.

Si je me permets de prendre quelques minutes de votre temps, c'est qu'au fil des mois certains mots perdent de plus en plus de leur signification quand nous les appliquons au monde agricole.

J'ai toujours cru que «honnêteté, collectivité, démocratie, entente, règlement, acquis...», devaient faire partie de notre vocabulaire syndical mais la réalité en est tout autre.

Après ces deux journées de novembre passées à Québec, j'ai le sentiment que les «Etats généraux du monde agricole», dont vous êtes un ardent promoteur, n'auront sûrement plus le même intérêt pour une majorité de producteurs laitiers qui sont dégoûtés de l'attitude prise par certains de leurs confrères mieux nantis... qui ont préféré écouter les défenseurs de la veuve, de l'orphelin et de l'historique déjà acquis, plutôt que des arguments solidement vérifiables, calmement expliqués, clairement exposés.

Un vote économique n'est pas un mal en soi, à condition que l'on ne brime autrui. Mais lorsque des personnes «responsables», qui représentent soi-disant l'ensemble des producteurs, le font en toute connaissance de cause, se permettent de bafouer les droits des producteurs qui n'ont rien fait d'autre que demander que l'on respecte leurs droits les plus légitimes, relève probablement du style autocratique de certains dirigeants.

Que le président, d'un comité supposé être neutre, vienne affirmer que l'historique est déjà de l'acquis avant même qu'une discussion objective n'ait été amorcée, dépasse largement la moralité sur laquelle les bases du syndicalisme sont assises.

Que l'on sème le doute, avec des ententes antérieures qui n'ont même pas été consultées ni trouvées après six mois de travaux, me semble inacceptable et même malicieux.

En l'espace de deux jours, que l'on efface tous les dividendes apportés par l'intégration depuis les dix-huit dernières années relève sûrement de la responsabilité «morale».

Qu'on me dise qu'il ne peut y avoir d'expropriation de quota dans le pool 1 sans dédommagement est juste en autant que l'on applique le même raisonnement pour ce qui est du pool 2.

Cette rencontre aura, à tout le moins, servi à motiver certains réactionnaires qui croient qu'il n'est pas possible d'être respectés à l'intérieur de nos structures. Si l'on voulait semer la haine et le mépris entre deux groupes de producteurs, la note de passage a été largement dépassée.

Devant cette «histoire vécue», je ferai tout mon possible pour corriger ces injustices pour que mes enfants n'aient pas à subir ces «cruelles réalités démocratiques» à tout le moins pas dans le monde agricole.

Claude McClure
Délégué, centre du Québec
P.S. Dans quelle saison, de quelle année l'entente Trudeau sera-t-elle respectée?

PRÉCISIONS

Le «Point de vue» paru la semaine dernière au sujet d'une éventuelle fermeture des bureaux locaux de renseignements agricoles aura suscité l'intérêt d'au moins un lecteur, le sous-ministre adjoint de la Production et des Affaires régionales, M. André Vézina. D'une part, on rapportait que 900 fonctionnaires travaillaient dans les bureaux de renseignements agricoles, d'après M. Vézina il n'y en aurait que 700. Les 200 autres travaillent pour les services régionaux mais sont postés dans les centres urbains. D'autre part, il faut savoir que les 3760 fonctionnaires dont il a été question font à la fois partie du MAPA, de la Régie des assurances agricoles, de la Commission de la protection du territoire, de la Commission des courses de chevaux, etc.



LA TERRE DE CHEZ NOUS

Le seul hebdomadaire agricole d'expression française à rayonnement national en Amérique

Fondé en 1929

éditeur
L'Union des producteurs agricoles
Maison de l'UPA
555, boul. Roland-Therrien
Longueuil (Québec) J4H 3Y9
Tél. (514) 679-0530
Fax (514) 679-5436

Directeur: Hugues BELZILE
Rédacteur en chef: Michel BÉLAIR
Secrétaire de rédaction: Rosaline D.-LEDOUX
Rédactrice en chef adjointe, responsable des publications spécialisées: France GROULX
Responsable de la production: Carole LALANCETTE
Représentants publicitaires: Christian GUINARD, Réal LOISEAU, Robert BISSONNETTE
Représentant hors Québec: Joseph-D. GAGNON
Tél. Toronto (416) 670-9603
Fax (416) 670-9620
Responsable du tirage: Micheline COURCHESNE
Administration: Jocelyne GAREAU
Composition et montage: Rive-Sud Typo Service Inc.
Impression: Imprimerie Transmag

Publié le jeudi de chaque semaine
Abonnement: 1 an, 20 $; 2 ans, 34 $; 3 ans, 42 $
Chèque ou mandat à l'ordre de ***La Terre de chez nous*** *et adressé au: Service du tirage, La Terre de chez nous, Maison de l'UPA, 555, boul. Roland-Therrien, Longueuil, Québec J4H 3Y9 (Pas d'argent comptant S.V.P.)*

Dépôts légaux:
Bibliothèque nationale du Québec - 1990
Bibliothèque nationale du Canada ISSN 0040 - 3830
Enregistrement No 1051
Courrier de deuxième classe

TRIBUNE DES PRÉSIDENTS

Des changements majeurs qui nécessitent un large débat

Claude Rivard

Jamais en quarante ans de syndicalisme spécialisé, les producteurs et les productrices de lait n'auront été en face d'autant de changements. En 1991 nous connaîtrons les impacts des négociations du GATT sur nos fermes et la teneur de la politique laitière de cinq ans avec les ajustements qu'elle contiendra: subside, formule de coûts de production, mécanisme de fixation du prix cible, bourse de quota interprovinciale, etc. Provincialement, il y a la rationalisation du transport de lait, le paiement du lait en fonction de ses composants et l'épineuse question du rapprochement des pools.

La table est dressée, le menu plus qu'élaboré et certaines bouchées risquent d'être difficiles à avaler. Nous aurons donc besoin de toute notre énergie, de toute notre cohésion pour digérer ces changements.

Suite aux décisions de nos délégués, lors de l'assemblée spéciale les 6 et 7 novembre derniers, certains diront que tout est décidé et que les producteurs n'ont pas leur mot à dire. Il serait malhonnête et irresponsable de dire aux producteurs que rien n'a été décidé. Pour permettre à tous de discuter les vrais enjeux, il faut dire à tout le monde où nous en sommes, ce qui est décidé, ce qui ne l'est pas. En même temps, il serait irréaliste et malhonnête de dire que tout est figé dans le béton, qu'il est impossible de changer quelque chose.

Sur la question de l'écrémage, il y a effectivement une décision de prise. Le Comité ad hoc doit compléter son travail sur certaines modalités, après quoi les règlements nécessaires pourront être adoptés et présentés à la Régie pour approbation. Sur la question de la fusion des pools, une orientation a été donnée au comité afin qu'il poursuive son travail sur les modalités et les mécanismes et qu'il présente des recommandations finales et globales en février 91.

D'ici là le débat doit se poursuivre avec l'ensemble des producteurs et productrices afin de créer le plus large consensus possible autour des solutions à mettre de l'avant. Les producteurs auront de nombreuses occasions pour s'exprimer au cours des prochains mois: assemblée de secteur, assemblée annuelle de syndicats régionaux ou toutes autres formes de rencontres que décideront d'organiser leur syndicat. Certaines régions ont déjà commencé cette démarche et le rapport final du comité, en février prochain, viendra enrichir le débat.

Enfin, si le printemps prochain, les déléguées à l'assemblée annuelle adoptaient une recommandation finale et globale en vue du rapprochement des pools, un référendum devrait être tenu auprès des quelque 10 400 détenteurs de quota de consommation.

Ces décisions, il est nécessaire de le redire je crois, sont délicates et auront des impacts importants chez chacun et chacune des producteurs et productrices de lait. Si on ajoute à cela le reste du menu que je vous dressais, il n'y a pas de doute que nous aurons besoin de toute notre solidarité et de toute notre maturité pour en venir à des solutions qui seront profitables à l'ensemble. Je demeure confiant que nous y parviendrons.

Des idées...

Apprendre à cohabiter

André Charbonneau



Les États généraux offrent aux producteurs agricoles l'occasion de redorer leur blason aux yeux de leurs partenaires et du public en général. Ils leur permettront en effet de présenter un projet de société très constructif qui ira bien au-delà des revendications qu'on a l'habitude de leur entendre formuler.

Lors d'une rencontre préparatoire tenue à Saint-Hyacinthe à la mi-novembre, plusieurs partenaires ont exprimé ce voeu. Nous sommes d'accord, ont-ils dit en substance avec la démarche entreprise par l'Union des producteurs agricoles, dans le cadre des États généraux. Elle arrive à point et il est pertinent que l'UPA en ait pris l'initiative. Elle doit cependant être élargie à tous les milieux, y compris à ceux des villes, pour qu'elle puisse conduire à un nouveau contrat social axé sur d'autres valeurs que la productivité et l'avoir. Cette démarche, ajoutaient-ils, devra aller au-delà des analyses de situation pour donner lieu à des choix de priorités nouvelles basées sur la personne et la qualité de vie. Cette démarche de concertation, concluaient-ils, fournira du coup aux producteurs agricoles l'occasion d'effacer l'image «d'éternels chialeux» que d'aucuns leur accolent au profit de celle de constructeurs de société.

Ces remarques, les partenaires les avaient formulées au cours de l'avant-midi. Tout au cours de l'après-midi, ils eurent toutefois l'occasion de découvrir que les producteurs agricoles présents n'étaient peut-être pas aussi «chialeux» qu'ils l'avaient cru, qu'en outre il suffisait sans doute de se parler plus souvent pour apprendre à mieux se connaître et qu'enfin les producteurs agricoles souhaitaient que de nouveaux citoyens viennent freiner le dépeuplement de leur rang pourvu que ces derniers cessent d'y venir vivre en parallèle et acceptent d'en respecter les particularités. Pour cela, a-t-on noté, il faudra, semble-t-il, remplacer les urbanistes qui élaborent les plans d'aménagement municipaux par des «ruralistes» qui sachent tirer profit des caractéristiques des milieux ruraux plutôt que d'y plaquer des recettes de «développement» urbain.

Les rencontres préparatoires aux États généraux ont donc déjà porté fruit. Elles ont permis aux partenaires des milieux ruraux de mieux se connaître, de mieux se comprendre et de découvrir qu'ils partagent en grande partie les mêmes préoccupations, les mêmes objectifs, voire les mêmes valeurs. Ce résultat démontre, sous un nouvel angle, la nécessité pour les producteurs agricoles d'aller au-delà du voisinage en s'impliquant dans tous les dossiers qui concernent l'évolution des régions. Il rend également encore plus nécessaire la création de structures régionales susceptibles de réunir tous les partenaires dans une même démarche de prise en charge de leur milieu.



La suggestion d'étendre aux urbains cette démarche mérite également d'être prise en considération. Il ne suffira pas en effet que les ruraux s'entendent autour d'un projet de société axé sur des valeurs nouvelles pour que celui-ci se réalise. Compte tenu du poids démographique des villes, il faudra aussi que les urbains s'engagent dans la même direction. On a proposé un mariage entre l'UPA et les associations urbaines qui désirent également un changement de société. Pourquoi pas?

...du monde

On s'inquiète de l'avenir

Colette Duhaime

«Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, nous croyons que ce sont les secteurs agricoles et forestiers qui assumeront, dans l'avenir, le leadership du développement rural et la revalorisation du territoire.»

Georges Fortin
Directeur général
UPA du Saguenay-Lac-Saint-Jean

Novembre 1989. Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, comme un peu partout dans les autres régions rurales du Québec, on s'inquiète de plus en plus de l'avenir.

Depuis quelque temps, on a constaté que les quotas sortaient de la région, du jamais vu dans toute l'histoire agricole régionale, et l'on prend conscience qu'il faut amorcer une réflexion en profondeur. Le libre-échange et les inquiétudes face aux négociations du GATT commencent également à changer le portrait agricole de la région, inquiétudes qui se traduisent par des désertions de plus enplus fréquente de l'agriculture.

Comme ailleurs, la morosité est à la porte et, conscients des effets néfastes que cela pourrait engendrer au sein de la classe agricole, l'Union des producteurs agricoles décide de prendre le taureau par les cornes et invite les producteurs à se pencher sur la situation. D'un même souffle, on leur propose de trouver des solutions innovatrices susceptibles de relancer l'agriculture.

«Il nous fallait redonner du positivisme», dit Georges Fortin, directeur général de l'UPA du Saguenay-Lac-Saint-Jean qui précise que si les problèmes n'ont pas tous été réglés, l'exercice aura quand même permis de mieux cerner la réalité et d'explorer les multiples voies d'avenir.

Ainsi, ensemble, les producteurs ont réfléchi à ce qu'ils pouvaient faire concrètement pour améliorer la productivité de leurs fermes et, dans plusieurs cas, ont trouvé certaines solutions qui se sont exprimées de diverses façons. Alors que certains ont choisi de diversifier, d'autres ont décidé de regarder du côté de nouvelles productions totalement inconnues dans la région. «On ne rit plus de certaines productions dites marginales», dit en effet, Georges Fortin qui précise aussi que l'on accorde beaucoup plus d'attention à l'agriculture à temps partiel, un phénomène qui prend de plus en plus d'ampleur au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Dans la seule petite localité de Sainte-Rose de Marie, entre autres, on retrouve une vingtaine de producteurs à temps partiel et la plupart des éleveurs de moutons de la région exercent leur profession agricole tout en travaillant à l'extérieur de la ferme.

La réflexion aura d'ailleurs été bénéfique à plus d'un niveau. Elle aura non seulement traduit un portrait agricole fort différent du portrait traditionnel mais aura révélé que plusieurs producteurs n'utilisaient pas efficacement les outils en place. Entre autres, bien peu s'étaient prévalus de certains programmes dont celui de l'Entente Canada-Québec sur les expérimentations et les essais en agriculture. «Nous avons réussi à mettre des projets sur pied et à aller chercher 1 million de dollars», précise M. Fortin qui indique cependant que le travail est bien loin d'être terminé au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Entre autres, on espère doubler le potentiel de la forêt feuillue d'ici 20 ans et celui des résineux d'ici 30 ans.

On veut aussi entreprendre une vaste campagne de sensibilisation publique afin de faire prendre conscience à tous les intervenants du danger de désintégration des secteurs ruraux.

Une première étape a été franchie et l'UPA a invité tous ses partenaires du secteur agro-alimentaire et ses partenaires économiques lors de son congrès annuel. Plusieurs sont venus et ont commencé à définir avec le monde agricole le milieu à bâtir.

Ce qui fait dire à M. Fortin que les agriculteurs ont encore un grand rôle à jouer dans la revalorisation du milieu rural, une tâche que l'on ne peut laisser aux seuls pouvoirs municipaux qui même à l'intérieur des MRC n'arrivent pas toujours à faire l'unité.

C'est d'ailleurs pour cette raison que Georges Fortin se réjouit de la tenue des États généraux du monde rural, un forum qui permettra à tous et à toutes de dire le pays rêvé mais surtout de commencer à le rebâtir.

Au Saguenay-Lac-Saint-Jean tout comme dans plusieurs autres régions rurales du Québec, on a d'ailleurs déjà commencé à en construire les fondations.

CHRONIQUE SYNDICALE SPÉCIALISÉE

Fédération des producteurs de pommes du Québec

Le point sur le dossier de la mise en marché

Le Comité exécutif de la Fédération des producteurs de pommes du Québec recommandera la mise en place d'une agence de vente **obligatoire** lors du Conseil d'administration élargi qui se tiendra le 28 novembre prochain. Au moment d'écrire ces lignes, nous ne pouvons vous livrer les commentaires du Conseil d'administration élargi.

Cette agence de vente obligatoire offrirait plusieurs possibilités et, lors de la tournée régionale, les producteurs et productrices seront consultés pour que soit dégagée une orientation à être présentée à l'assemblée générale spéciale le 20 décembre 1990.

L'assemblée générale spéciale dela Fédération se tiendra jeudi le 20 décembre 1990, à l'Institut de technologie agro-alimentaire de St-Hyacinthe, à compter de 13h30. L'inscription débutera à 12h30.

La tournée régionale est déjà planifiée et les producteurs et productrices de pommes recevront un avis de convocation de leur syndicat régional respectif. Les dates retenues pour cette tournée sont:

29 novembre: Missisquoi-Estrie
5 décembre: Québec
10 décembre: Sud-ouest de Montréal
11 décembre: Vallée montérégienne
12 décembre: Laurentides.

Pour de plus amples détails, veuillez contacter votre syndicat régional.

Journée pomicole provinciale

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec et la Fédération des producteurs de pommes du Québec organisent conjointement la journée pomicole provinciale qui aura lieu le 14 février 1991, à l'ITA de St-Hyacinthe.

Plusieurs conférenciers d'envergure ont été invités à cette importante journée d'information.

Paiements anticipés

La Fédération offre la possibilité aux producteurs de pommes d'obtenir des paiements anticipés sur la récolte.

L'avance est de 2$ le boisseau pour la pomme entreposée. La Fédération consentira des avances allant jusqu'à 50000$ par producteur. Ce prêt est sans intérêt, remboursable au moment de la vente des pommes.

Pour recevoir le formulaire de demande de paiements anticipés sur la récolte de pommes, tous les producteurs intéressés doivent en faire la demande auprès de la Fédération, au numéro de téléphone suivant: **(514) 679-0530.**

SYNDICAT DE GESTION AGRICOLE

Un sommet d'orientation sans grande surprise

Clôde de Guise

Cela fait dix ans que les syndicats de gestion (SGA) se sont implantés au Québec. Aujourd'hui on en compte 47 regroupant plus de 2 000 producteurs(trices). Le premier rôle d'un SGA est de permettre aux agriculteurs-membres de bien tenir et comprendre leur comptabilité afin de prendre les meilleures décisions dans la gestion de l'entreprise. La compilation des données sur Agritel (banque de données de la Fédération des syndicats de gestion du Québec (FSGAQ)) révélait que les membres qui participent depuis plus de huit ans à un SAG ont retiré un bénéfice d'exploitation de 50 % plus élevé que les membres qui sont inscrits depuis quatre ans et moins.

En 1986 avait lieu le premier sommet d'orientation des SGA, quatre ans plus tard on refait le point. Plusieurs questions ont été posées aux quelque 250 congressistes présents à Victoriaville les 22 et 23 novembre derniers: À quoi ressemblera un SGA dans l'avenir? Quels types de services doit-on offrir? Quel est le rôle de la Fédération? Etc. Les participants se sont répartis dans une dizaine d'ateliers pour discuter des orientations futures sans prendre de décisions formelles.

Départager les responsabilités

Une vaste consultation en région a précédé la tenue de ce sommet d'orientation rejoignant près de 900 producteurs. Différentes personnes ont été invitées à commenter les résultats de cette consultation. L'agricultrice Brigitte Héroux, membre du SGA Vaudreuil-Soulanges-Beauharnois a fait une synthèse fort appréciée par l'ensemble des gens présents. Madame Héroux déclarait: «Chacun son métier et les vaches seront bien gardées», insistant sur le fait que le conseiller en gestion ne peut pas tout faire et que son mandat est d'assurer un service comptable. Selon cette dernière le conseiller doit être un généraliste, un bon vulgarisateur et une personne qui assure le lien avec les divers spécialistes. Quant aux producteurs: «Ils doivent acquérir de plus en plus d'autonomie dans leur gestion», précise Brigitte Héroux. Elle considère que la Fédération a la responsabilité, entre autres, de donner une formation uniforme aux conseillers(ères). «Ce sommet doit nous permettre de départager les divers niveaux de responsabilités, celles de la Fédération, du SGA, des conseillers et des membres», concluait cette agricultrice qui a bien ramassé l'opinion générale du milieu.

Vers une consolidation

Un premier bilan de ce sommet a été établi en plénière. Une plénière sans remous, où l'on voit la volonté populaire à exprimer une consolidation du fonctionnement actuel des SGA. Voici ce qui est ressorti des discussions en atelier:

— Dans l'ensemble on est satisfait de la formule actuelle et on considère que le SGA est d'abord un service de gestion. Le conseiller a été défini comme devant être un bon généraliste qui fait affaire avec différents intervenants et spécialistes.

— On considère que le SGA doit développer l'autonomie des producteurs dans la prise en charge de leur gestion.

— On appuie sur la nécessité de favoriser les échanges de groupe qui brisent l'isolement.

— On ne doit pas imposer de limites quant à l'acceptation de nouveaux membres et tenter de rejoindre le maximum de producteurs. Mais que chaque groupe ne devrait pas dépasser 35 à 40 personnes.

— On est réticent à accueillir des membres référés si ces derniers ne sont pas motivés à s'impliquer dans le SGA parce que la vitalité d'un SGA est à la mesure de l'implication de ses membres.

— On croit majoritairement que le financement doit se fonder sur le principe de la cotisation unique; la tarification à l'acte est plus difficile à gérer.

— On accorde une grande importance au soutien à apporter aux nouveaux conseillers.

— Le service Agritel a été remis en question dans la mesure où on comprend mal son rôle.

— On a mis l'accent sur un problème de communication flagrant entre la FSGAQ et les SGA locaux. On a demandé que soit mise en place une table de concertation réunissant les intervenants et les SGA. On veut éviter que les SGA deviennent des clubs fermés.

— Pour certains le SGA doit être un incubateur d'entreprise où les membres séjournent pendant quelques années (plus ou moins cinq ans) alors que pour d'autres, il est nécessaire que les membres s'impliquent à long terme si on veut développer une solide gestion d'autant plus qu'à chaque année, il y a de nouvelles données comptables à assimiler.

— On demande que la FSGAQ mette 25 % de ses énergies dans la représentation: faire connaître les SGA et que 75 % de son travail soit consacré à l'aide technique aux membres. On prend appui sur le fait que si les membres sont satisfaits ils seront les meilleurs ambassadeurs pour vendre l'idée aux autres de faire partie d'un SGA.

— On a identifié que le recrutement devait surtout se faire auprès des producteurs de plus de quarante ans dans les dossiers touchant le transfert de ferme, l'établissement de fermes de groupe et qu'on facilite l'intégration de la relève au sein des SGA.

Se tourner vers l'avenir

En résumé, il est ressorti que le SGA ne doit pas doubler les services existants. L'avantage de faire partie d'un tel syndicat est l'approche personnalisée qui permet de tracer un portrait précis de chaque entreprise. On veut un service de qualité, rapide, donné par un conseiller compétent en qui on a confiance.

Le discours de clôture du président de la FSGAQ, André D. Beaudoin, tranchait avec l'attitude de statu quo qui prévalait chez les producteurs présents dans la salle. Ce dernier a reconnu la nécessité d'établir une meilleure communication entre la base et la Fédération. Par ailleurs, il a souligné le fait que c'est plus difficile d'explorer plus loin et de changer les choses. «Pourtant, nous sommes rendus là, affirmait ce dernier. Nous devons travailler ensemble à changer nos habitudes et accepter d'aller plus loin dans la réflexion.» Pas d'erreur, pour André D. Beaudoin, demain c'est explorer l'inconnu.

Une nouvelle revue en gestion agricole

Dans le cadre du Sommet d'orientation des SGA a eu lieu le lancement de la revue *Affaires agricoles*. Cette revue succède à une revue de la FSGAQ et se spécialise en économie, gestion et politiques agricoles. Le président du conseil d'administration du magazine et également président de l'Office du crédit agricole du Québec, M. Michel R. Saint-Pierre, affirmait que cette revue s'adresse prioritairement aux producteurs: «Nous voulons présenter des points de vue différents provenant de tous les coins du monde et faire connaître les expériences les plus prometteuses du milieu agricole en plus de diffuser les concepts et les méthodes de gestion les plus à jour.»

Le premier numéro porte sur l'agriculture de l'an 2000. Un questionnaire choc vous met sur la sellette: «Serez-vous là en l'an 2000», comme producteur agricole? La présentation est très soignée et est de même calibre que les revues connues des milieux d'affaires. Je me permets cependant de formuler un souhait qu'on sente davantage la présence des producteurs eux-mêmes. *C.d.G.*

PETITES NOUVELLES

Mon bikini, ma brosse à dents

Ah! le soleil, la chaleur, le sable... et un bon bain de solution nutritive! Une étude réalisée par BioSerre Inc., de Mirabel (Québec), démontre la rentabilité d'un système de culture hydroponique sur flotteurs mobiles de laitues de type Boston. Le projet financé dans le cadre du Programme d'aide à l'innovation technologique d'Agriculture Canada a souligné les avantages de cette technique, qui permet 10 récoltes par an, sur les méthodes habituelles de culture en serre de la laitue, même si les investissements initiaux sont plus élevés.

Souffrez-vous d'un excès d'acidité?

Les amateurs de mélanges de jus tropicaux pourront bientôt savourer leur boisson favorite en sachant qu'il contient du jus de pommes local. On utilise du jus de pommes pour adoucir l'acidité des agrumes dans ces mélanges. Mais les MacIntosh cultivées au Québec sont trop acides et l'on doit importer d'Europe ou d'ailleurs des jus concentrés pour répondre aux besoins. Avec l'aide financière d'Agriculture Canada, une compagnie de Rougemont (Québec) compte adapter une technique européenne pour réduire l'acidité des jus de pomme qu'elle produit.

Les fibres réduisent l'appétit

(ASP) Une recherche menée par Allen S. Levine, de l'Université du Minnesota, révèle que les gens qui prennent des céréales riches en fibres le matin ont tendance à moins manger le midi. Dix-neuf personnes reçurent au petit déjeuner une céréale pauvre en fibres (0 g par 100 g) ou une céréale riche en fibres (39 g par 100 g). Trois heures et demie plus tard, ces mêmes personnes retournèrent à la cafétéria pour le repas du midi. Or les personnes qui avaient mangé des céréales riches en fibres choisirent des repas contenant moins de calories. Elles consommèrent en moyenne 150 calories de moins: 100 au déjeuner et 50 au dîner. Selon Allen Levine, les céréales à haute teneur en fibres réduisent l'appétit et pourraient s'avérer une bonne méthode pour perdre du poids.



Prograin
Semences Prograin inc.
145, Bas Rivière Nord, St-Césaire, Qc J0L 1T0
Tél.: (514) 469-5744 Fax: 469-4547

GATT : des limites à ne pas franchir

Victor Canales

La grogne des agriculteurs se poursuit en Europe. Ils étaient plus de 10 000 à manifester le 13 novembre à Genève devant le siège du GATT. Les parlementaires européens exigent du Conseil de la CEE, une position ferme.

François Guillaume, député européen, ex-président de la Fédération nationale des syndicats agricoles et ancien ministre français de l'agriculture du gouvernement de Jacques Chirac, estime, dans l'interview accordée à *La Terre de chez nous*, qu'il y a des limites à ne pas franchir lors de la rencontre du 3 au 7 décembre à Bruxelles.

Monsieur le ministre, nous nous trouvons engagés dans la phase cruciale des négociations sur l'agriculture mondiale. Que pensez-vous des propositions des différents partenaires?

Nous arrivons à la phase finale des négociations du GATT, je signale au passage que je regrette que le Canada se soit rangé dans tous ces pays qu'on appelle le «Groupe des 15», lesquels servent de fantassins aux États-Unis...

Ce qui n'est pas forcément du goût des agriculteurs québécois...

...Je le sais parfaitement, et je pense que de l'intérieur ils peuvent peut-être modifier la position du gouvernement fédéral, dans la mesure où elle va à l'encontre de leurs intérêts... À mon avis on ne peut pas régler le problème agricole simplement au travers de la réduction des subventions. Ce n'est pas parce qu'on réduit les aides que l'on règle le déséquilibre entre l'offre et la demande solvable — je dis bien solvable! car la demande insolvable est considérable et ne peut être satisfaite par les excédents actuels — au contraire, la situation va encore s'aggraver aussi bien dans la Communauté européenne qu'au Québec. La façon de régler le problème est de mettre en place un nouvel ordre économique international, qui organise les marchés en évitant que les prix mondiaux soient des prix de dumping.

Pouvez-vous être plus précis dans la définition de ce nouvel ordre international?

C'est une organisation des marchés qui permet de respecter un prix minimum correspondant au prix de revient des pays les plus compétitifs. Actuellement les prix mondiaux sont sans rapports avec les coûts que ce soit au Canada, aux États-Unis ou en Europe... Ceci ne peut se faire que par un accord entre les grands pays producteurs-exportateurs, à la manière de ce qu'ont fait les pays producteurs de pétrole. Il faudrait mettre en place une «OPEP» des produits agricoles permettant de respecter certains prix. Ce serait avantageux pour tout le monde : les pays en voie de développement pourraient obtenir un meilleur prix pour leur café, cacao, etc., quitte à assurer eux-mêmes une certaine maîtrise de la production afin d'éviter les déséquilibres entre l'offre et la demande. Les cinq grands producteurs de céréales : Australie, Argentine, Canada, États-Unis et Europe se mettraient d'accord pour organiser le marché de ces produits et mettre en oeuvre une politique de stockage. Il y a d'ailleurs une proposition des sénateurs américains en ce sens. L'avantage serait qu'on n'aurait pas besoin de subventionner les exportations. Et l'économie, ainsi réalisée, pourrait servir à alimenter un fonds permettant de financer un plan «Marshall» pour les pays en voie de développement. Car, il faut agir très rapidement de ce côté-là. La situation ne cesse de s'aggraver et nous aurons des explosions de part et d'autre de la planète, si nous n'apportons pas une solution dans les prochaines années.

Comment voyez-vous l'issue des négociations de Bruxelles?

Tout dépendra de l'attitude des États-Unis. S'ils se montrent raisonnables, réalistes, s'ils jouent «Fair play», on peut trouver une conclusion honorable permettant la concurrence normale entre les uns et les autres, en tenant compte des spécificités de chacun.

Je voudrais faire observer que les Américains après avoir réclamé 100 % d'abaissement des subventions, ils proposent maintenant 75 %. Or, je sais parfaitement que le Congrès américain n'acceptera jamais plus de 20 %. D'ailleurs, aujourd'hui, il continue à discuter gentiment du «farm bill», comme s'il n'y avait pas de négociations internationales. Alors que nous, quand nous négocions, comme je suppose le Canada aussi, nous nous engageons à fond.

Monsieur le ministre, que pensez-vous du différend entre la Commission des Communautés et le Conseil?

Eh bien! Le Conseil actuellement n'est pas rassuré... Il a une responsabilité politique que la Commission n'a pas. Il sait qu'un abaissement trop fort des aides à l'agriculture provoquerait une véritable révolution. Dans certains pays comme la France ce serait épouvantable! Donc, les gouvernements reculent aujourd'hui, alors que ce n'était pas le cas il y a quelques mois. Cela prouve que les manifestations des agriculteurs ont eu du bon. Deuxièmement, la Commission veut absolument négocier. Vous savez, c'est comme les diplomates, ils sont toujours prêts à négocier, en toute circonstance, même l'innégociable!... Mais à partir d'un certain moment, les hommes politiques doivent dire : «maintenant c'est fini, on ne franchit plus cette limite quoi qu'il arrive»!

Une telle attitude débuterait la guerre entre les différents partenaires!

Vous savez, j'ai participé à Punta del Este, j'ai vu les Américains : M. Richard Ling et M. Claytton Yeutter, se déchirer les vêtements, dire que la «Grande Amérique» allait nous faire suer sang et os si l'on n'acceptait pas ceci, si l'on n'acceptait pas cela, et les Américains ont cédé «in fini».

À mon avis ils céderont, dans la mesure où la Communauté saura se montrer suffisamment ferme sur des propositions raisonnables.

Qu'entendez-vous par «dés propositions raisonnables»?

Eh bien, simplement que la Communauté ayant, depuis 1986, fait un effort substantiel pour maîtriser sa production et baisser ses prix, les États-Unis et les autres acceptent d'en faire autant et dans les mêmes proportions. La Communauté est la région du monde la moins protectionniste. Alors que les Américains, contrairement à ce qu'ils veulent faire croire, ne cessent de se protéger. En plus de ça ils prennent des mesures de rétorsion lorsqu'on ne suit pas la «lex americana»...

Aujourd'hui, un premier pas serait qu'ils acceptent de faire l'effort que nous avons déjà fait. Ensuite qu'on se mette d'accord sur les questions phyto-sanitaires. Pour notre part nous sommes disposés à aller de l'avant, en acceptant ce qui était prévu à l'origine : un comité d'experts internationaux susceptible de dire le droit en la matière, de dire ce qui est bon et ce qui ne l'est pas. Il en va de même au niveau du règlement des différends : le Canada a fait la proposition intéressante d'un tribunal de commerce international, qui permettrait d'appliquer les décisions rendues sur telle ou telle affaire. Pour l'instant, les États-Unis n'en veulent pas. Ils préfèrent imposer leur loi par la force plutôt que de s'en remettre à une autorité internationale. Je vous dis, pour terminer, à mon avis, le GATT est une péripétie parmi tant d'autres. Le problème de fond n'est pas dans une diminution des droits, aides, etc. Cela est un problème, mineur dirais-je, par rapport à la nécessité d'un nouvel ordre économique mondial permettant une meilleure organisation des marchés.

Les bouquineurs



Un demi-siècle de souvenirs

Yves Ouellet

La Chaîne coopérative du Saguenay vient de voir son histoire publiée après 50 ans d'activités qui auront été déterminantes pour toute l'industrie agro-alimentaire de la région. C'est monsieur Clovis Tremblay, agronome et ancien secrétaire général de l'institution qui est l'auteur de cet ouvrage qui veut faire revivre, comme le titre le mentionne, 50 ans de souvenirs qui sont partagés par des centaines d'intervenants de tous les secteurs agricoles. Certes, aujourd'hui, la CCS n'existe plus puisqu'en 1989, elle se joignait à Nutrinor et écartait ainsi son identité propre. Au fond, c'est la devise de CCS, «Une force, notre force», qui se perpétuait dans cette dernière association.

Indéniablement, la Chaîne coopérative du Saguenay aura été un agent de développement majeur dans une région dont l'histoire a été profondément marquée par la coopération. Déjà, en 1949, à l'époque de sa fondation, le Saguenay et le Lac-Saint-Jean comptaient autant de coopératives qu'il y avait de paroisses. Il manquait cependant une organisation centrale pour coordonner et promouvoir ce mouvement économique. L'idée de mettre sur pied des coopératives régionales émerge donc vers 1940 et un premier organisme : la Halle de vente du Lac-Saint-Jean prend charge de la vente du beurre, du fromage, des oeufs et des autres produits de la ferme, jusqu'en 1942.

En 42, 16 coopératives se regroupent autour de la Régionale du Lac-Saint-Jean. La Régionale réalisa, à Chambord, en 1943, les premiers entrepôts frigorifiques coopératifs.

À l'initiative de l'UCC, un projet d'abattoir régional sera réalisé en 1945 et la formation de l'organisme Les Abattoirs du Saguenay deviendra, en quelque sorte, le déclencheur qui amènera la fondation de la CCS. Cet événement avait en effet suscité beaucoup d'intérêt à l'époque et *La Terre de chez nous* en avait abondamment parlé.

Naturellement, l'Église avait aussi son mot à dire et endossait entièrement le projet :

«La profession agricole doit organiser son économie sur le plan local, régional et provincial : les cultivateurs doivent s'emparer de leurs affaires et les conduire eux-mêmes», entendait-on du haut des chaires. Il fallait cependant redouter l'intérêt personnel et l'égoïsme collectif. En vendant des parts sociales de 100$, on amassa plus d'un demi-million jusqu'en 1949.

Devant cette réussite, M. l'abbé Gérard Bouchard, aumônier de l'UCC, proclamait : «Vous venez d'accomplir un geste historique : l'unité de la classe agricole est consommée.»

Toujours sur la voie de l'union, Les Abattoirs du Saguenay et La Régionale formèrent finalement la Chaîne coopérative du Saguenay en avril 1949.

Déjà, en 1956, la prospère entreprise d'abattage qui s'était installée à St-Bruno tentait de s'implanter progressivement dans le secteur de la transformation et ajouta aussi à ses services un abattoir à volailles moderne puis un centre d'insémination. En 1958, on conclut une entente avec la Coopérative Fédérée dans le domaine de la machinerie et des équipements de ferme. Tous les bouleversements technologiques de cette époque ont cependant quelque peu compliqué la vie de la Chaîne qui devait perpétuellement s'ajuster. Elle devint même concessionnaire d'automobiles et de camions pour rentabiliser ses ateliers mécaniques.

À la fin des années 50, on vit aussi apparaître des stations services aux couleurs de la CCS arborant la marque Sonic.

Il va de soi que la Chaîne coopérative du Saguenay s'est également impliquée dans la conservation et la distribution du bleuet, jusqu'à la fondation en 1966 de l'Usine de congélation de Saint-Bruno. La Chaîne s'est toutefois retirée de la mise en marché de la pomme de terre même si plusieurs producteurs étaient à son origine.

1960 est une date capitale avec l'adoption du Bill 167 qui permet aux coopératives d'émettre des obligations et de subvenir ainsi à leur grave problème de financement.

Les années qui suivirent furent des années de développement continu et de développements technologiques accélérés où les services s'étendirent entre autres à la meunerie et à la mise sur pied d'outils de gestion informatisés. En 1970, le chiffre d'affaires dépasse les 19 millions de dollars et la Chaîne célèbre ses 20 ans dans la joie. Des percées importantes dans les secteurs forestiers et laitiers précédèrent l'arrivée des temps plus difficiles et de la crise des années 80.

C'est toute cette histoire que raconte donc, avec beaucoup de minutie, M. Clovis Tremblay dans son livre intitulé «Chaîne coopérative, un demi-siècle de souvenirs» qu'on peut obtenir gratuitement en communiquant avec Nutrinor.

Petites Nouvelles

Couper dans le gras

Si votre médecin vient de vous avertir de modérer votre consommation de charcuteries cuites, de pâtés, de saucisses ou de boudin, ne désespérez pas. Conscients des nouvelles habitudes alimentaires de nombreux Canadiens, des chercheurs d'Agriculture Canada à Saint-Hyacinthe essaient de remplacer les graisses animales dans les viandes préparées par des substituts à base de graisses végétales, de soja, de fibres ou d'amidon.

Les raisins ne sont pas trop verts

Il suffit de quelques cellules de raisin pour obtenir un colorant alimentaire complètement naturel et du plus beau rouge. Une équipe de chercheurs fédéraux, industriels et universitaires achève la mise au point d'un modèle de démonstration pour produire le colorant rouge à l'échelle industrielle. Le procédé a été mis au point au Centre de recherche et de développement sur les aliments d'Agriculture Canada, à Saint-Hyacinthe.

Faire germer les profits

Les semences de luzerne, c'est plus payant que le blé à condition de se servir de la bonne technique, affirment des chercheurs de la Station de recherches de Saskatoon. L'astuce, c'est d'arrêter l'irrigation à la fin de juin lorsque les abeilles sortent de leurs ruches pour recueillir le nectar. Les rendements de la culture de semences de luzerne sont de près de 875 $/ha, mais de 375 $ à 500té$/ha pour le blé.

AU SALON DE PARIS

Haricots du Québec

Victor Larivière

Neuf variétés de haricots secs produits au Québec étaient en montre au Salon international de l'alimentation (SIAL) de Paris du 19 au 26 octobre dernier. Pour Pierre Brodeur, le principal promoteur de cette production au Québec, cette exposition fut l'occasion de faire de nombreux contacts auprès de nouveaux acheteurs.

Actuellement plus de 60 % de la production québécoise de haricots secs est écoulée sur les marchés d'exportation dans une douzaine de pays. La plupart des pays de l'Europe de l'Ouest (Angleterre, Allemagne, France, Italie, Hollande, Grèce), les États de la Nouvelle-Angleterre et le Japon achètent de nos fèves depuis quelques années. S'ajoutaient cette année la Yougoslavie et l'Afrique du Sud.

Cette première expérience dans une exposition internationale aura été fructueuse puisqu'elle aura permis d'écouler 37 conteneurs de haricots secs en provenance du Québec. Ce volume équivaut à environ 730 tonnes et représente des revenus évalués à 450 000 $. Une bonne partie de ces transactions, soit plus de la moitié, concerne des haricots de seconde classe pour lesquels il est quasi impossible de trouver preneur sur le marché local. À cause de leur apparence, ces haricots se vendent moins bien dans les pays développés mais font l'affaire de certains pays africains et des pays de l'est.

Récolte abondante et prix faibles

Selon Pierre Brodeur, on prévoyait de très bons rendements au Québec en 1990, mais les pluies d'automne sont venues tout gâcher. Dans le cas des haricots blancs en particulier, certains producteurs terminaient difficilement leur récolte il y a deux semaines seulement. Heureusement que la plupart de ceux qui avaient de bonnes superficies ont pu récolter à la moissonneuse-batteuse sinon une bonne partie des haricots seraient encore sur le champ. Il résulte de ces mauvaises conditions une qualité moindre et des prix en conséquence.

En même temps, on constate une certaine abondance sur les marchés nord-américains. Il semble que la demande pour le haricot de couleur soit meilleure que celle de la fève blanche. Dans l'ensemble, cependant, les prix sont d'environ 100 à 150 $ de moins la tonne que l'an dernier.

Projets pour 1991

Selon Erik de Franciosi, exportateur de haricots secs québécois pour la compagnie Agro et qui travaille en collaboration avec Pierre Brodeur à la promotion de cette culture, il existe un marché pour notre production. À preuve, au dernier Salon international de l'agriculture de Paris, on a trouvé un débouché intéressant en Hollande pour de la fève brune. On envisage aussi de poursuivre les essais entrepris cette année avec des flageolets, un haricot au goût fin très prisé en France.

On prévoit participer au Salon international de l'agriculture qui se tiendra l'an prochain à Cologne en Allemagne. L'expérience de Paris a été concluante avec de nouveaux contrats et des contacts pour d'éventuelles transactions. La semaine dernière, on s'affairait aux entrepôts de Saint-Robert et de Saint-Aimé à compléter les commandes.

Jacques Blais quitte son poste

Louise St-Pierre

En fin de semaine dernière, Jacques Blais a démissionné de la présidence de la Fédération de l'UPA de l'Estrie. Sa décision a été rendue publique tout juste une semaine après que les membres du Conseil général de l'Union des producteurs agricoles lui aient adressé un blâme sévère pour sa conduite défavorable aux intérêts de leur organisme.

«Ce n'est pas pour ça que je démissionne, mais plutôt pour dénoncer l'ingérence de la confédération dans l'administration de notre fédération régionale», a-t-il soutenu au cours d'une entrevue avec *La Terre de chez nous*. Selon M. Blais, peu après le vote de blâme du Conseil général à son endroit, le directeur régional de sa fédération a été contraint par la direction générale de la confédération de devenir «...un délateur; le dernier coup bas à notre organisation syndicale! Sous prétexte qu'il reçoit 70% de son salaire de la confédération, Clément Lanoue est maintenant obligé de leur faire un rapport régulier sur ses faits et gestes. J'appelle ça de l'ingérence. Où est-elle rendue la supposée autonomie des fédérations régionales?»

Il a soutenu avec vigueur que la confédération n'est pas en droit de limiter les activités de l'une ou l'autre de ses fédérations membres. Tout comme il ne lui est pas permis de limiter celles de son ouvrier en dehors des heures de travail sur la ferme.

Jacques Blais n'est pas vraiment surpris du récent blâme des membres du Conseil général. Pour la plupart d'entre eux, il dit avoir beaucoup de respect et demeure convaincu qu'au moins la moitié lui donnent raison dans ses démarches. «Ce sont de bonnes gens qui manquent d'audace. Ils ne voient pas venir les coups de notre «Ponce Pilate», celui qui préside la confédération depuis neuf années. Je sais que Jacques Proulx veut ma peau. Il l'a encore démontré en faisant produire par des membres du fameux Comité ad hoc un rapport minoritaire. Ce deuxième rapport a été présenté devant la dernière assemblée spéciale de la Fédération des producteurs de lait. Cette position mitoyenne «toute grise» entre mes demandes et celles des producteurs de lait de consommation, qui ne veulent rien lâcher, ressemble bien à Jacques Proulx. Il est prêt à tout pour me faire mal paraître.»

Selon Jacques Blais, le mouvement **Solidarité : un lait, un prix** mis sur pied il y a quelques semaines compte déjà près de 600 membres venant de huit régions différentes. Il évalue ce nombre à la quantité de macarons vendus.

Questions/réponses

Alors pourquoi ne pas payer en totalité le salaire de votre directeur régional? ou encore pourquoi ne pas désaffilier votre fédération de l'Union des producteurs agricoles? lui a-t-on demandé. Au dire de Jacques Blais, c'est strictement pour des raisons financières que la fédération ne peut assumer seule le salaire de son directeur. Pour ce qui est de l'affiliation à l'UPA, il lui apparaît essentiel que sa région demeure membre de cet organisme. Plus que jamais, il dit croire au syndicalisme agricole. Notre organisme reviendra sur pattes quand on aura un nouveau président général.

Votre démission est-elle stratégique ou définitive? Jacques Blais dit n'avoir nullement l'intention de revenir sur sa décision. Plus que jamais, il entend mettre tout son temps et ses énergies afin de mener à bien la grande bataille qu'il a entreprise. Il lâchera quand il y aura au Québec un lait, un prix.

Jacques Blais est convaincu qu'on lui trouvera dans sa région un bon successeur. Il ne souhaite toutefois pas un rapprochement entre les pro et anti Blais. Pour une bonne administration, il croit en une nécessaire opposition.

Les producteurs ou productrices agricoles de l'Estrie intéressés à prendre la succession de Jacques Blais au poste de président doivent faire connaître leur intention avant la fin de la journée du 10 décembre prochain. L'élection aura lieu de 18 décembre suivant, à la salle «O'Grand R» d'Ascot-Corner. Pourront alors voter les quelque 180 administrateurs et délégués élus. On compte encore près de 4000 producteurs agricoles dans la région de l'Estrie.

Commentaires de Jacques Proulx

«Le Conseil général de l'Union des producteurs agricoles n'a pas voulu la démission de Jacques Blais. Quoi qu'il en soit, je crois qu'il a pris la bonne décision. Quand tu n'es plus en accord avec les décisions et politiques de ton organisme, il est préférable d'en sortir», a fait remarquer le président général Jacques Proulx au lendemain de la décision du président de la Fédération de l'UPA de l'Estrie.

M. Proulx convient que son confrère Blais était en droit de rester en poste puisque, démocratiquement et même sans opposition, il a été reporté à la présidence de sa fédération en octobre dernier. Il réaffirme que le président de l'Estrie n'était cependant pas en droit de travailler contre son organisme syndical.

Sait-on que les deux Jacques sont natifs de la même région? Blais qui a succédé à Proulx à la présidence de la Fédération de l'UPA de l'Estrie avait été son vice-président pendant quelques années.

L'AGRICULTURE À LAVAL

Une stabilisation des effectifs

Diane Hayfield

Pour une troisième année, la population étudiante de la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation de l'Université Laval n'a à peu près pas bougé. À la session d'automne, 1 615 étudiants se sont inscrits comparativement à 1 609 l'année précédente. Cette stabilité au niveau de la clientèle scolaire a permis aux autorités universitaires d'orienter leurs efforts vers une consolidation des programmes en place sans pour autant négliger l'apport de nouvelles activités.

Cette normalisation de la clientèle de premier cycle survient après une très forte croissance, la Faculté ayant atteint le maximum d'étudiants qu'elle pouvait accueillir d'indiquer le doyen Marc Trudel. Dans ce contexte, cette stabilisation des effectifs est bienvenue d'autant plus qu'on a réussi à augmenter le nombre d'étudiants de troisième cycle, un objectif que s'était fixé le doyen. On compte actuellement une centaine d'élèves inscrits au troisième cycle.

La Faculté d'agriculture de l'Université Laval est considérée comme la deuxième en importance au Canada, après celle de l'Université de Guelph en Ontario, qui compte environ 300 étudiants de plus que Laval. Traditionnellement, Guelph a toujours été la plus grosse Faculté d'agriculture au Canada. Compte tenu des structures des deux provinces, l'Université Laval ne peut aspirer à détrôner l'institution ontarienne.

En effet, d'expliquer le doyen Trudel, Guelph reçoit annuellement 30 millions de dollars en contrat de recherche de la part du ministère ontarien de l'Agriculture permettant ainsi l'embauche d'environ 75 professeurs de plus. En Ontario, tout ce qui touche à l'enseignement agricole se retrouve à Guelph.

Au Québec, note Marc Trudel, la structure est différente, c'est l'éparpillement. Il y a plusieurs institutions et sur le plan de la recherche, la Faculté de l'Université Laval ne dispose pas de tous les avantages de Guelph. Selon M. Trudel, le MAPA alloue à son service interne de recherche des budgets très élevés diminuant du même coup les sommes disponibles pour les chercheurs universitaires. C'est un choix qui ne séduit pas M. Trudel qui croit à une efficacité supérieure du milieu universitaire.

Plus avec moins d'argent

Néanmoins, le doyen de la Faculté d'agriculture de l'Université Laval parle avec conviction de la performance de son institution. On fait plus avec moins d'argent, dit-il. Selon lui, les coûts d'un étudiant à Laval sont moindres par rapport aux autres institutions canadiennes. Cela s'explique en partie par la structure de la Faculté qui fait appel à la collaboration des autres facultés de l'Université. De plus, en bout de ligne, le taux de placement des gradués est excellent, au-dessus de 90 % indique le doyen questionné sur le sujet.

Pour Marc Trudel, 1990-91 sera une année charnière dans l'évolution de la Faculté d'agriculture. Ce sera un point tournant, dit-il. Plusieurs projets sont sur le point d'être approuvés notamment pour la mise en oeuvre d'un programme de baccalauréat en pêches. La Faculté sera alors en mesure d'offrir un enseignement complet dans le domaine bio-alimentaire.

L'approbation de nouvelles maîtrises devrait aussi se concrétiser en 90-91, entre autres dans le domaine de l'agriculture tropicale. C'est un champ d'activité voué à un bel avenir dans le contexte de la coopération internationale note Marc Trudel.

AGL
AGRI-GESTION LAVAL

Gérez votre ferme avec des
programmes informatiques
adaptés à vos besoins.

Logiciels de comptabilité agricoles et de gestion des troupeaux laitiers disponibles.

Admissible à la subvention.

Un réseau d'agriculteurs(trices) répondants à travers le Québec.

Téléphonez sans frais 1-800-463-7283

AGRI-GESTION LAVAL
Pav. Paul-Comtois, FSAA
Université Laval, Québec
QC G1K 7P4

UNIVERSITÉ LAVAL

VOIE FERRÉE À VARENNES ET À BOUCHERVILLE

L'UPA approuve le nouveau tracé

Jean-Charles Gagné

Amorcé en 1981, le projet de déplacement et de relocalisation de la voie ferrée du CN à Boucherville et à Varennes risque de connaître son dénouement prochainement. Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) expose à la population, à partir du 26 novembre 1990, la teneur et les impacts de la version la plus récente du tracé auquel la Fédération de l'UPA de St-Jean-Valleyfield a donné son aval. Le tracé ne semble cependant pas faire l'unanimité auprès des agriculteurs puisque trois des cinq intervenants qui ont réclamé la tenue d'audiences publiques du BAPE sont des producteurs agricoles directement visés.

D'après l'étude d'impact réalisée en avril 1989, le secteur agricole est le plus touché par le déplacement de cette voie ferrée. On estime, en effet, que 28 % du tracé serait situé en travers de terres cultivées. L'impact de ce tracé est toutefois nettement moins important que celui du tracé antérieur situé à 70 % sur des terres cultivées, 18 % sur des terres en friche et 12 % en terrains boisés. Dans une décision rendue le 22 avril 1985, la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) avait d'ailleurs refusé d'entériner ce tracé.

UPA et CPTAQ en faveur du projet

M. Louis Beauclair, directeur du Service d'éducation et d'information à la Fédération de l'UPA de Saint-Jean-Valleyfield, précise que les producteurs agricoles ont été rencontrés une dizaine de fois au cours des deux dernières années pour discuter du projet de relocalisation de la voie ferrée. Après avoir précisé que la demande de déplacement de cette infrastructure provenait des villes promotrices (et non de l'UPA), M. Beauclair reconnaît que deux écoles de pensée distinguent les agriculteurs. D'une part, celle qui affirme qu'une fois démontrée la nécessité de déplacer la voie ferrée, il s'agit de choisir le tracé le moins dommageable pour l'agriculture. La Fédération de l'UPA de St-Jean-Valleyfield endosse cette vision. D'autre part, celle qui refuse catégoriquement le déplacement de cette voie ferrée en zone agricole.

Le tracé soumis à la présente consultation publique résulte d'un compromis entre deux versions, celle soutenue par les villes promotrices, le CN et le ministère des Transports du Québec (MTQ) et celle défendue conjointement par l'UPA et la Direction de la protection du territoire agricole (DPTA). Le 4 juillet 1988, la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) acceptait d'exclure de la zone agricole les superficies nécessaires au déplacement de la voie ferrée. Cette autorisation était conditionnelle au dépôt, par les promoteurs, d'un plan d'ensemble et d'une description technique des lots visés dans les 18 mois suivants. À la CPTAQ, on a confirmé que cette condition avait été remplie.

Nécessaire... et sans dommages majeurs?

Pour justifier le déplacement de l'actuelle voie ferrée du CN, les promoteurs (villes de Boucherville et de Varennes) invoquent le fait que des quantités importantes de matières dangereuses traversent des secteurs résidentiels et commerciaux avant d'aboutir aux industries chimique, pétrochimique et de l'acier. Les risques d'accidents suscitent une certaine insécurité au sein de la population, ne serait-ce qu'en raison des treize passages à niveau qui sectionnent le réseau routier.

Le projet retenu s'étire sur une distance de 20,6 kilomètres et nécessite une emprise de 30 mètres. Pendant la réalisation du projet, on signale que des chemins de ferme seront coupés, des clôtures détruites, des drainages de surface modifiés, des sols compactés et les risques d'érosion amplifiés. Les promoteurs jugent que les activités agricoles ne seraient pas mises en péril vu qu'en bout de ligne, les seuls impacts résiduels qui subsisteront vont consister en la perte des superficies expropriées et l'effet de barrière de la nouvelle infrastructure.

Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) devrait commencer à entendre les mémoires soumis par la population vers le 14 janvier 1991.

Une «food valley»

Saint-Hyacinthe
Alain Ménard

Alain Ménard

La Californie a sa «Silicone valley», le Québec aura-t-il sa «food valley»? S'il n'en tient qu'aux dirigeants du Campus agro-alimentaire de Saint-Hyacinthe, la réalisation de cet objectif est commencée. Comme l'explique son président, Jean Lalanne, «durant les six premières années de son existence, le Campus a servi à inventorier tous les intervenants de la région associés à l'agro-alimentaire, institutions d'enseignement, centres de recherches, industries, organismes de services, et à les amener à faire un consensus.

Nous sommes maintenant rendus à sauter du tremplin pour accélérer notre développement dans ce secteur. Nous sommes prêts à aller dire au Canada et au reste du monde qu'ils trouveront dans notre région un milieu bien organisé pour développer de nouvelles entreprises agro-alimentaires, pour favoriser la croissance de celles qui existent déjà.»

M. Lalanne a précisé qu'un effort particulier sera mis pour attirer des entreprises orientées vers le développement des biotechnologies, un secteur technologique de pointe en forte expansion et qui est peu polluant. Le colloque sur les biotechnologies tenu à Saint-Hyacinthe du 23 au 26 septembre dernier a été, selon lui, une excellente occasion pour les intervenants de la région, de confirmer la justesse de cette nouvelle orientation.

Nouvelles publications

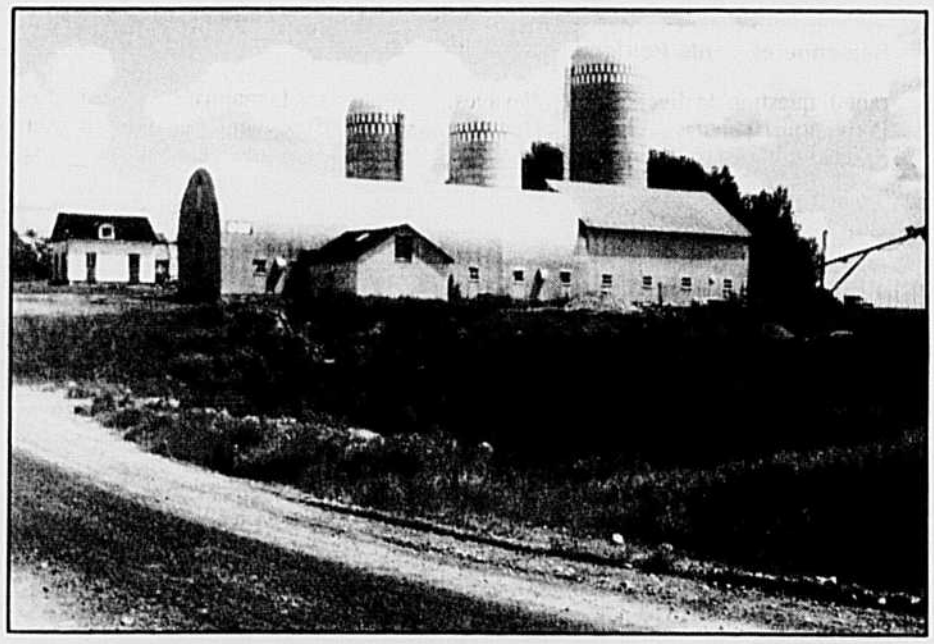
Et puisque pour partir à la conquête du monde il faut des armes, M. Lalanne a procédé au lancement, le 17 novembre, devant une cinquantaine de personnes, d'une brochure glacée présentant l'infrastructure institutionnelle en place, l'encadrement scientifique qu'on y trouve.

La 2e édition du répertoire des intervenants qui travaillent dans l'agro-alimentaire de la région est aussi maintenant disponible. Elle servira à démontrer que les investisseurs intéressés trouveront dans la région de Saint-Hyacinthe un environnement industriel, spécialisé dans le domaine agro-alimentaire, fort stimulant. Un vidéo sera réalisé au cours des prochains mois afin de présenter Saint-Hyacinthe, capitale de l'agro-alimentaire au Québec.

M. Lalanne a tenu à souligner que les dirigeants du Campus agro-alimentaire, de la Corporation de développement économique et industriel de la région de Saint-Hyacinthe, les élus de la MRC Les Maskoutains et ceux de la cité maskoutaine, se sont impliqués dans la réalisation de ces deux productions. Il y voit un exemple de concertation qui, en quelques années, a déjà eu des retombées très positives pour la région.

Stratégie de développement industriel

Le Campus agro-alimentaire est un des trois pôles, avec le textile et le plastique, de la stratégie de développement industriel de la région de Saint-Hyacinthe pour les cinq prochaines années. Cette stratégie a été dévoilée la semaine dernière par la Corporation de développement économique et industriel de la région de Saint-Hyacinthe. Selon son directeur adjoint exécutif, Guy Desrosiers, «nous avons confirmé, au cours des derniers mois, l'agro-alimentaire comme un de nos points de différenciation capable d'attirer chez nous des investisseurs et des chercheurs.»



PETITE NOUVELLE

Recrutement de familles d'accueil pour stagiaires européens

L'UPA — en collaboration avec l'Office franco-québécois pour la jeunesse et l'Agence Québec-Wallonie-Bruxelles pour la jeunesse — procède actuellement au recrutement de familles d'accueil pour des stagiaires agricoles européens (France, Belgique, Suisse, Luxembourg, Hollande et Tchécoslovaquie). Toute famille qui souhaiterait recevoir un stagiaire européen en 1991 peut s'adresser à sa fédération régionale, au Service d'emploi agricole (SEA), avant le 14 janvier 1991.

En 1991, les conditions de stage devraient être les suivantes: 247,00 $ brut par semaine, moins 80,00 $ pour le logement et la nourriture, 40 $ (estimation) pour les déductions salariales, ce qui devrait revenir environ à 127 $ par semaine.

L'UPA organisera au milieu du stage, en août 1991, une semaine d'étude et de formation sur l'agriculture québécoise, obligatoire pour tous les stagiaires. Durant cette semaine, les maîtres de stage paieront normalement les stagiaires.

Pour plus d'information, ou pour obtenir un formulaire de participation, vous pouvez téléphoner au SEA de votre région.

La majorité des candidatures de stagiaires (plus de 60 %) sont intéressées par un stage sur une ferme laitière. Nous prévoyons accueillir un maximum de 85 stagiaires européens répartis de la façon suivante: environ 75 Français, 5 Belges, 3 Hollandais, 2 Tchécoslovaques.

RAPPEL

Inscrivez-vous à la TPS

Revenu Canada expédie le formulaire d'inscription aux fins de la taxe sur les produits et services, applicable à partir du 1er janvier 1991. Ce formulaire simple à remplir doit être complété le plus tôt possible.

Il vous permettra de recouvrer la TPS payée sur les achats liés à votre entreprise[1]: c'est ce qu'on appelle le «crédit de taxe sur les intrants». De plus, l'inscription vous permet de demander le crédit aux petites entreprises. Ce crédit accordé, lors de l'année du démarrage seulement, peut atteindre 1 000 $ si vos ventes annuelles (taxables ou détaxés) ne dépassent pas 2 millions de dollars. Il a pour but de faciliter la transition avec la nouvelle taxe.

Il est donc très important que vous complétiez ce formulaire puisque les producteurs seront continuellement dans une position de remboursement n'ayant pas à percevoir la TPS sur la vente de produits agricoles.

Si vous éprouvez la moindre difficulté à le remplir, n'hésitez pas à contacter votre Service d'impôt qui se fera un plaisir de vous aider.

1 Les associés ne peuvent s'inscrire individuellement puisque c'est à la société qu'incombe cette responsabilité.

La nature a raison

REPORTAGE LA TERRE

Clôde de Guise

Denis et Réjeanne Poirier ont tous deux été élevés sur une ferme. En 1974, ils faisaient l'acquisition à Saint-Cléophas d'une terre en friche et d'une étable à l'abandon. D'abord «gentlemen-farmers», ils ont acquis, la première année, quelques vaches, des poules et des dindes. Puis la deuxième année, ils se sont consacrés à l'élevage de plus de 40 000 cailles. La troisième année, ils décident d'établir une maternité achetant une dizaine de truies. En 1980, ils possèdent 80 truies et font uniquement du porcelet. Enfin, ils construisent une porcherie abritant 120 truies. Le troupeau est nourri à la moulée provenant d'une meunerie locale.

Un tournant décisif

En 1985, la porcherie brûle et cela marque un tournant au sein de l'entreprise. Ils décident dès lors de faire du porc d'engraissement. Le troupeau actuel se compose de 70 truies et de 400 porcs à l'engraissement. De plus, ils élèvent 8 600 poulets (pour les rôtisseries et les restaurants), question de diversifier les élevages. Pour nourrir leurs animaux, Denis et Réjeanne choisissent d'établir une moulange. Ils commencent à produire la moulée sur place, cultivant l'orge, l'avoine, le blé, des pois et du soya. Seul le maïs-grain provient de l'extérieur.



Réjeanne et Denis Poirier.

De plus les Poirier ne donnent que la moitié de la dose recommandée en suppléments minéraux et les porcs sont en meilleure santé. «Dans l'ancien temps, on n'avait pas tout ça et les animaux ne s'en portaient pas plus mal», se rappelle Réjeanne.

Or, depuis qu'ils font la moulée aussi pour les poulets (maïs, soya et concentré), les Poirier ont constaté que le taux de mortalité est passé de 10 à 12 % à 1 à 0,05 % ; différence pour le moins appréciable.

Ils engraissent leur champ avec le lisier de porc et du fumier de poulet. Les analyses de sol démontrent que le taux de fertilité est excellent (même supérieur à la moyenne) et qu'il n'y a pas de carence. Réjeanne souhaite qu'un jour, ils arriveront à se passer complètement de l'épandage annuel d'herbicide. «Ce que nous avons économisé comme argent en cessant d'acheter des engrais chimiques, nous a permis d'acheter plusieurs terres», précise cette dernière.

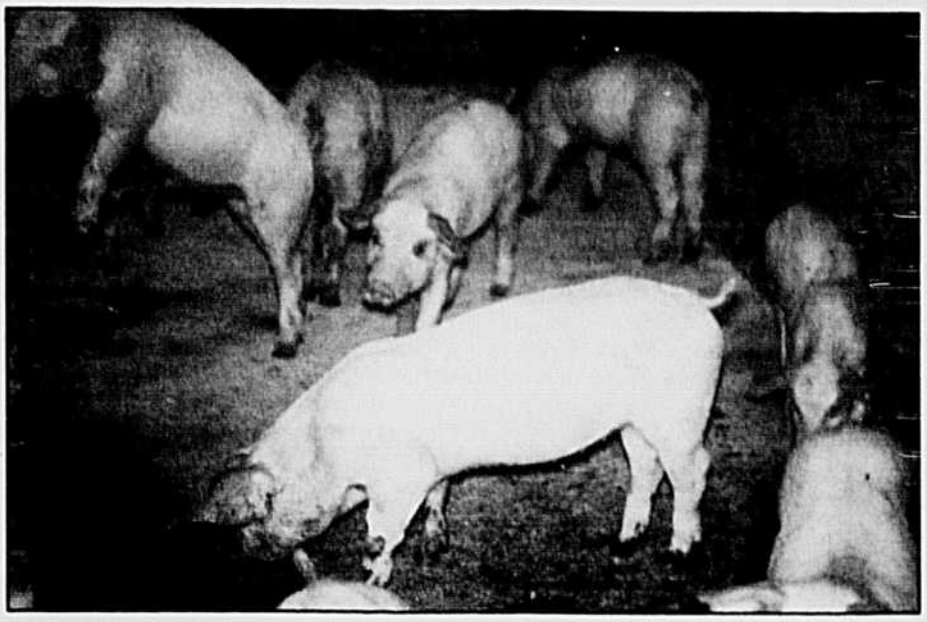
Ne rien forcer

«Trop souvent on ne veut pas voir que nos méthodes d'élevage font qu'on pousse les animaux au bout de leur capacité. Ainsi, dans la majorité des porcheries, les truies ne peuvent pas faire d'exercice. Nous avons choisi de construire des parcs leur permettant de se dégourdir un peu», explique Réjeanne. Tout est en ciment et c'est Denis qui a conçu et construit l'ensemble de la porcherie. Ainsi les porcelets sont dans des bassinettes, chauffées à l'aide d'une lampe chauffante, qui communiquent avec le parc de la truie.

Au lieu de sevrer les porcelets à 4 ou 5 semaines comme cela se fait généralement, ils sont sevrés à 6 ou 7 semaines, temps qui correspond au cycle naturel des chaleurs de la truie. Denis et Réjeanne ont remarqué que depuis qu'ils ont prolongé le temps de sevrage, les porcelets ne traînent pas en pouponnière et vont tout de suite à l'engraissement. Ils sont nettement en meilleure santé ce qui réduit considérablement les frais de médicaments et de vétérinaire.

Mais ce qui donne des résultats encore plus frappants en terme de santé générale du troupeau est la stabulation libre pour les truies en gestation. Pendant trois mois, les truies ne rentrent que pour manger. Notons au passage qu'il faut savoir que lorsqu'on décide de leur faire prendre le grand air, il faut sortir les truies que quelques heures par jour, au tout début, pour éviter que ces bêtes, à la peau sensible, n'attrapent un vilain coup de soleil.

D'élever les truies à l'air libre permet à ces dernières d'aller chercher dans le sol les oligo-éléments qui leur manquent. Les truies étant en meilleure santé, les porcelets naissent plus vigoureux, il n'est donc pas nécessaire de les piquer. Ils sont moins sujets au rhume, aux diarrhées et grossissent rapidement. C'est pourquoi les Poirier projettent d'aménager, d'ici peu, un immense parc extérieur pour les truies.



Une partie du troupeau des 120 truies.

Observer

C'est parce qu'ils ont pris soin d'observer le comportement animal, de respecter le rythme de la nature sans rien forcer pour atteindre les standards de performance que Denis et Réjeanne réussissent si bien leur élevage porcin. De plus en faisant la moulange, ils ont gagné en autonomie face aux meuneries tout en contrôlant la qualité de l'alimentation du troupeau. Tout cela exige un surcroît de travail, c'est vrai! Mais ils sont gagnants en terme de rentabilité.

Les Poirier sont un autre exemple de producteurs qui n'hésitent pas à expérimenter de nouvelles pratiques d'élevage qui ont donné de bons résultats.

PETITES NOUVELLES

Un carnage de moutons

L'Australian Wool Corp. recommandait en septembre dernier aux producteurs australiens de tuer 36 millions de brebis. Il resterait encore 144 millions de moutons dans le pays si les producteurs suivent ce conseil. Cette recommandation vient en réaction à une forte chute de la demande pour la laine.

En effet, deux grands acheteurs de laine australienne, la Chine et l'Union soviétique ont cessé leurs importations à cause de problèmes économiques: ils représentaient 20 % du marché des Australiens. Les ventes au Japon, en Europe et aux États-Unis ont aussi diminué.

Schizophrénie et dépression: même adresse

(ASP) La schizophrénie et les dépressions sévères logent à la même enseigne dans le cerveau. C'est ce que suggère une étude menée chez 40 individus dépressifs et 18 schizophrènes. Filmé à l'aide d'une caméra à positrons, le cerveau des uns comme des autres a montré un faible taux d'activité dans les lobes frontaux, zone du langage et de la pensée. Les scientifiques ont de plus observé que le système limbique, responsable des émotions, s'avère peu actif chez les schizophrènes et très actif chez les dépressifs. Les chercheurs entendent mener des études sur un plus grand groupe afin de vérifier si le scanner pourrait identifier les différentes formes de schizophrénies et de dépressions.



La famille agricole de 1990

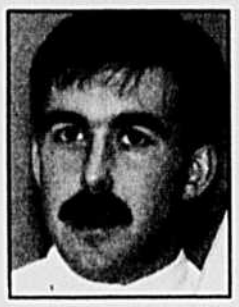
Textes et photos de Louise St-Pierre



Jean-Yves Rodrigue et Patricia Lebel de St-Anaclet, les parents de la Famille agricole de l'année 1990, ont été honorés à l'occasion des la fête régionale qui marque année après année cet événement. À l'arrière d'eux, on voit la présidente de la Fondation de la famille terrienne, Mme Noëlla Huot.



Francis, l'aîné des fils, et



Réjean, le cadet, forment la sixième génération de Rodrigue à vivre sur cette terre de St-Anaclet.



Avec son doux visage, son petit nez et ses grands yeux ronds, cette fillette de la famille Rodrigue aura attiré le regard des quelque 300 personnes qui assistaient samedi le 16 novembre, à Rimouski, à la fête régionale.



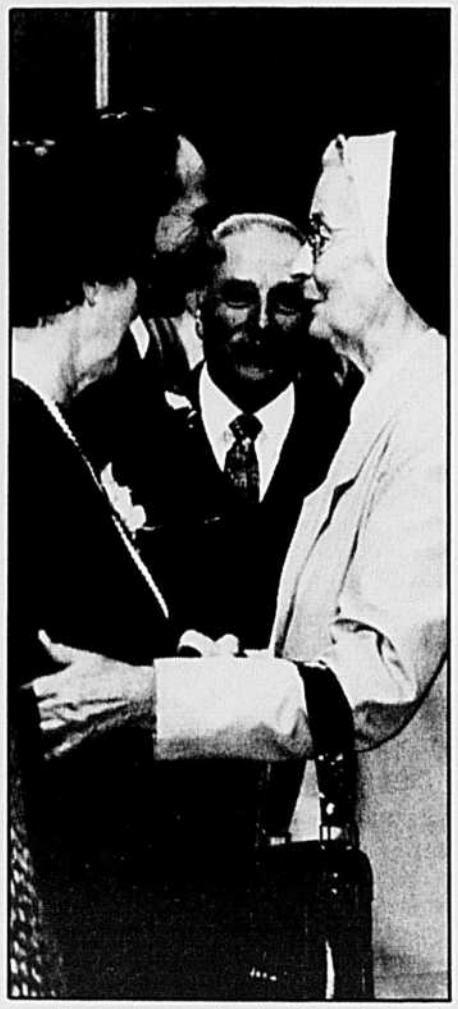
De façon bien discrète, le directeur général de Purdel, Normand Ruest, un cousin de la famille Rodrigue, a pris des images de cet événement.



Les membres des deux familles lauréates ont tour à tour été signer le livre d'or de la municipalité de St-Anaclet-de-Lessard que le maire Robert Malenfant avait avec lui.



Avant de passer à table, un brin de causette avec les parents de la famille terrienne de l'année 89, Béatrice Bégin et Antoine Roy, de St-Malo, que l'on voit de dos.



Année après année, la fête régionale attire plusieurs membres des familles qui furent jadis gagnantes du Concours de la famille terrienne. Y assistait aussi la famille de Joseph Proulx et Jeanne d'Arc Picard, également de St-Anaclet, qui s'est mérité une mention spéciale en se classant deuxième.

LAIT nouvelles

Louise St-Pierre

Des fermetures temporaires

La même situation se présente tous les automnes: l'industrie laitière québécoise fait face à une rareté de lait. Mais celle de cette année, reconnaissent tous les intervenants du milieu, est plus accentuée que par les années passées. Les récentes coupures de quota ne sont pas évidemment étrangères à cette rareté. Il y a surtout cet engouement des consommateurs pour les fromages canadiens qui mobilise des volumes importants de lait au moment où la production à la ferme connaît toujours un certain creux.

En ces périodes de rareté, les usines produisant du beurre, de la poudre de lait ou du lait évaporé doivent libérer une part de leur volume de lait pour l'acheminer vers les usines fromagères. Ce faisant, les entreprises laitières, de concert avec la Fédération des producteurs de lait du Québec, appliquent les nouvelles conditions d'approvisionnement des usines qui assurent aux usines fromagères les quantités de lait nécessaire.

Voilà donc pourquoi plusieurs usines cesseront ou réduiront leurs activités de transformation au cours des prochains jours. Ces usines, propriétés d'Agropur, de Carnation et du Groupe Lactel reprendront toutes leurs activités dès la fin de la période de rareté.

La direction centralisée du lait vers les usines permet de garantir aux consommateurs un approvisionnement constant de toute la gamme des produits laitiers, et ce, à longueur d'année, admettent tous les partenaires de l'industrie laitière dans un récent communiqué de presse.

* * *

Ils gagnent 2,4 millions de dollars!

Le Loto 6/49 du 17 novembre a permis à Monique et Clément Audet, de Honfleur, de gagner près de 2,4 millions de dollars. C'est en s'inspirant de son cheptel laitier que les Audet sélectionnaient toujours leurs différents numéros. Des investissements importants à la ferme, qui sera éventuellement prise en charge par l'un des fils, figurent parmi les projets envisagés par l'heureux couple.

* * *

Steinberg s'explique

«Des producteurs de lait nous ont fait part de leurs constatations au lendemain de la parution de «Capsule santé intitulée: Beurre ou margarine», parue dans l'édition du 4 novembre (de l'hebdomadaire «Le Placoteux de la région de Kamouraska). Inséré dans notre page de publicité, cet article a été rédigé par le **CLSC Les Aboiteaux**; nous l'avons lu en même temps que vous. Nous n'avons nullement l'intention de déprécier la classe agricole et les excellents mets qu'elle nous offre. Le beurre aura toujours sa place sur nos tablettes, ce qu'en pense la médecine c'est autre chose. À chacun de choisir selon ses goûts et ses points de vue», a signé dans la dernière édition de cet hebdomadaire le propriétaire du magasin **Steinberg de St-Pascal**.

C'est devant l'assemblée générale spéciale de la Fédération des producteurs de lait que certaines des affirmations contenues dans une page de publicité de la compagnie Steinberg avaient été dénoncées par le président du Syndicat des producteurs de lait de la Côte-du-Sud, Gilles Michaud. Il s'était dit outré d'y avoir entre autres lu que «le beurre n'était pas un produit laitier, mais une source de gras». De retour dans sa région, il dit avoir fait les démarches nécessaires pour dénoncer ce genre de publicité.

* * *

Rien n'est encore décidé

«Le **Groupe Lactel** n'a pas encore établi son plan de rationalisation. Donc, toute annonce ou prévision de fermeture d'usine n'est que spéculation. Aucune grande décision ne sera prise avant six mois», a laissé entendre Normand Demontigny. Il réagissait ainsi aux propos du directeur de l'usine de Beauceville qui a récemment dit estimer que le Groupe Lactel fermerait trois ou quatre de ses usines.

* * *

Des affirmations gratuites

La **Fédération canadienne des producteurs de lait** déplore qu'un organisme de l'envergure de l'**Association des consommateurs canadiens** ait fait récemment des allégations gratuites contre l'industrie laitière devant le Groupe de travail sur la politique laitière nationale. De l'avis du président John Killoran, c'est dans le seul but d'attirer l'attention des journalistes que l'association prétend qu'au fil des années, les consommateurs ont payé des dizaines de milliers de dollars pour maintenir un système qui encourage l'inefficacité des producteurs de lait.

«Le problème soulevé par l'association ne résulte pas du programme de gestion de l'offre ni de la prétendue inefficacité des producteurs, mais simplement du fait que les produits laitiers sont moins chers au Canada que partout ailleurs. Les consommateurs doivent comprendre que le prix actuel de ces produits sur le marché mondial dérive des fortes subventions aux exportations versées par les gouvernements des pays de la CEE ou des États-Unis. Le gouvernement canadien ne verse que 266 millions de dollars pour préserver la rentabilité de l'industrie laitière, de surcroît par le biais d'une subvention qu'appuie l'association puisqu'elle sert à modérer la progression du prix des produits laitiers», d'expliquer le président Killoran.

L'OZONE ET LES CULTURES

Des normes à revoir

Jean-Charles Gagné

À la fin de novembre 1990, les ministres de l'Environnement fédéral et provinciaux décideront du sort à réserver au «Plan de gestion des polluants qui contribuent à la formation de l'ozone». Le rapport soumis en mars 1990 par un des groupes de travail traitant des impacts des oxydes d'azote (NOx) et des composés organiques volatiles (COV), des substances à l'origine de la formation d'ozone, révélait que les normes canadiennes sur la qualité de l'air relatives aux concentrations moyennes saisonnières d'ozone ne constituaient pas une mesure adéquate pour assurer une protection appropriée de la végétation.

Le groupe de travail concluait que la méthode de concentration moyenne proposée pour l'ozone (32 ppb pendant 7 heures) durant la saison de croissance ne constitue pas un objectif approprié en matière de qualité de l'air. D'une part, ce genre de mesure ne reflète pas adéquatement la dynamique du profil d'exposition de la végétation à ces gaz. Par exemple, une telle formule ne tient pas suffisamment compte de la fréquence des épisodes de concentrations maximales, ni des effets reconnus de l'ozone sur la végétation en fin de journée ou pendant la nuit. D'autre part, on ne peut établir de lien étroit entre la concentration saisonnière moyenne d'ozone et la réaction des espèces vivaces de longue durée comme les arbres. On connaît toutefois les répercussions négatives de l'ozone sur le développement des bourgeons et des racines à l'automne.

Bref, la concentration moyenne d'ozone durant la saison de croissance ne peut servir d'objectif applicable à l'ensemble du Canada parce qu'elle «ne tient pas compte de la diversité biologique, des disparités régionales, de la latitude et de l'altitude, des variations concernant les réactions diurnes ni des différences entre les espèces annuelles et vivaces» mentionne le groupe de travail.

Un type différent de paramètre, à caractère biologique, devrait être introduit pour mesurer le degré d'exposition à long terme de la végétation. Une mesure cumulative qui accorderait plus d'importance aux concentrations maximales et qui cernerait mieux la réaction des végétaux. La productivité de l'espèce végétale de même que tout autre effet négatif mesurable (ayant trait au rendement, à la floraison, à la croissance radiale, à la diversité des espèces, etc.) doivent désormais être pris en compte estiment les membres du groupe de travail.

Par ailleurs, l'absence d'alternative a conduit le groupe de travail à appuyer la recommandation du Comité consultatif fédéral-provincial de la qualité de l'air relativement à la concentration d'ozone à ne pas dépasser, pendant une heure, pour ne pas endommager la végétation à court terme. Néanmoins, «on ne sait pas si cet objectif de 82 ppb permettrait à long terme d'empêcher toute répercussion sur la productivité des écosystèmes, des espèces, des génotypes et des processus physiologiques sensibles», affirme le groupe de travail.

Finalement, le groupe de travail avoue que les bases de données sur la qualité de l'air, applicables à l'ozone, aux NOx et aux COV sont nettement inadéquates pour les régions rurales du pays où se touvent les écosystèmes agricoles, forestiers et naturels qui sont exposés à des risques.

Des dommages sérieux

On estime à deux milliards de dollars les avantages économiques que retireraient les États-Unis si les concentrations d'ozone des régions rurales étaient réduites de 25 pour cent. Au Canada, les pertes estimées sur les cultures (haricots, tabac, tomates, soya, blé, pommes de terre, maïs) et les revenus de cultivateurs de plantes ornementales dans le sud de l'Ontario à cause de concentrations d'ozone sont de 17 millions à 70 millions de dollars par année.

Dans le corridor Québec-Windsor, le Comité directeur fédéral-provincial sur le transport à distance des polluants atmosphériques estime que des réductions de 30 à 50 pour cent des concentrations d'ozone sont nécessaires pour respecter l'objectif de qualité de l'air de 82 ppb. Pour y arriver cependant, il faudra une réduction combinée des précurseurs importés des États-Unis et nationaux de l'ordre de 50 à 75 %.

SANTÉ, SÉCURITÉ AU TRAVAIL

On est tous d'accord, c'est vital.

CSST



PROVENANT DU CENTRE DE RECHERCHE SEMICO INC. DE STE-ROSALIE

orge MASKOT

Nouvelle marque enregistrée de la maison Semico inc., MASKOT est une orge à 6 rangs possédant toutes les caractéristiques d'une orge fourragère supérieure. Son rendement élevé lui permet de concurrencer les meilleures variétés recommandées; son excellente résistance à la verse en facilite la récolte et assure ainsi une meilleure qualité aux grains. Son poids supérieur à l'hectolitre traduit une valeur énergétique plus élevée et un pourcentage de fibre moindre. Ces dernières caractéristiques en font un choix par excellence dans les rations alimentaires.

Informez-vous:

Ste-Rosalie (514) 799-3225 **St-Isidore (514) 454-7578**
St-Anselme (418) 885-9892 **St-Thomas-de-Joliette (514) 759-4700**

EXIGEZ UNE INFORMATION JUSTE
Vous connaissez vos besoins!
Nous connaissons nos produits!

Semico

La loi 146

Le Bureau de la répondante à la condition féminine et à la famille vous en reparle

■ À l'approche du 31 décembre, date à laquelle prend fin la possibilité de se soustraire à la Loi sur l'égalité économique des époux, le Bureau de la répondante à la condition féminine et à la famille (BRCFF) rappelle aux couple la vigilance à exercer avant de signer l'acte de renonciation.

Sachez vous informer

Faut-il s'en remettre à la Loi sur l'égalité économique des époux? Faut-il s'y soustraire? L'échéance arrive et certains couples se posent la question. Se positionner par rapport à cette Loi ne se fait pas les yeux fermés. Il faut lire et consulter. Il faut placer les biens, constituant le patrimoine familial, dans une perspective de long terme et considérer la valeur que ces biens acquièrent avec les années.

Par conséquent, avant de prendre une quelconque décision, toutes les questions doivent être éclaircies et toutes les craintes dissipées.

Pour guider votre lecture

Rappelons que le coeur de la Loi vise à corriger la situation inégale du conjoint (le plus souvent l'épouse) qui s'est consacré aux tâches domestiques et à l'éducation des enfants. Cette personne qui n'a pu se constituer un patrimoine propre (biens, régime de retraite) ou qui n'a pu se libérer pour exercer un emploi rémunéré se retrouve économiquement défavorisée à la rupture de l'union, particulièrement si elle était mariée en séparation de biens. C'est donc dans une perspective de justice et d'équité économique entre les conjoints que cette Loi doit être envisagée et comprise.

Les questions essentielles à se poser pour évaluer le pour et le contre de la Loi peuvent se résumer à celles-ci: Quelle est la valeur nette, **ACTUELLE ET FUTURE,** des biens inclus dans le patrimoine familial? Comment se partageront ces biens en vertu de la nouvelle Loi? Comment se partageront-ils en dehors de cette Loi?

Chaque époux est en droit de connaître, avant de signer, la valeur nette du patrimoine familial de même que la part qui lui revient. En fait, si les couples, après mûre réflexion et calcul rigoureux décident de renoncer à la Loi, l'acte notarié doit de toute façon établir clairement la valeur de ce à quoi ils renoncent. **La renonciation au patrimoine peut se faire non seulement en tout mais aussi en partie.**

Pour vous aider

Le BRCFF met à votre disposition et gratuitement une série d'articles vulgarisés qu'il a fait paraître l'automne dernier dans ces mêmes pages concernant le patrimoine familial. Vous pouvez vous procurer ces articles en appelant au numéro (418) 643-3822. Madame Denise Dion accueillera votre demande.

Le Secrétariat à la condition féminine répond à vos questions concernant la Loi en donnant accès à une ligne téléphonique où il est possible d'appeler sans frais. Les numéros à composer sont:
Québec et les environs: (418) 643-9052
De l'extérieur: 1-800-363-8275.

Se soustraire à la Loi est un choix, s'en remettre en est un autre. Dans les deux cas, c'est une décision qui se prépare, se mûrit et se prend à partir d'un consensus mutuel entre les deux époux.

Isabelle Éthier
Bureau de la répondante à la condition féminine et à la famille ■

Service du génie Nouvelles brèves

Les différentiels de température dans les murs de réservoirs en béton

Le Service du génie s'intéresse depuis un certain temps aux différences de température se produisant dans les structures et qui provoquent des contraintes supplémentaires.

Généralement, sous l'effet d'un accroissement de température, un matériau se dilate et lorsque la température baisse, il se contracte. Mais lorsque la température d'un mur homogène baisse d'un côté et demeure constante de l'autre, le matériau se contracte seulement du côté refroidi. Une tension se produit alors de ce côté. S'il s'agit d'un matériau très friable, il se fissurera à une différentiel de température donné. Si la température augmente d'un côté et demeure constante de l'autre, c'est encore du côté froid que les problèmes se produiront.

Un autre phénomène se présente dans les murs d'un réservoir avec un certain niveau de liquide. Lorsque la température ambiante augmente, la température du mur situé au-dessus de ce niveau augmente plus rapidement que celle de la partie située en dessous. Une dilatation plus importante se produit donc en haut, ce qui entraîne des contraintes supplémentaires dans le mur. Elles sont d'autant plus importantes que la différence de température est grande.

Le Service du génie a confié l'étude de ces différentiels de températures au Département de génie rural de l'Université Laval. Ce nouveau projet s'effectue en même temps que celui sur les effets de la formation de glace dans les réservoirs à lisier en béton. Des thermocouples ont donc été ajoutés aux autres instruments de mesure dans les murs du réservoir où se font les observations.

Henri Maheux, ingénieur

Détecteur d'incendie pour bâtiments agricoles

Afin de réduire le nombre d'incendies à la ferme ainsi que les pertes monétaires engendrées, le Service du génie a fait une étude sur les types de détecteurs d'incendies existants, mettant ainsi en évidence le type ainsi que le mode d'action répondant le mieux au milieu aride des bâtiments agricoles. De cette étude, considérant les caractéristiques des différents types de détecteurs domestiques et industriels sur le marché, le seul détecteur d'incendie qui a été retenu a été le détecteur de fumée à corridor infrarouge.

De là, le Service du génie a procédé à l'achat de deux modèles de détecteurs de fumée à corridor infrarouge, afin de leur faire subir des tests mettant en évidence leurs qualités ainsi que leurs faiblesses. Ces deux détecteurs de fumée ont la réputation d'être très résistants à la poussière ainsi qu'à l'humidité tout en ayant une capacité de surveillance allant jusqu'à 1400 m² (100 × 14 m) de plancher.

Il est encore trop tôt pour connaître le modèle des deux détecteurs qui sera qualifié de meilleur, puisqu'ils viennent tout juste d'être installés dans une porcherie opérationnelle pour une période de 2 à 3 ans. Par contre, basé sur leur étanchéité ainsi que leurs qualités de conception, un des modèles semble être plus prometteur que l'autre.

Jacques Denis, ingénieur, M.Sc.

À Pont-Rouge, le 7 décembre 1990

Journée de démonstration à la ferme sur la chèvre laitière

■ La Direction régionale 2 du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, en collaboration avec le Syndicat des producteurs caprins de la région de Québec, invite toutes les personnes intéressées à une importante journée d'information sur la production laitière caprine.

Cet événement se déroulera à la Ferme Caprine La Plaine Enr., 409, rang Terrebonne, Pont-Rouge, le 7 décembre 1990 à compter de 10h00.

Programme

10h00	Accueil;
10h30	Démonstration de la traite sur un quai de traite à double créneau (24 places incluant le système d'alimentation mécanisé);
11h30	Visite de la chèvrerie;
12h30	Visionnement du vidéo sur l'industrie caprine au Québec;
13h30	Clôture. ■

QUÉBEC Vrai

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Agriculture,
des Pêcheries et de l'Alimentation

Le Québec agricole est publié chaque semaine dans La Terre de chez nous
La rédaction est faite par la Direction des communications en collaboration avec les divers services du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Québec.
Chef de rédaction: François Lisieau

CORPAQ
L'AIDE À LA RECHERCHE UNIVERSITAIRE

Rapports finals de recherche pour l'année 1989

■ Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec annonce la publication du Répertoire des rapports finals de recherche, produits en 1989 par les chercheurs des universités québécoises, pour des projets financés dans le cadre du Programme d'aide à la recherche en agriculture, pêches et alimentation.

Rappelons que chaque année, le Ministère attribue des subventions à la recherche universitaire en fonction des recommandations du Conseil des recherches en pêche et en agro-alimentaire du Québec (CORPAQ), un organisme gouvernemental qui regroupe la majorité des intervenants du milieu de la recherche bio-alimentaire.

Le répertoire des rapports finals de recherche comprend 65 résumés des recherches terminées en 1989. Parmi ces résumés, le CORPAQ en a choisi 19 sur lesquels il souhaite attirer plus particulièrement l'attention. Ces 19 recherches portent sur les sujets suivants:

Productions animales:

Ng Kwai Hang, Kwet Lane (collège Macdonald): « L'emploi des gènes reliés à la protéine du lait comme marqueurs pour la sélection de vaches laitières » (Use of milk protein genes as markers for dairy cattle selection);

Robert Higgins (Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal): « Étude des infections à streptococcus suis chez les porcs »;

Gilles Lussier (Institut Armand-Frappier): « Préparation d'un vaccin expérimental et confirmation de son innocuité et de son immunogénicité »;

Germain-J. Brisson (Université Laval): « Rôle de l'acide folique pendant la gestation et la lactation chez la truie »;

Guy-Pierre Martineau (Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal): « Approche globale des maladies respiratoires du porc ».

Productions végétales:

Bernard Bernier et ad. (Université Laval): « Influence du statut nutritif de l'érablière sur la résistance aux polluants atmosphériques »;

Marc Laverdière et ad. (Université Laval): « Niveaux de matière organique et état structural des principaux sols agricoles du Québec soumis à des règles de monoculture et de rotation »;

Edward McKyes et ad. (collège Macdonald): « Étude de la culture sans labour pour la production du maïs » (Study of zero-tillage for corn production);

G.R. Mehuys et P.C. Kirby (collège Macdonald): « L'effet des systèmes de mise en culture et des méthodes de culture sur la perte en sol dans le sud-est du Québec » (The effect of cropping systems and cultural practices on soil loss in south-eastern Quebec);

A.F. MacKenzie et ad. (collège Macdonald): « L'effet du phosphate monocalcique et du compostage sur l'efficacité des applications de fumier en automne par rapport au printemps pour la production du maïs » (The effect of monocalcium phosphate and composting on the efficiency of fall vs spring manure applications for corn production);

Richard Beeson et Blanche Dansereau (Université Laval): « Éclairage d'appoint pour la production annuelle de l'Alstroemeria et du Lis asiatique »;

Hani Antoum et ad. (Université Laval): « Augmentation du rendement du maïs par la modification de sa microflore rhizosphérique »;

Bruce E. Coulman et al. (collège Macdonald): « Détermination de la période critique de repos automnal de la luzerne ».

Sciences et technologies des aliments

Armand Boudreau et Chand Passey (Université Laval): « Fractionnement de la matière grasse laitière par cristallisation sur colonne »;

Christophe Lacroix et Pierre Verret (Université Laval): « Étude des variations naturelles du lait de fromagerie en relation avec l'optimisation du rendement fromager »;

J.P. Smith et B.H. Lee (collège Macdonald): « L'association de l'irradiation à l'emballage sous vide et sous gaz pour prolonger la conservation de la viande » (Irradiation in conjoncture with vacuum packaging and gas packaging for futur shelf life extension of fresh meat);

Jacques Goulet et ad. (Université Laval): « Fermentation du perméat de lactorésum pour la production d'un nouvel agent de conservation pour la boulangerie ».

Pêche et aquiculture

Joël de la Noüe et ad. (Université Laval): « Amélioration de la résistance au stress de la truite arc-en-ciel par intervention alimentaire »;

Patrick Mayzaud et ad. (INRS-Océanologie): « La capacité de support des milieux lagunaires et côtiers en fonction du développement de la mytiliculture » (Évaluation des sites favorables).

Le Répertoire des rapports finals de recherche est disponible au Secrétariat du Conseil des recherches en pêche et agro-alimentaire du Québec, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec au 200-A, chemin Sainte-Foy, 11e étage, Québec, G1R 4X6, au numéro (418) 646-5775.

Cette année (1990-1991), le Ministère a attribué près de 3 millions de dollars en subventions à la recherche. Les 116 projets ainsi financés ont été sélectionnés sur la base de 4 axes de recherche du CORPAQ, soit:

— le développement de secteurs à fort potentiel économique;
— la conservation des ressources et le développement de technologies propres;
— le développement de nouveaux procédés et de nouveaux produits de consommation adaptés aux années 2000 en termes de qualité, d'innocuité et d'économie;
— la mise en valeur et le développement des ressources régionales. ■

La visite du ministre à la « Royal »
M. Picotte couronne une championne québécoise



Dans l'ordre habituel: M. Germain Pettigrew, président de Ayrshire Canada, M. Neil Kittle, juge, Mme Lise Pettigrew, princesse Ayrshire, Mme Marianne Boyes, représentante des donateurs du trophée, Woodlandview Prudence, grande championne de réserve 1990, M. Alan Barr, son propriétaire, Bonnieshade Super Hilda, grande championne 1990, M. Ian MacKechnie, son propriétaire, M. Yvon Picotte, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, et M. Robert Ness, de Semex Canada.

■ De passage à la Royal Agricultural Winter Fair de Toronto, le jeudi 15 novembre dernier, le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, M. Yvon Picotte, avait le plaisir de couronner la grande championne Ayrshire canadienne 1990. Il s'agit de Bonnieshade Super Hilda, propriété de Ron MacKechnie & Sons de Quyon au Québec.

Le titre de grande championne de réserve est allé à Woodlandview Prudence, propriété de MM. Alan Barr et Stanley Mount, de Knowlton, du Québec également. Fait à noter, quelques jours auparavant, le titre de championne junior Ayrshire de l'année était allé lui aussi à une bête du Québec, Claudale Yankie, propriété de Mme Micheline Duclos et de M. Claude Bilodeau, d'Issoudun.

Par la suite, M. Picotte accompagné de ses proches collaborateurs a pu visiter les étables de la « Royal » où il a rencontré de nombreux exposants du Québec.

La visite du ministre a été suivie d'une rencontre avec les présidents et les membres des exécutifs des associations québécoises Holstein, Ayrshire et Jersey qui ont pu s'entretenir avec M. Picotte de sujets tels les exportations, les expositions et les octrois aux associations.

Enfin, en soirée, le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation a participé à la réception internationale organisée conjointement par le MAPAQ, Semex Canada, Holstein Canada et la Canadian Livestock Exporters Association. Près de 1000 personnes venant d'une vingtaine de pays à travers le monde ont assisté à cette réception qui constitue pour les exposants une occasion intéressante d'établir des contacts avec des acheteurs étrangers. ■

Hortiser prend son envol

Victor Larivière

LONGUEUIL — Après un an et demi d'existence, la compagnie de mise en marché de plantes ornementales, Hortiser, s'impose de plus en plus sur le marché des fleurs en pots et des fleurs coupées. De nouveaux clients, comme Botanix et Steinberg, se sont ajoutés en cours d'année, d'autres sont actuellement à l'essai (Métro, Provigo, Jean Coutu, Varibec et Jardirêve) et il existe des probabilités intéressantes de développer un marché dans les Maritimes. En même temps, le nombre de producteurs actionnaires est passé de 14 à 18. Le chiffre d'affaires de la première année complète d'opération fut de 700 000 $ et l'objectif pour 1991 devrait permettre d'atteindre les deux millions et demi de dollars de ventes.

Portes ouvertes aux nouveaux membres

Le président d'Hortiser, André Mousseau, affirmait à *La Terre de chez nous*, suite à l'assemblée annuelle des actionnaires de la semaine dernière, que la compagnie ouvre ses portes à de nouveaux membres de façon à élargir la gamme des produits et à augmenter les volumes offerts aux acheteurs.

Jusqu'à maintenant chacun des producteurs a pu garder ses clients locaux tout en offrant à Hortiser environ 5% de ses volumes qui sont vendus au gros. Avec la phase de développement qui s'amorce, on prévoit écouler, en 1991, plus de 10% des volumes de chacun des membres auprès des acheteurs mentionnés plus haut. On mise beaucoup sur la marque de commerce commune, Hortiser, en même temps que sur le service, la qualité et les prix.

En plus d'offrir aux acheteurs, à chaque semaine, une liste des plantes et des quantités disponibles, Hortiser s'occupe de la facturation des produits. Selon les besoins des actionnaires, la compagnie peut offrir d'autres services comme le transport chez le client, l'entreposage avant la vente et l'achat en commun d'intrants (boîtes, manches, cache-pots, etc.). Ces intrants sont gardés à l'entrepôt de Boucherville, d'où des inventaires moindres chez les producteurs et des économies pouvant aller jusqu'à 15%.

Selon André Mousseau, les 18 membres d'Hortiser occupent environ le quart du volume des plantes ornementales en serre au Québec avec leurs 9 hectares en culture et près de 25 millions de chiffre d'affaires au total. Pour l'ensemble de la production ornementale, en serre et à l'extérieur, on parle de revenus bruts approximatifs de 100 millions de dollars par année.

La Coopérative Fédérée est actionnaire à 25% dans Hortiser, le Syndicat des producteurs en serre pour le même pourcentage et les producteurs-membres pour 50%

Projets pour 1991

Pour la première fois, l'an prochain, les actionnaires d'Hortiser vont faire une promotion générique dans le but de mieux identifier leurs produits, souvent confondus avec ceux qui viennent de l'extérieur du Québec.

On travaillera aussi de concert avec le nouvel Institut québécois de développement de l'horticulture mis en place l'an dernier. L'équipe de spécialistes en place à l'ITA de Saint-Hyacinthe a déjà fait le tour d'un bon nombre de producteurs pour bâtir avec eux un plan de production. On cherche en outre à améliorer les techniques de production et à élargir la gamme des produits horticoles. Certaines recherches ponctuelles en cours sur les géraniums, les potées fleuries, les poinsettias et les gerberas vont dans ce sens.

Rencontrés par *La Terre de chez nous* à la suite de l'assemblée, plusieurs producteurs ont souligné que la compagnie Hortiser leur offrait de grandes possibilités de marchés pour l'avenir. Cela leur permet de se concentrer davantage sur la production.

Pour cette année, le président fondateur, André Mousseau, sera épaulé à la vice-présidence par Jean-Paul Soucy et par Réal Martel comme secrétaire-trésorier et président du comité des finances. Jean-Denis Lampron et Raymond Rouleau font aussi partie du comité des finances.

UNE SOLUTION ÉCOLOGIQUE

Le contrôle physique des doryphores

Jacques Rioux, *(collaboration spéciale)*

Depuis quelques années, la production de pommes de terre du Québec est affectée par les doryphores qui, dans plusieurs cas, dévastent complètement certains champs en pleine production. Il n'est pas rare de voir tôt au printemps trois ou quatre doryphores adultes attendant l'émergence d'une jeune plantule de pomme de terre pour la dévorer.

Or, le meilleur moyen de contrôler ces insectes consiste à diminuer les populations très tôt au printemps, de façon à ce que cette génération d'adultes fasse le moins de dégât possible et surtout de les empêcher de se reproduire. Parmi les moyens de contrôle, il y a évidemment les insecticides qui, si bien utilisés dans de bonnes conditions et au bon moment, peuvent fournir un contrôle satisfaisant des populations.

Cependant, un des facteurs influençant le plus l'efficacité des pesticides sont les conditions climatiques sous lesquelles ils sont utilisés. Malheureusement, au Québec, à cette période de l'année, les conditions climatiques sont très instables et de ce fait, peuvent nuire à l'efficacité d'un insecticide appliqué.

Il s'agit souvent qu'un traitement soit raté pour que l'on perde le contrôle sur les populations de doryphores pour le reste de la saison.

Il faut donc se donner des alternatives ou si l'on veut des moyens suppiémentaires afin d'obtenir un contrôle plus adéquat et plus sûr.

C'est dans cette optique qu'au printemps 1990, dans le cadre du programme du MAPA « Introduction de nouvelles technologies à la ferme », nous avons présenté un projet de démonstration à la ferme pour le contrôle des doryphores.

Ce projet s'est déroulé à la Ferme des Pionniers, propriété de M. Gaétan Rouleau, à St-Laurent. Le projet consistait à trouver un moyen d'empêcher les doryphores ayant hiverné dans un champ en culture de pommes de terre en 1989, de migrer vers un champ dévolu à la culture de pommes de terre en 1990 et cela par des moyens physiques.

Le projet s'étendait sur une longueur de 366 mètres et se divisait en trois parties :

1. Sur les premiers 122 mètres, on retrouvait un fossé de 30 cm de profondeur par 30 cm de largeur dans son sommet. Le fond du fossé était recouvert d'un polyéthylène noir, une des parois était à angle droit. Parallèlement à ce fossé, des rangs de tagètes ont été plantés.

Le but du fossé était de constituer une barrière physique pour empêcher les doryphores de traverser tandis que les tagètes avaient comme rôle de masquer l'odeur des pommes de terre doryphores.

2. Sur la deuxième partie, également de 122 mètres, il y avait uniquement un fossé construit comme dans le premier exemple.

3. Sur la troisième partie de 122 mètres, on avait seulement planté des tagètes.

Ce projet a été mis en place au début du mois de juin.

le 5 juillet, nous avons fait une première évaluation des trois systèmes. Il était évident que les tagètes n'avaient aucun effet sur le contrôle des doryphores.

Par contre, le fossé démontrait de toute évidence une efficacité très grande pour capter les doryphores. Un échantillonnage pris à ce moment nous donnait une population de 35 000 doryphores adultes sur les 244 mètres de fossé de l'expérience.

À la fin de juillet, les doryphores capturés dans le fossé ont été ramassés, ce qui a permis de remplir trois sacs à ordures.

Le nombre de captures a diminué au cours du mois d'août, mais a augmenté à nouveau après le défanage des plants. Les captures des mois de juillet, août et septembre peuvent facilement s'évaluer à environ 10 000 à 12 000 adultes. Ce qui nous donnerait des captures totales pour l'ensemble de la saison d'environ 45 000 adultes. Considérant qu'il devait y avoir autant de femelles que de mâles, nous pouvons affirmer que l'impact sur les populations de doryphores de ce système est très grand, si l'on pense à la progéniture des 22 000 femelles capturées qui n'ont pu naître.

Cette technique a été utilisée cette année pour deux champs côte à côte. Par contre, il est aussi possible d'utiliser cette méthode pour un champ isolé et en préparation.

En effet, il suffit de semer la plante que l'on veut enfouir, de construire autour du champ le fossé et de l'autre côté du fossé, y semer quelques rangs de pommes de terre pour attirer les doryphores. De cette façon, nous pourrons dès l'année précédant la culture, commencer à réduire les populations donc faciliter le contrôle l'année même de la récolte. Cette technique couplée à des techniques mécaniques de contrôle des doryphores permettra de produire des pommes de terre sans ou avec très peu d'insecticides tout en ayant un très bon contrôle des doryphores.

Actuellement, il reste à mécaniser la fabrication du sillon et la pose du polyéthylène et cela en une seule opération.

N.B. : Ce projet a été conçu par Jacques Rioux, agronome au bureau régional du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation à Charny (Région 02) pour ce qui concerne le fossé et le polyéthylène, et par Patrice Thibault, agronome pour le club d'encadrement technique « Réseau de lutte intégrée Orléans inc. », pour l'emploi des tagètes. Le projet a été réalisé par Patrice Thibault et son équipe.

Un soupir de soulagement

C'est avec un soupir de soulagement que les propriétaires de la ferme Réal Roy et Fils, de Saint-Georges de Beauce, ont inauguré la reconstruction de leur entreprise le 11 novembre dernier, six mois après qu'elle ait été détruite par le feu.

Les travaux ont coûté près d'un million de dollars, sans compter les quelque 6000 heures de bénévolat offertes par les gens de la région. Une tradition dans la Beauce...

La veille de l'inauguration, un début d'incendie (dans le garage) avait donné des sueurs froides aux propriétaires. Heureusement, il a pu être maîtrisé à temps, et les dégâts se sont limités à la perte d'un tracteur.

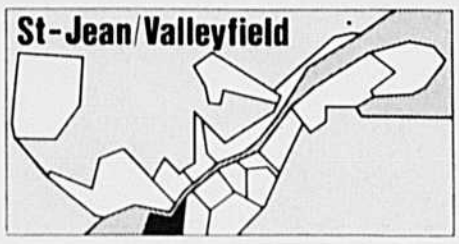
La ferme Réal Roy et Fils est l'une des plus grosses fermes laitières de la région, avec une production annuelle d'environ 900 000 litres.

J.L.



M. Gaétan Bilodeau (prés. de l'UPA de la Beauce) a procédé à la coupure officielle du ruban, en compagnie des propriétaires Claude Roy, Guy Roy et Raymond Roy.

CHRONIQUE SYNDICALE RÉGIONALE



Les bassins du canal Beauharnois
L'agriculture de retour après plus de 40 ans!

De ces grands espaces, plus de 2 000 ha, plusieurs centaines seront remises en culture à compter du printemps 90. On se rappellera que le Syndicat de St-Louis et la MRC Beauharnois/Salaberry ont entrepris, il y a de cela deux ans, une véritable tâche de moine, en décidant d'unir leurs voix, leurs énergies afin : d'une part de nettoyer ces espaces en friche et d'autre part, d'y introduire des affectations positives dont : l'agriculture.

Bien que cette idée en ait fait sourire plusieurs, lors de son énoncé, force nous est de constater que la détermination de ces gens a eu raison des embûches qui se sont présentées.

Ce sont près de 500 ha qui seront remis en culture, d'autres viendront au cours des prochaines années.

À preuve que la persévérance et la croyance en une cause ont non seulement leur place, mais portent fruit.

Questions fréquentes concernant la TPS

Dans les prochaines semaines, cette chronique sera sous forme de questions et réponses, puisque les interrogations sont nombreuses concernant l'application de la TPS sur les entreprises agricoles.

1- Le crédit de taxe sur intrants (CTI) est-il applicable à l'achat de tous les biens et équipements acquis par l'entreprise?

Les achats d'intrants servant directement à l'exploitation agricole sont éligibles au CTI. Pour 100% de CTI sur les biens amortissables (équipements, véhicules, etc.), l'utilisation doit être principalement commerciale (plus de 50%). Les biens non amortissables (outils et autres) doivent être utilisés commercialement à 90% pour être éligibles à 100% de CTI. Entre 10% et 90%, le CTI est calculé au prorata de l'utilisation, et à moins de 10%, aucun CTI n'est accordé.

2- La ristourne de la taxe fédérale sur l'essence et le diesel de 3,5 cents le litre continuera-t-elle d'être consentie?

Le remboursement de taxe sera toujours effectué, mais par le biais du crédit de taxe sur intrants. C'est-à-dire que la TPS de 7% sera facturée à l'achat, et donnera droit à un CTI, comme tous les autres intrants achetés pour la ferme. Selon une moyenne de prix payée pour les carburants dans les régions, le CTI sera en général équivalent ou supérieur aux 3,5 cents le litre remboursés en 1990.

Les achats de carburant effectués jusqu'au 31 décembre 1990 seront éligibles au remboursement de 3,5 cents le litre, et un délai de 2 ans est accordé pour s'en prévaloir. Les permis d'achat en vrac qui permettaient d'obtenir la ristourne directement des fournisseurs ne seront plus opérants en 1991.

3- Comment les escomptes sur achats sont-ils pris en compte pour le calcul de la TPS?

Les escomptes de volume et les ristournes accordés directement sur la facture doivent être soustraits du prix brut avant de calculer la TPS de 7%. Par contre, la TPS est calculée avant les escomptes pour paiements anticipés et les frais pour paiements en retard.

4- La période de déclaration de la TPS (mensuelle, trimestrielle ou annuelle) est-elle définitive, une fois le choix arrêté?

Le choix de la période de déclaration est effectif pour un an. Si un changement est désiré, il faut en aviser le ministère du Revenu avant le début de l'année suivante.

5- Le choix du statut d'exonéré (pour les producteurs et productrices qui ont des revenus de moins de 30000$) est-il avantageux? Ce choix est-il définitif?

Les producteurs et productrices qui ont des revenus de moins de 30000$ ont le choix de s'exonérer de la TPS, ce qui implique qu'ils ne facturent pas la TPS sur les ventes agricoles taxables, mais ils ne reçoivent pas non plus de crédits de taxe sur intrants (CTI). Ceci peut être désavantageux puisque les coûts de production vont afficher une hausse, et ainsi diminuer la compétitivité de l'entreprise. Il est plus avantageux de s'inscrire et de choisir des périodes de déclaration plus espacées (trimestrielles ou annuelles) pour éviter l'administration trop lourde.

Le choix de s'exonérer est aussi effectif pour 1 an. Il y a donc possibilité de revenir sur sa décision après un an. Il ne faudrait pas penser qu'on peut s'inscrire et s'exonérer alternativement pour profiter de CTI lors d'une année d'achats massifs et d'investissements. Si l'année suivante, une demande d'exonération est faite, le ministère demandera de rembourser une partie des CTI pour la portion non amortie des investissements.

6- Le remplacement de l'ancienne taxe de 13,5% par la TPS de 7% entraînera-t-elle une baisse de prix de 6,5% chez les consommateurs? (Cette question s'adresse aux agriculteurs et agricultrices en tant que consommateurs et non en tant qu'entrepreneurs).

Malheureusement la réponse est non. Comme la taxe fédérale de vente était perçue la plupart du temps avant que chaque intermédiaire augmente successivement le prix des produits pour sa marge de profit, sont «taux réel» par rapport au prix de vente est inférieur à 13,5%. Le taux variait aussi considérablement d'un produit à l'autre, mais il était en général élevé pour des articles coûteux où il y a peu d'intermédiaires (environ 11% du prix des voitures neuves), et très bas pour les articles bon marché vendus dans les quincailleries par exemple.

Pour les articles dont le taux de taxation «réel» est supérieur à 7%, il pourrait y avoir une baisse de prix correspondant à la différence entre le taux réel de la taxe de vente fédérale et les 7% de la TPS. Mais cela reste à voir... La concurrence entre commerçants forcera-t-elle ceux-ci à refiler les économies aux consommateurs?[1]

Voici un tableau résumant une étude effectuée par Informetrica, qui donne une idée des augmentations et des baisses de prix prévues pour 19 catégories de produits et services. Il s'agit bien sûr de changements à long terme, qui ne se manifesteront pas nécessairement le 1er janvier 1991. Ce tableau a été tiré de la revue *Consommateur canadien*, Guide 1991 des finances.

AUGMENTATIONS PRÉVUES	
Services récréatifs	8%
Restaurants, hôtels et débits de boissons	7,4%
Nettoyage à sec et lessive	7,3%
Gaz naturel	7,3%
Autres combustibles	7%
Électricité	6,8%
Tarifs de transport	7,3%
Autres services ménagers	6,3%
Vêtements pour femmes et enfants	5,9%
Vêtements pour hommes et garçons	5,8%
Achat et réparations de chaussures	4,8%
Livres, revues et fournitures de bureau	5,4%
BAISSES PRÉVUES	
Aliments et boissons non alcoolisées	–3,4%
Médicaments et produits assimilés	–3,4%
Produits de toilette et cosmétiques	–2,2%
Voitures neuves et d'occasion	–2,1%
Appareils ménagers	–1,8%
Meubles et tapis	–0,8%
Loyers	–0,2%

D'après Informetrica Ltd., *The Goods and Services Tax at 7 Per Cent*, 5 mars 1990.

(1) Revue *Consommateur canadien*, Guide 1991 des finances. ***Andrée Lagacé, DREPA***

AU COEUR DU QUÉBEC

Une cuisine régionale

Mauricie-Nicolet

Caroline Duval

La région du coeur du Québec, composée des régions agricoles de la Mauricie et des Bois-Francs, lançait, le 23 novembre dernier, lors d'une conférence de presse gastronomique, sa cuisine régionale.

Quatre établissements de la région ont reçu l'accréditation de la «cuisine régionale». Il s'agit de l'Auberge du Lac-Saint-Pierre, de Pointe-du-Lac, du motel A la Claire Fontaine, de Plessisville, du restaurant l'Escale, de Sainte-Anne-de-la-Pérade et du restaurant Chez Claude, Castel des Prés, de Trois-Rivières-Ouest. Lors du dîner gastronomique, ces derniers étaient en vedette. Ils ont présenté aux convives des plats innovateurs, d'une présentation très originale et d'un goût exquis, tous préparés avec des produits régionaux.

Grâce à divers types de sol, des élevages variés, des fruits et légumes qui évoluent selon différents climats, un bassin hydrique qui permet l'arrivée et la fraie de plusieurs espèces de poissons, la région du coeur du Québec peut jouir d'une cuisine régionale tout à fait spécifique et fort variée. Le miel, les endives, les produits de l'érable, le lapin, le poulet, pour ne nommer que ceux-là, sont autant de productions reconnues à la région qui deviennent de plus en plus exploitées par les secteurs de la restauration et de l'hôtellerie.

Terrine de lapin À la Claire Fontaine. Médaillon de porc parfumé au vinaigre de framboise. Potage aux poulamons de l'Escale. Paupiette de volaille aux champignons de Saint-Léon et sa sauce au miel de Chez Claude. Délice à l'érable garni de chocolat blanc de l'Auberge du Lac-Saint-Pierre. Voilà un menu apprêté avec originalité et créativité tout en présentant des produits du coeur du Québec.

M. Alain Provençal, représentant de l'Association touristique régionale, a rappelé l'importance que revêt la cuisine régionale pour l'industrie touristique. Outre ses grands espaces verts, la pêche et la chasse et ses nombreux festivals, le vaste territoire du coeur du Québec, ainsi que toutes les régions québécoises, doit posséder des spécificités culinaires. Ce potentiel est aujourd'hui à peine exploité; c'est pourquoi la Société des Chefs, cuisiniers et pâtissiers de la province de Québec, en collaboration avec une dizaine de partenaires de la chaîne bio-alimentaire, a mis sur pied un tel projet. Le comité Mauricie-Bois-Francs entend développer un réseau régional en créant un circuit gastronomique et en mettant sur pied des forfaits comprenant la restauration et l'hébergement. Ainsi, les établissements de restauration seraient davantage commercialisés.

La conférence avait lieu à l'école secondaire De-la-Salle, de Trois-Rivières, établissement scolaire offrant un programme d'art culinaire. Ainsi, en impliquant la relève des chefs cuisiniers et les quatre restaurateurs régionaux accrédités, le comité du coeur du Québec a fait de cette conférence, un événement original et sans précédent. Une trentaine de personnes ont répondu à l'invitation: des gens de l'information, du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, de l'Union des producteurs agricoles, de l'Association d'économie familiale, de l'Association touristique, des professeurs en alimentation, des chefs cuisiniers, des hôtelleries, des restaurateurs.

Dans la prochaine édition du guide touristique régional, publié à 140000 exemplaires, les quatre établissements accrédités y seront mis en valeur. D'ici janvier 1991, un réseau de 75 restaurants afficheront le logo «Cuisine régionale» et ce, dans les 12 régions agricoles et les 19 régions touristiques du Québec.

PARTICIPACTION

Laissez les pros filer devant.
Prenez l'hiver à votre rythme.
Suivez la piste,
vous garderez la ligne !

À vous de jouer.



LE COURRIER DE MARIE-JOSÉE

CONDITIONS DU COURRIER: Se présenter — âge, sexe, situation, — Lettre courte, précise, lisible, détails essentiels — pas plus de 5 pages — Pseudonyme court et original — Pas de service d'échange — Si on réécrit, mentionner pseudonyme et date de publication de la réponse précédente, rappeler le problème précédent — Réponse personnelle dans cas grave et urgent, demandant discrétion spéciale: pour cela, joindre enveloppe adressée à soi et timbrée. Adressez vos lettres à: «Le Courrier de Marie-Josée», La Terre de chez nous, 555, boul. Roland-Therrien, Longueuil J4H 3Y9.

«Peut-on s'habituer à vivre sur une ferme?»

Nous avons acheté une terre il y a 3 ans. Mon mari ne s'était pas occupé de mon opinion à ce moment-là. Nous sommes mariés depuis 7 ans et avons un enfant. Nous vivions tranquillement à la ville et avions une belle petite maison, dont nous n'avions pas de problème à faire les paiements, car nous avions tous les deux une très bonne situation. J'étais heureuse, j'étais bien, jusqu'à ce que mon mari me dise: «Je m'achète une terre, j'y serai le patron et plus personne pour me donner des ordres.» Avant de me marier, je lui avais fait part que je ne voulais pas aller vivre sur une ferme car je n'aimais pas faire ce travail. Je l'avais averti, car je savais qu'il était fils de cultivateur.

Mais ce fut en vain. Un jour, il acheta la ferme sur laquelle je suis malheureuse. Au début, il se levait à 6 heures le matin et se couchait tard. Pour lui faire plaisir, j'allais au train avec lui, mais je suis tombée malade. Le médecin m'a défendu de continuer ce travail, je n'avais pas la santé. Par la suite, mon moral en a pris un coup. Étant habituée dans les relations publiques, les grands magasins, les salles de danse, la pollution et le bruit d'une grosse ville comme Montréal, je tombais dans un monde trop tranquille. J'étais si désorientée moralement que j'en ai fait une dépression. Pour empirer la situation, ça ne va pas bien financièrement. Je peux dire que mon mari, même s'il était fils de cultivateur, il n'était pas fait pour être lui-même cultivateur. Il ne se lève jamais avant 8 heures le matin, puis il commence un travail pour ne pas le finir et il est beaucoup trop coléreux pour garder des animaux, car je sais qu'il faut être patient avec les bêtes.

Je lui ai demandé de vendre et de s'en retourner à la ville, mais il m'a dit: «Non jamais. Ici, je suis libre de faire ce qui me plaît, je ne veux pas retourner étouffer en ville!» Parfois, je m'assois, mon bébé sur mes genoux, et je me demande si un jour, je pourrai m'y habituer. Est-ce qu'on peut s'habituer à un monde totalement différent de ce que l'on a vécu pendant 25 années? Puisque mon mari refuse de retourner à la ville, je dois rester pour mon enfant et pour lui. Y a-t-il un espoir pour qu'un jour, je me sente chez moi sur une ferme? C'est d'ailleurs mon plus grand désir!

Déçue.

R/ Ma chère amie, voilà une lettre à laquelle je ne sais vraiment que répondre. Votre compagnon de vie a pris seul une décision qui engageait tout votre couple et maintenant il persiste dans sa volonté de continuer envers et contre tous, même si ce n'est plus rentable et si ça ne le satisfait pas profondément.

Comme quoi pour s'engager dans le mariage, il faut que ce soit le fait d'adultes, non d'enfants. Essayons de voir clair dans le personnage de votre mari. C'est probablement un être orgueilleux, entêté et assez dur pour les autres. Maintenant qu'il s'est engagé dans une voie, il ne veut pas en démordre. D'autre part, il trouve dans sa vie nouvelle une liberté dont il a besoin, car il étouffe en ville.

Vous, vous étouffez à la campagne, parce qu'il y a trop de silence, trop d'air, trop de temps. Ce à quoi vous n'étiez pas habituée. Que pouvez-vous faire?

La solution forte: «Si tu ne te décides pas à me ramener en ville, je pars avec la petite.» Ou la solution Donalda: «Mon vieux, je comprends tes raisons, je reste à me bercer sur la galerie avec la petite.» Ou bien la solution intelligente, celle du compromis et de l'équilibre: «Si on s'asseyait ensemble ce soir pour discuter comme deux adultes de la difficulté qui nous confronte.» Vous faites chacun une liste des avantages et des inconvénients de la situation. Bien écrite en noir sur blanc, sur papier. C'est très important psychologiquement. Vous confrontez ensuite vos avis et vous discutez. Vous essayez de vous rallier le plus grand nombre de points chacun et vous essayez d'améliorer partie par partie, sans rien détruire, ce qui peut être amélioré.

Si votre mari veut rester sur la ferme, qu'il s'organise pour qu'elle soit rentable et qu'il y mette du sien. À ce moment-là, vous allez avoir le goût de l'aider et d'améliorer votre sort. De votre côté, vous allez vous intégrez de mieux en mieux à la vie rurale, chercher à vous faire des amies, des appuis. Vous allez vous inscrire dans les mouvements de la paroisse, sortir prendre de grandes marches avec votre fille, établir de vraies relations avec vos voisines. Obtenir aussi de retourner en ville, de temps en temps pour vous «aérer» dans la poussière. C'est nécessaire à votre équilibre. Si vous vous aimez tous les deux, vous pouvez changer vos attitudes, et réapprendre à vivre.

Votre lettre exprime très bien la difficulté de la condition de l'épouse «qui doit suivre son mari...» Ce que la loi oblige, les mentalités devraient quand même avancer assez pour que des décisions de cette nature puissent se prendre à deux. Nous aviez une situation en ville, est-ce que vous avez tout abandonné pour le grand «rêve de la campagne»?

J'espère que votre lettre aidera certains couples à comprendre que quand on vit à deux, c'est partout. Pas uniquement dans la chambre à coucher et qu'un mariage réussi se vit entre deux personnes égales en droits et en responsabilité.

Marie-Josée

AIMER, C'EST DEBOUT

À ce cher monsieur qui se plaint de sa femme parce qu'elle ne lui donne pas satisfaction dans le lit.

Monsieur, vous avez accumulé des biens durant 25 ans, mais avez-vous pris le temps de vous arrêter pour voir votre femme, pour apprécier ce qu'elle faisait pour vous?

Lorsque vous fréquentiez votre femme, vous saviez utiliser vos charmes pour la séduire, vous saviez dire les mots qui lui faisaient plaisir et vous saviez mettre de la tendresse dans vos bras lorsque vous l'enlaciez. Pourquoi, au lendemain du mariage, est-ce si différent? Parce que vous avez trop de travail? Avant le mariage vous aviez le même travail et vous preniez le temps de vous arrêter.

La femme qui travaille aux champs a besoin de se sentir appréciée et être encouragée, même si son travail n'est pas parfait, parce que son travail, elle le fait pour celui qu'elle aime. Si durant la journée elle ne reçoit que des reproches et que le soir elle doit s'occuper seule des enfants, de la vaisselle, du ménage, au moment de se coucher elle n'est pas prête moralement à faire l'amour. L'amour c'est durant la journée que ça se vit.

À 40 ans, une femme se transforme. Comme une adolescente, elle est en conflit avec elle-même et avec ce qui représente l'autorité. Elle a des adolescents qu'elle se doit de comprendre et d'aider. L'homme qui n'avait le temps que pour ses affaires n'a pas vu sa femme se transformer, ni ses enfants grandir. Il arrive à 40 ans et se demande ce qui se passe. Il ne comprend plus rien, parce qu'il a oublié d'être à l'écoute des autres. La femme est prise entre le mari et les enfants. Elle voudrait trouver une oreille attentive qui comprendrait les secrets d'un coeur blessé. Elle voudrait trouver une épaule pour appuyer sa tête trop lourde de déceptions. Elle voudrait trouver des bras fermes mais amoureux qui la retiendraient. Mais la femme ne peut compter que sur elle-même. En plus, l'homme menace d'aller ailleurs.

Vous oubliez quelque chose monsieur, si vous allez ailleurs, vous devrez utiliser vos charmes pour conquérir une autre femme. Pourquoi ne mettriez-vous pas tous vos efforts pour reconquérir votre femme?

Lorsqu'il s'agissait de vous défouler, souvent en insultant votre femme, vous aviez des idées pour au moins une demi-heure. Essayez durant une demi-heure de ne dire que des compliments à votre femme.

Vous preniez une heure pour parler de vos tracas et vous vouliez que votre femme vous encourage. Prenez donc une heure pour parler d'elle, de ses joies, de ses peines, ses souhaits, son travail, mais surtout ne dites pas: (Moi, je...). Ce qu'elle a à vous dire ça fait 30 ans que vous refusez de l'écouter. Étudiez bien la situation dans laquelle vous êtes et dites-vous: «Qu'est-ce que JE dois changer dans mon comportement?» Soyez patient, ce que vous avez mis 20 ans à détruire vous devrez prendre 20 ans à reconstruire.

Une histoire vécue en terminant. Un soir j'avais besoin de me sentir aimé. Je m'assois près de mon mari et je lui dis de me dire des mots d'amour. Je ne voulais pas entendre parler de travail. Il a été une demi-heure sans dire un mot. Je me suis couchée déçue. Croyez-vous que j'ai pu répondre à ses avances dans le lit? AIMER, c'est debout. FAIRE L'AMOUR c'est couché. La femme aime et doit se sentir aimée avant de faire l'amour.

Patrons *La Terre de chez nous*



5638 — Tunique pour toute occasion. Tailles 10 à 20.
5142 — Amusante vache pour le bazar. 25 po de hauteur.
5709 — Robe à plusieurs versions élégantes. Tailles 8 à 18.

Adressez vos commandes à *La Terre de chez nous*, Service des patrons, 7 Curlly Ave., Toronto (Ontario) M4B 3L8. Vos NOMS et ADRESSES EN LETTRES MOULÉES. Disponibles dans les tailles mentionnées, n'oubliez pas le numéro. Utilisez un mandat-poste. Prix pour tous les patrons: 3,25$ chacun plus 75¢ de frais de poste. Patrons en anglais avec lexique en français. Pas de timbre-poste.

Femme d'un ancien cultivateur, 45 ans

LUTTER CONTRE LA PORNO

Q/ Je suis une lectrice assidue de la *TCN*. La première chose que j'y lis, c'est la chronique de Marie-Stéphane. J'ai aimé un article, l'automne dernier, touchant les journaux pornographiques qui traînent un peu partout, même dans nos bonnes épiceries de chez nous. Si j'avais plus d'argent, j'en ferais le tour et je déchirerais ces saletés. Mais ça n'arrangerait rien.

Les Cercles des fermières et l'AFÉAS ont demandé des lois pour que ces publications ne soient plus exposées à la vue de tous. Les résultats sont lents à venir.

Mme de la Beauce

R/ C'est par une action concertée au niveau des municipalités que l'on peut le mieux agir contre ces déploiements. Merci pour les bons mots. Depuis quelque temps, la chronique de Marie-Stéphane a été sacrifiée, mais les choses devraient se rétablir au fil des semaines.

JE PRENDS SOIN DE MOI

Je viens partager mon vécu avec Sylvie de Pointe-du-Lac, de *La Terre de chez nous* du 4 octobre.

J'ai 55 ans, mon mari ne me fait pas de compliments. Je m'en fous comme de l'an 40! S'il mourait, qui me ferait des compliments? Je prends soin de mon physique, pour mon plaisir personnel.

Je suis dans le fond d'un rang, mais je suis toujours bien mise, maquillée, boucles d'oreilles, vernis sur les ongles des orteils. Je prends du temps pour me faire plaisir, lui s'il veut se laisser pousser la barbe pendant 4 jours, c'est son problème. Quand il se rase et se lave, je le complimente. Je mets beaucoup d'humour dans ma vie.

Si je manquais de sexe j'aurais un vibrateur, c'est un amant qui ne cause pas de problème, il sait garder le secret.

J'ai bien aimé votre réponse, Marie-Josée, longue vie à vous et à votre courrier.

Madame Olive

JE VOUDRAIS CORRESPONDRE

Je suis une lectrice de 39 ans. Aujourd'hui c'est un peu un appel au secours que je lance. Je suis handicapée suite à la sclérose en plaques. Depuis 6 mois, je suis en permanence à l'hôpital. Auparavant, j'étais infirmière-auxiliaire.

Le problème est que je m'ennuie énormément et j'ai très peu de contacts. Voici, par l'entremise de votre courrier, j'aimerais recevoir quelques lettres de gens qui aimeraient correspondre avec moi, cela m'aiderait à passer le temps. Je vous remercie de votre attention.

Maud

Votre appel est lancé. Écrivez-nous et nous vous mettrons en communication avec Maud.

UN FIDÈLE DU COURRIER DE NORMÉTAL: Mon cher ami, vous ne pouvez espérer, à 71 ans, connaître la vie sexuelle de vos 40, 50 ou même 60 ans. Que votre épouse ou vous connaissiez quelque défaillance, c'est tout à fait normal. Tant de gens n'ont plus de vie sexuelle du tout dépassé un âge bien moyen. Votre épouse peut connaître plus de satisfaction, en se préparant mentalement et physiquement avant que vous n'entriez dans le jeu proprement dit. Je vous félicite de tenir autant compte des besoins de votre compagne, il y a trop de gens qui égoïstement font leur petit bonheur sans s'occuper d'autrui. Vous faites bien de ne pas en faire un drame. Recherchez cependant dans votre couple toutes les satisfaction possibles et continuez votre belle vie conjugale.

POUR BÊTASSE

Je suis un jeune homme qui est passionné d'agriculture comme celle qui signait «Bêtasse» dans l'édition du 27 septembre. J'ai parfois les mêmes impressions qu'elle et j'aimerais bien pouvoir la rejoindre si c'est possible.

Pierre

Si «Bêtasse» le veut, nous lui donnerons votre adresse.

MON NEZ DANS VOTRE CUISINE

Muffins aux pommes

C'est le temps des pommes et parfois, si on a des pommiers, on en a beaucoup et on ne sait trop comment les utiliser. Des muffins aux pommes sont une excellente idée d'utilisation, car ils sont une excellente collation et peuvent très bien être consommés au déjeuner ou être inclus dans la boîte à lunch. Ils se congèlent très bien et de cette façon il est possible d'en avoir toujours sous la main.

MUFFINS AUX SON, POMMES ET RAISINS

2 tasses de farine à tout usage
4 c. à thé de poudre à pâte
1 c. à thé de soda à pâte
1 c. à thé de sel
3 tasses de son de blé
2/3 de tasse de cassonade brune peu tassée
4 pommes pelées et coupées en cubes
1/2 tasse de raisins secs
2 oeufs
1½ tasse de lait
2 c. à table de vinaigre
1/4 de tasse d'huile

Mêler ensemble tous les ingrédients secs. Ajouter les pommes et les raisins.

Ajouter les oeufs, le lait, l'huile et le vinaigre. Mêler aux ingrédients secs, juste assez pour humecter. Emplir aux 2/3 des moules à muffins et mettre au four à 375°, de 15 à 18 minutes. Quantité: 24 muffins.



MUFFINS AUX POMMES ET GERMES DE BLÉ

2½ tasses de farine
4 c. à thé de poudre à pâte
1 c. à thé de soda à pâte
1 c. à thé de sel
2½ tasses de germe de blé
2/3 de tasse de miel
4 pommes coupées en cubes
2 oeufs
1½ tasse de lait sur
1/4 de tasse d'huile

Mêler ensemble tous les ingrédients secs. Ajouter les pommes en cubes.

Ajouter le miel, les oeufs, le lait sur et l'huile. Mêler aux ingrédients secs, juste assez pour humecter. Emplir aux 2/3 des moules à muffins et mettre au four à 375°, de 15 à 18 minutes. Quantité: 24 muffins.

PARLONS TRICOT

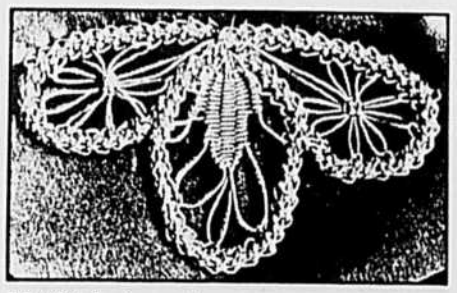
Une note de romantisme...

Jeannette Hamel-Bellefeuille

Parfois, il ne suffit que d'un petit quelque chose pour changer l'allure d'une robe, d'un chemisier, etc. Pourquoi ne pas y ajouter une note romantique! Cette dentelle légère est facile à réaliser, si vous savez crocheter.

Peu importe la forme que vous donnerez à cette dentelle, elle peut garnir un col ou l'encolure d'une robe, l'empiècement ou la pochette d'une blouse, etc.

En suivant les trois étapes décrites ci-bas, vous réussirez la dentelle de cette photo, qui remplace la pointe de ce col.



Matériel nécessaire:
Fil câblé (coats 10) (les fils perlés ou à faible torsion ne s'y prêtent pas) ou un fil écossais.
1 crochet de grosseur 2 mm et moins.
Du papier blanc, avec un crayon pour le tracé du schéma.
Une aiguille à tapisserie (bout arrondi) permettant au fil de traverser le chas.
Un carré de coton et un cerceau à broderie.

1re étape: préparation du schéma

Tracer d'abord sur papier le schéma et le parcours que prendra le lacet tricoté. (Figure A).

Si celui qui accompagne cet article vous plaît, l'agrandir selon vos besoins et transférer sur votre morceau de coton avec un crayon à colorier ou feutre.

Votre schéma est prêt pour réaliser votre dentelle.

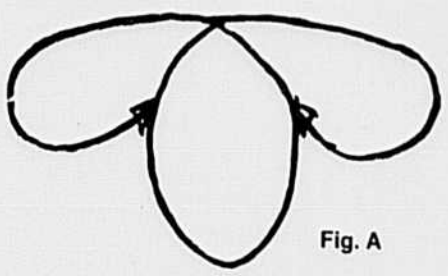


Fig. A

2e étape: crochetage du lacet de base

Débuter par 2 mailles en l'air, crocheter dans la première maille en l'air, une MAILLE SERRÉE (fig. a), allonger la boucle du jeté. COULER ce jeté.



Fig. a

Piquer le crochet sous les 2 brins placés en oblique à la droite de l'ouvrage, voir les flèches de la figure b,



Fig. b

Exécuter la manoeuvre telle la figure c.



Fig. c

Ensuite TOURNER l'ouvrage de bas en haut, pour que votre crochet soit en position normale. (Fig. d).



Fig. d

Allez chercher un jeté, puis couler celui-ci dans les deux boucles comme pour compléter une maille serrée. (Fig. e).



Fig. e

Piquer ensuite, par en arrière, comme la fig. c, dans les 2 brins arrière. TOURNER votre travail pour que le crochet soit en position normale. Allez chercher un jeté, le couler dans les deux boucles et répéter l'opération. (Fig. f).



Fig. f

Crocheter ainsi aussi longtemps que la longueur sera nécessaire pour suivre le tracé de votre schéma.

Poser le lacet sur le dessin, lui faire parcourir le tracé, sans qu'il soit trop tendu. Lorsque la longueur est suffisante, terminer par une maille serrée. COUPER le fil. Répéter à nouveau s'il vous faut réaliser une autre dentelle identique (ex. pour un col).

3e étape: exécution de la dentelle (broderie)

Sur le morceau de coton prévu pour exécuter la dentelle, avec une aiguillée de fil à coudre, fixer le lacet sur le trajet que doit parcourir celui-ci. Un faufil suffit à le retenir en place. Puis tendre ce tissu dans un cerceau à broder: cette opération facilitera le remplissage de la dentelle.

Avec l'aiguille à tapisserie, attacher les extrémités du lacet pour qu'il rejoigne la forme établie.

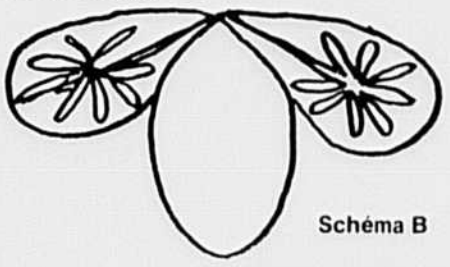


Schéma B

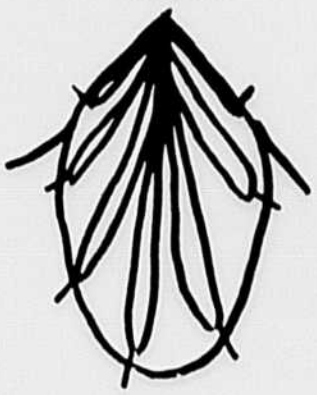
Avec une aiguillée du même fil employé pour le lacet, entrer en aller-retour pour retenir le fil en place, et suivre le tracé de la flèche sur le schéma B ci-inclus.

Après avoir croisé les fils, revenir au centre de la pétale et tourner avec votre aiguille en tissant le noeud (2 brins dessus, 2 brins dessous).

Faire un deuxième tour, piquer au centre, pour revenir au point de départ et rattacher votre fil en aller-retour (NE FAITES PAS DE NOEUD).

Refaire le même travail pour la 2e pétale.

Pour la pétale centrale, suivre le schéma C. Lancer l'aiguille à mi-chemin du point de rencontre, puis au point de rencontre, à mi-chemin avec le centre, puis au centre, et continuer à l'inverse. VOUS REVENEZ TOUJOURS AU POINT CENTRAL.

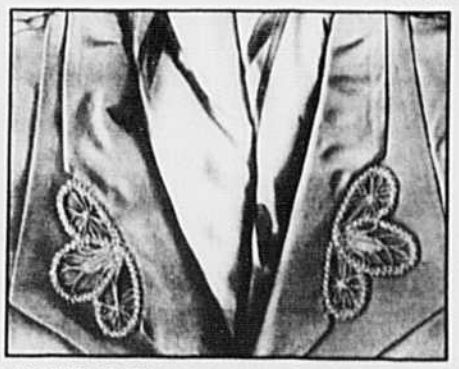


Pour le remplissage: travailler au point de reprisage ou de tissage. Passer l'aiguille dessus, dessous les fils au fur et à mesure qu'ils se présentent. Travailler ainsi au moins 5 fois, puis laisser les fils du début et de la fin. Reprenez avec les 5 suivants, en les travaillant 5 fois, laisser à nouveau les premiers et derniers, travailler sur les 3 suivants 5 fois, abandonnez alors 1 fil de chaque côté, et travailler en refermant la pointe. Terminer en rentrant votre aiguille au travers du tissage, sans toutefois le briser, faire un aller-retour à l'intérieur du lacet. Couper.

Enlever le faufil, mouiller légèrement, poser sur une serviette recouverte d'un coton léger et passer le fer à vapeur, pour bien bloquer.

Vous êtes prête à fixer votre touche romantique à votre vêtement.

Bon succès aux dentellières.



RADIO TÉLÉ

Tout et rien

Je vous ai fait faux bond ces dernières semaines, pour demeurer auprès d'une malade très chère. Le retour à la normale me ramène avec mon petit sac de commentaires.

Il y avait du bon dans la retenue qu'imposaient l'Église et les contraintes sociales à l'époque d'Émélie Bordeleau et Ovila Pronovost. Quelle belle scène d'amour la semaine dernière entre les deux amoureux accoudés sur la clôture. C'était plus intense que les embrassements les plus compulsifs des amants modernes qui se jettent au lit avant de savoir leurs noms.

Les Filles de Caleb nous offrent de très bons moments, de l'émotion et de la sincérité. Certaines scènes sont parfois trop longues et l'action languit. Mais la production reste de qualité et marquera nos annales. On doute cependant que ce film québécois puisse être reproduit tel quel sur les écrans de France. La langue fait difficulté, parfois même pour nous, alors qu'en croire pour les mal-entendants de Paris qui demandent sans cesse : « Qu'est-ce qu'il dit le Québécois ? »

Un aimable lecteur agronome de la Côte-du-Sud m'envoie ces lignes : « J'ai bien aimé votre billet au sujet des Filles de Caleb. Je me souviens de la petite école de rang où mes soeurs ont commencé à enseigner vers l'âge de 16 ans. L'une d'elles est décédée par accident à 26 ans en allant enseigner en voiture à cheval un lundi matin en octobre 1927. L'autre, âgée maintenant de 86 ans, a enseigné durant 35 ans. Elle réside dans un hôpital depuis 8 ans. J'ai pensé à mes soeurs quand j'ai lu votre propos. »

Il faudrait en effet, cher ami, qu'on écrive en détails ce que furent les vies de ces femmes qui ont sacrifié leur jeunesse pour sortir les générations de la gangue de l'ignorance. On a bien écrit un livre sur les petites écoles de rang. Mais on attend celui sur les petites maîtresses d'école. Il faudrait s'empresser de le faire pendant qu'il en existe encore...

Le Signe de Feu étant d'une platitude repoussante, je me suis consolée avec le Dossiers Mystères de Jean Coutu. On nous annonçait du neuf dans l'histoire tragique de Denise Morelle. Peu de choses, sauf des hypothèses déjà connues. Est-il bien nécessaire de s'appesantir sur les détails d'horreur et de nous montrer les instruments de torture avec complaisance ?

Pourquoi aussi Jean Coutu s'exprime-t-il avec une pointe d'accent américain ? La plupart des films projetés viennent évidemment des États-Unis et il doit parfois emprunter l'anglais pour citer des endroits et des personnages. Il a ensuite de la difficulté à se replacer dans l'accent de nous tous. Comme parfois dans l'imprimé on passe à l'italique pour indiquer un titre et que l'on oublie de revenir ensuite au texte courant.

Beaucoup de gens me demandent de signaler à quel point il leur est pénible de subir à la télé des sacres et des mots grossiers. J'ai souvent abordé la question. La meilleure méthode est encore de protester auprès des postes qui diffusent ces exagérations. On n'élève pas le niveau culturel et comportemental d'une société en nivelant par le bas.

Le juron de Francine Duval est en passe de devenir le laissez-passer de bien des gens. Son m... m... s'entend partout. Les Mexicains vont bientôt citer les « Los maudos mardos... »

Marie-Stéphane

LA SEMAINE VERTE

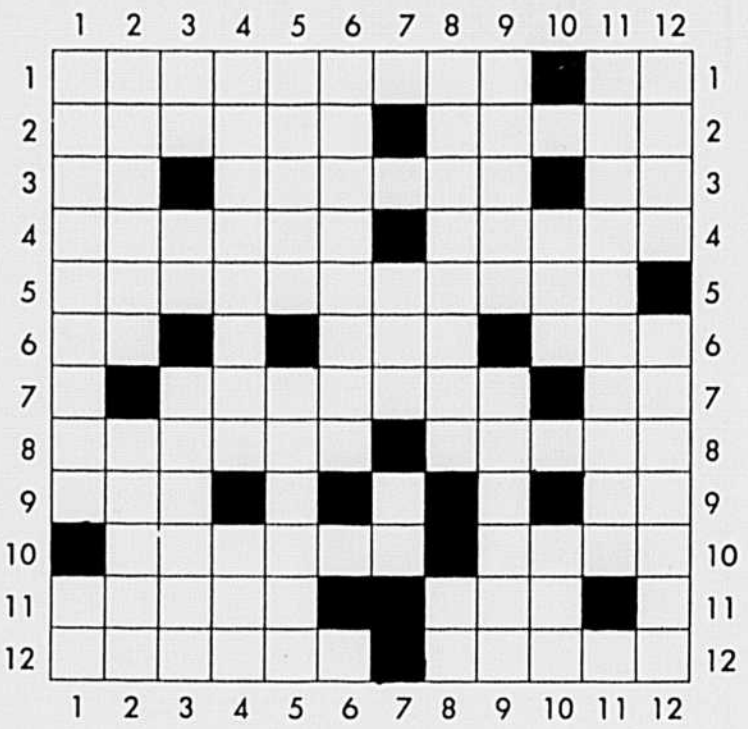
Dimanche le 2 décembre 1990 à midi

— Le dossier : l'agriculture en Suisse
— La chronique horticole : nouveautés horticoles
— Courts sujets :
- le GATT et la Nouvelle-Zélande
- les céréales de l'Ouest et la crise dans le Golfe

SOLUTION DU 22 NOVEMBRE



MOTS CROISÉS



HORIZONTALEMENT

1- Plantation d'érables. - Aperçu.
2- Machine à moudre les grains. - Plante d'Afrique.
3- Carcasse. - Plaie sur un arbre. - Germanium.
4- Fis son testament. - Cuvette.
5- Assèchement.
6- Possédé - Île-du-Printe-Édouard. - Pianiste français.
7- On l'invoque pour retrouver les objets perdus. - Titane.
8- Époque où se fait une récolte. - Femelle du porc.
9- Désert de dunes. - Métal précieux.
10- Chien de berger français. - Établi.
11- Poète africain. - Ondulation des couches de terrain.
12- Plante ornementale. - Crier, en parlant des moutons.

VERTICALEMENT

1- Herse. - Grand-père.
2- Plante du bord des étangs. - Grande plante.
3- Or. - Strontium. - Poirier.
4- Tamisions la farine. - Une des Cyclades.
5- Arbuste ornemental. - Fruit rouge.
6- Opération consistant à enlever un fragment d'écorce.
7- Tête d'une tige de blé. - Cadmium.
8- Peu souvent - Plomb.
9- Animal soigné chez un éleveur. - Arbre.
10- Rivière alpestre d'Europe. - Plante potagère.
11- Ensemble des végétaux d'une région.
12- Utiliser. - Donner aux terres un troisième labour.

POUR INTÉGRER DES IMMIGRANTS EN MILIEU RURAL

Québer verse 20 000 dollars

Clôde de Guise

Le Québec a accueilli 25 789 immigrants en 1988. Sur les 5 000 inscriptions au Service d'emploi agricole (SEA) de l'UPA de la région de Montréal près de 4 000 sont des demandes faites par des immigrants reçus. « Cela s'explique par le fait qu'il y a beaucoup d'emplois saisonniers disponibles en agriculture », précise madame Hélène Varvaressos, directrice du Service de la main-d'oeuvre et prévention, à l'UPA.

C'est dans ce contexte que le ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration (MCCI) a accordé une subvention de 20 000,00 $ à l'UPA afin qu'elle développe des outils de base facilitant l'intégration des travailleurs immigrés en milieu rural.

Un projet pilote

Le service que dirige madame Varvaressos compte réaliser d'ici mars 1991, un vidéo destiné aux producteurs agricoles qui engageront des immigrants. On veut ainsi les sensibiliser à la réalité des nouveaux arrivants. Ce document didactique devrait permettre une ouverture à d'autres milieux culturels et de franchir la barrière des préjugés. Les producteurs seront également conviés à des sessions de formation et d'information organisées par les SEA de la région de Montréal qui regroupent le plus grand nombre d'immigrants.

Quant à la sensibilisation des travailleurs étrangers à la réalité du monde rural québécois, des brochures seront distribuées au sein des différentes communautés culturelles, expliquant ce qu'est le travail agricole, quelles sont les tâches à exécuter, etc. On espère, dans l'avenir, pouvoir compléter par la production d'un vidéo s'adressant aux immigrants. Mais pour cela, il faudra que le MCCI débloque de nouveaux fonds. Faut-il préciser que la demande d'origine de l'UPA était de 50 000,00 $? L'objectif final de ce projet est de faciliter l'intégration des travailleurs étrangers au Québec.

PETITE NOUVELLE

Les verrues aiment les adolescentes

(ASP) À tout moment, cinq millions de Canadiens ont une verrue. Selon les études, les verrues ont une prédilection pour les adolescents, pour les femmes et pour tous ceux qui transpirent beaucoup. Aussi, si vous êtes une adolescente et avez tendance à transpirer, méfiez-vous... les verrues vous guettent ! Pour attraper le virus responsable, rien de plus simple : une poignée de main suffit. Pour s'en débarrasser, l'idéal est de voir un médecin. Celui-ci pourrait, entre autres, utiliser de l'azote liquide pour les brûler. Un peu douloureux mais efficace.

La grille de chez nous

Lorsque tous les mots retrouvés dans la grille auront été encerclés soit de façon horizontale, verticale ou diagonale, les lettres restantes créeront le mot-mystère.

MOT-MYSTÈRE (10 LETTRES)

DÉLICES EN CONSERVES

C	C	I	R	E	P	I	C	E	L	F	C
O	N	F	I	R	I	N	M	C	A	I	O
S	E	I	R	G	T	O	P	H	B	L	M
E	O	T	U	I	R	L	I	A	E	T	P
E	U	H	M	A	E	L	E	U	U	R	O
V	R	R	C	N	D	A	D	D	R	E	T
R	S	E	E	I	A	G	A	A	E	R	E
E	T	S	L	V	N	E	L	G	H	U	M
S	I	T	A	S	I	R	U	E	C	C	U
N	U	E	V	L	R	E	O	T	U	O	G
O	R	U	E	V	A	S	R	C	O	R	E
C	F	S	A	U	M	U	R	E	L	P	L

AIL
ARÔME

CIRE
COMPOTE
CONSERVES
CORNICHON

ÉCHAUDAGE
ÉLAVE
ÉPICE
ÉVIER

FILTRE
FRUITS

GALLON
GOÛT

LABEUR
LÉGUME
LOUCHE

MARINADE
MÛRIR

POT
PROCURE

RESTE
RIEN
ROULADE

SAUMURE
SAVEUR
SEL

VINAIGRE

Solution de la grille **Espoir en vue :** confiance.

ANNONCES CLASSÉES

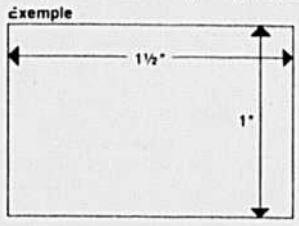
COÛT DE L'INSERTION

- *Annonce sans cadre : 47¢ le mot.*
- *Prix minimum (20 mots et moins) : 9,40 $ la parution.*
- *Titre en capitales et caractère gras : supplément de 4,75 $ la parution.*
- *Annonces encadrées et encans : 3,15 $ la ligne agate (14 lignes = 1 pouce : 2 cm = 11 lignes).*
- *Supplément pour annonce avec numéro de case réservée : 7,00 $ la parution.*
- *Rabais de 20 % pour cinq (5) insertions consécutives et plus d'un même texte.*
- *Indiquez CLAIREMENT vos instructions : nom, adresse, no de téléphone, code régional, nombre d'insertions, etc. (lettres moulées).*

COMMERCIALES

Les annonces classées commerciales se distinguent des autres annonces classées par les caractéristiques suivantes : elles comportent un logo, une photo, un cadre spécial, une trame, un renversé, des caractères plus grands, etc.
Tarif ... 3,50 $ la ligne agate (14 lignes au pouce).

exemple



Annonce classée commerciale 49,00 $ moins rabais si applicable

Pour plus d'informations communiquez avec nos représentants publicitaires
Christian Guinard ou Réal Loiseau

LES ANNONCES CLASSÉES SONT PAYABLES À L'AVANCE

VISA MasterCard **ACCEPTÉES**

Le paiement et les textes doivent parvenir aux bureaux de la TCN le **jeudi avant 12 h 00 (midi)** précédant la date de publication. Adressez toute demande de renseignements comme suit :

LES ANNONCES CLASSÉES
LA TERRE DE CHEZ NOUS
Maison de l'UPA
555, boul. Roland-Therrien
Longueuil (Québec) J4H 3Y9
Tél. (514) 679-0530 Ligne directe Montréal : 521-4850

AIGUISAGE

AIGUISONS lames pour chevaux, moutons et vaches, finition à l'huile pour rendement supérieur. Vente, service sur Aesculap et Sunbeam. ATELIER GE-MA, 395 Dupont, Mont-Laurier, J9L 2R6, (819) 623-6622. 3/91

AIGUISAGE LAMES clippers vaches, moutons, 5,00$ set, frais de postes en sus. Nous garantissons notre aiguisage: retour C.O.D. Adresser tout envois: AIGUISAGE FONTAINE, C.P. 301, Contrecoeur, QC, J0L 1C0, (514) 587-2477. 21/12

AIGUISAGE de LAMES, 4$ + frais de poste, vente, réparation, échange de tondeuses Sunbeam et Aesculap, pièces et coupes garanties. LUCIEN et SUZANNE LACASSE 183, 1er rang est, St-Gervais, Bellechasse G0R 3C0, (418) 887-3595. 10/1

AIGUISAGE et RÉPARATION de clippers pour animaux, service rapide, 10 ans d'expérience. RÉPARATION JOBE ENR., 368 Gauvin, Vanier, G1M 1Y9, tél.: (418) 687-5162. 6/12

ANIMAUX À VENDRE

Pour tous vos besoins en viande bovine de haute qualité

ASSOCIATION HEREFORD DU QUÉBEC

ERNEST TOMUSCHAT
président
C.P. 65, Mansonville
(514) 292-3375

ATTENTION

Je suis acheteur de bonnes jeunes vaches fraîchement vêlées ou près du vêlage et aussi de troupeaux complet. Paierais argent comptant. Tél. entre 19h00 et 21h00.

à frais virés
(514) 549-4163

★ **SUPER**

Choix de **VACHES LAITIÈRES** contrôlés officiel, pur sang et croisées vêlant en tout temps. Pouvons **ÉCHANGER** contre génisses ou taureaux saillies. Somme acheteurs de troupeau complet ou roulant.

Pour information :
L'ÉQUIPE TRUDEAU
(514) 649-1122

Il existe de plus gros bovins, mais pas de plus productifs ni de plus fertiles que les SALERS.
Salers Association of Canada
330, 2116 - 27th Ave. N.E.
Calgary, Alberta T2E 7A6
(403) 291-2620
Fax (403) 291-2176
Association Salers du Québec
a.s. de Mona McGee
R.R. 3, Richmond, Qc
J0B 2H0
(819) 826-2918

"Centre de pension"
Pension pour taures gestantes.
Pension pour taures de transplantation.
Pension pour taures ouvertes.
Pour plus d'informations :
GAÉTAN BROUILLARD
(819) 828-3161 / 828-2107
822-5900

VACHES LAITIÈRES À VENDRE

VACHES et TAURES Holstein pur sang ou croisées, vêlées ou devant vêler sous peu. Échange accepté (boeufs, etc.). NORMAND THERRIEN, 110 Montée Allard, St-Jacques, cté Montcalm (face à la CO-OP). Tél.: ferme (514) 839-2749. 3/91

VACHES à lait pur sang ou croisées, fraîches vêlées ou devant vêler sous peu, provenant des meilleurs troupeaux de l'Ontario. S'adresser à JACQUES OUIMET, 3805, Côte Terrebonne, St-Louis de Terrebonne, Route 344. Tél.: (514) 471-8181. JNO

HOLSTEIN-PLUS EN LAIT À VENDRE

Vaches et taures croisées ou pur sang, fraîches vêlées ou devant vêler sous peu. 50 à 80 lb par jour. Échange accepté.
JEAN-MARC LEBLANC INC.
St-Sylvère, cté Nicolet
(819) 285-2929 ou 2322. JNO

VACHES LAITIERES à vendre, fraîches vêlées ou vêlant sous peu. S'adresser à CLÉMENT CHOINIÈRE, 116 route 139, ST-ALPHONSE DE GRANBY, sortie 68 autoroute des Cantons de l'Est. (514) 375-4022. 20/12

RANCH CHAROLAIS

Plus de 100 têtes pur sang enregistrées, incluant 20 TAUREAUX de 6 mois à 2 ans. Nous vendons aussi SEMENCES et EMBRYONS congelés de taureaux très prestigieux et populaires. Prix des plus compétitifs. FERME Gilles Robin (418) 248-4517. JNO

VACHES laitières pur sang à vendre, aussi JEUNES TAUREAUX de mère T.B. ou Ex. EMBRYONS. Ferme Stanfold Holstein Inc., Princeville, (819) 364-5789. 3/91

VACHES et TAURES LAITIÈRES Holstein, croisées ou pur sang, vêlées ou devant vêler sous peu. ACHETEUR de troupeaux laitiers: DONALD JOYAL, St-Marcel, cté Richelieu. Tél.: (514) 794-2863. 11/01

150 VACHES et TAURES gestantes, type animaux de boucherie, à vendre, aussi 30 taures ouvertes Charolais Simmental. Tél.: (418) 338-1307. 20/12

?? CHAROLAIS ??

La solution pour augmenter vos revenus sans grossir le troupeau, taureaux, génisses, vaches gestantes, à vendre. FERME GIRARDEAU & LAPLANTE, 123 - 3e rang est, St-Joachim Shefford. Tél.: (514) 539-3946. 29/11

SIMMENTAL

GÉNISSES et TAURES gestantes, enregistrées et quelques croisées; TAUREAU 17 mois "fullblood" fils de Lyrick. YVES LAROCHELLE, St-Jean-Chrysostôme Lévis, (418) 839-0382. 13/12

CHAROLAIS P.S. ENR.: Choix de plusieurs TAUREAUX de l'année, très viandés, taureaux 1 1/2 ans, animaux dociles. Bon prix. Tél.: (418) 823-2245. 6/12

TRUIES HYBRIDES F1 à vendre, troupeau sous surveillance sanitaire du M.A.P.A.Q. et contrôle R.O.P., Farnham (514) 293-6520. 6/12

LIMOUSIN: Vaches avec veaux, vaches gestantes, taures gestantes. Tél.: (819) 287-5983. 29/11

VACHES LAITIÈRES vêlant en décembre, janvier et février, provenant de l'insémination artificielle, dans la région de Montmagny. Tél.: (418) 248-9217 ou 1859. 29/11

CHEVAL Quarter Horse, 1 500$ ou 1 900$ avec équipement, bien dompté; POULAIN 1 an 800$; aussi ÉTALON 2 500$. Tél.: (514) 586-3167. 13/12

POULINS pur sang Belge (1990), progénitures d'un étalon classé A: "Plum Cree Sally Sam", R. BARIL 1975, Marie-Victorin, Deschaillons, Lotb. (819) 292-2963. 13/12

HOLSTEIN PUR SANG

A vendre JEUNES VACHES Holstein pur sang, fraîche vêlées ou vêlant sous peu, contrôle officiel et classification. Int.: (418) 453-2145, (418) 453-2805. 13/12

CHEVAUX BELGE P.S.E.

5 JUMENTS saillies pour '91; POULICHES 6 et 18 mois; 1 ÉTALON classé B très recommandé. Tél.: (819) 752-6547. 13/12

LIMOUSIN FULLBLOOD ENR.

VACHES avec veaux et d'autres vêlant sous peu, GÉNISSES et TAUREAUX de l'année; aussi TAUREAUX de 20 mois et plus, (819) 752-6547. 13/12

AGNELLES F1: DLS Romanov. Tél.: après 18 h 00 (514) 952-0268. 13/12

TAUREAUX HOLSTEIN

Jeunes TAUREAUX de 0 à 15 mois, à vendre. Troupeau exempt de leucose. FERME BOIS MOU. Tél.: (819) 848-2548. 13/12

SIMMENTAL "fullblood": 3 GÉNISSES acères, 1 TAURE 2 1/2 ans, vêlant en janvier. Yamachiche. Tél.: (819) 296-2428. 13/12

2 TAUREAUX pur sang Charolais âgés de 18 mois et taures croisées Charolais gestantes. PIERRE DION, Ville des Laurentides (514) 439-6711. 29/11

JUMENT de race Percheron noire, âge 7 ans, poids 2 100 lb, saillie en juillet '90, très douce. Tél.: soir (418) 328-8245. 6/12

CHAROLAIS PUR SANG

Taureau pur sang 1 1/2 an, descendant de Marco Polo. MARCEL BÉLANGER, L'Épiphanie. Tél.: (514) 588-3655. 20/12

TAUREAU CHAROLAIS pur sang 6 mois; TAUREAU LIMOUSIN pur sang 6 mois. Tél.: (418) 382-5179. 29/11

20 TAURES HOLSTEIN

De 600 à 700 kg, vêlées ou devant vêler sous peu. Prix très intéressant. Bon-Conseil (819) 336-5381, Rivière-du-Loup (418) 862-1508. 6/12

CHÈVRES PYGMÉES miniatures: 1 mâle et 1 femelle. Tél.: (514) 472-6474. 29/11

JEUNES CERVIDÉS à vendre: Cerfs Sika, cerfs européens et daims. Charny. Tél.: le soir (418) 832-4297. 20/12

BLONDE D'AQUITAINE

TAUREAUX "fullblood" à vendre; aussi quelques FEMELLES "fullblood". Tél.: après 17 h 30 (819) 344-2804. 20/12

VACHES et TAURES Holstein pur sang à vendre, vêlant sous peu; troupeau exempt de leucose. Tél.: (514) 472-1524. 27/12

PERCHERON très beau poulain, 7 mois, noir, dompté, licou. Après 17 h 00: (418) 253-5882. 27/12

AGNELLES F1

35 Agnelles F1, croisement Suffolk Romanov, 80$ de subvention par tête. Tél.: soirée (418) 349-8263. 27/12

CHOIX DE TAUREAUX Charolais pur sang 7-18 mois, plusieurs sans corne, lignée Summit et Constructor; 2 taureaux Polled. (819) 289-2720. 27/12

CHEVAUX arabes enregistrés, guelding 4 ans Alezan, dressé selle 1 500$, père Champion; Super poulain gris; jument grise bonne poulinière. (819) 224-7701. 6/12

TAUREAUX Holstein pur sang prêts pour le service avec mère Très Bonne 216-213-231. ST-CÉSAIRE. (514) 469-2888. 6/12

À VENDRE: taureaux + vaches Highland pure race avec papiers, enregistrés. Tél.: (418) 453-2825. 6/12

PERCHERONS noirs à vendre, gueldings, juments et une pouliche de 5 mois. Le soir: (514) 455-2459. 6/12

2 CHEVAUX Percherons gris pommelés, dompté simple - double, (jument 7 ans poulinant au printemps, étalon 5 ans), attelage double en cuir, chrome. RECHERCHE paire de chevaux identiques 1 000 - 1 100 lb, (préférence Acnay, Morgan, arabes, dompté si possible). (514) 756-2021. 6/12

HOLSTEIN

15 VACHES pur sang, 1er, 2ème ou 3ème veaux, fraîches vêlées, classées B.P., T.B., production jusqu'à 45 kilos /jour. Contrôle officiel. Réduction de troupeau. Aussi 2 taureaux pur sang pour le service de 10 mois dont 1 rouge. PIERRE CARON, 11e rang, PLESSISVILLE. (819) 362-7682. 27/12

ANIMAUX DEMANDÉS

BISONS

Achèterais BISONS pure race: FEMELLES de tout âge. Tél.: (819) 399-2765. 29/11

ACHÈTERAIS paire de chevaux Belge bien dompté avec face blanche, pesant minimum 2 000 lb chacun. Appeler: (819) 875-3441. 13/12

J'ACHÈTERAIS un troupeau Charolais ou Simmental au complet. Tél.: (819) 397-2972. 27/12

À VENDRE - DIVERS

CHAUX DE MAGNÉSIUM

Magnésium min. 35 %
Pouvoir Neutralisant min. 85 %

CHAUX CALCIQUE

Pouvoir Neutralisant min. 85 %

Les 2 chaux sont conforme aux exigences de la norme BNQ 0419-070.
Livraison et épandage dans un rayon de 100 milles et plus de Montréal à un prix très compétitif. Pour informations supplémentaires communiquer avec

Y. & R. Paquette Inc.
Mirabel
(514) 476-0471

L.B. White le no 1 en chauffage pour la ferme

APPROUVÉ CGA

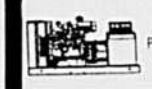


LONG 21" - LARG. 11" - HAUT. 24"
POUR USAGE SUR LA FERME
GAZ NATUREL OU PROPANE
PORTATIF
PEU D'ENTRETIEN
40 000, 60 000 ET 168 000 UNITÉS BTU
PAS DE CHEMINÉE
IDÉAL POUR LES BÂTIMENTS À BÉTAIL
GARANTIE 10 ANS SUR LE BÂTI ET LA CHAMBRE À COMBUSTION

AIR BAG
JAD-VENT Distributors Limited
R.R. 1, AYR, ONTARIO N0B 1E0
(519) 632-7471

UN INVESTISSEMENT SÛR

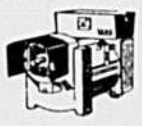
Génératrice diesel ou à gaz



Marques de 5 à 500 kW Perkins ou John Deere démarrage manuel ou automatique

Nous vendons et réparons aussi des alternateurs neufs et usagés

Génératrices entraînées par tracteurs neufs et usagés
De 8 à 150 kW
Fabrication canadienne



Sans contact de brosses et avec réducteur de vitesse
Bobinage en fil de cuivre
Neuf Alternateur PTO 30 kW
3 995 $
Usagé Alternateur PTO 15 kW
1 395 $
Interrupteur de transfert
799$
Cadran d'intensité de fréquence
38,95 $

TNT stand-by Power INC.
Exeter (Ontario)
(519) 235-2364
ou appelez
Moteurs Électriques Gaudreau
Granby (Québec)
(514) 372-1519

BATTERIES ÉLECTRIQUES

Maintenant disponible au Canada, la fameuse batterie pour clôture Gallagher, pas besoin d'isolateur, bon pour 30 milles et avec isolateur 60 milles, pas besoin de couper le foin sous la clôture. Aussi ABREUVOIRS chauffés et BALANCES pour peser les animaux.

JOCELYN AUTOTTE

St-Joachim-de-Courval, cté Yamaska, J0C 1H0. Tél.: (819) 397-2972. JNO

BATTERIES NEUVES Trans-Canada pour camions, tracteurs, autos, etc. Bas prix, garantie, réparation. ROZON BATTERIES, 228 Jean-Talon, St-Luc, (514) 348-0807, (514) 348-2370. 7/2

VERMINE

Nous avons PRODUITS pour détruire vermine dont 1 à saveur beurre d'arachide et 10 autres produits d'extermination. Prix de gros et de détail, avec livraison. Tél.: (514) 773-3552. 6/12

TENSION PARASITE

Prix spécial FILTRE HAMMOND, 495$ l'unité; aussi DÉTECTEUR à tension parasite, lumière longue durée 130 volts, 25, 40, 60 et 100 watts; prix 0,65$ l'unité à la caisse, lumière bleue longue durée. St-Hyacinthe. Tél.: (514) 773-3552. 6/12

CONTENANTS DE PLASTIQUE

BARILS de plastique toutes grandeurs, usage varié; RÉSERVOIRS 220 gallons en plastique; CHAUDIÈRES de plastique, idéales pour veaux de lait ou tout autre utilité. Possibilité de livraison. (514) 792-3386. 29/11

BULK TANK Zero 500 gallons, compresseur 3 forces avec laveuse automatique et valves électriques; 150' de CHAINE D'ÉCUREUR Bodco, droite, palette 3", 1 an d'usage; SOUFFLEUR à neige Lajoie, CABINES Sims et Massey; SUPPORT à vache pour tailler sabots. (514) 787-2773. 29/11

PISTON FUMIER 16" marque Houle, 1 FAN JET 24", 1 FAN JET 18". Tél.: (819) 395-2389. 29/11

BARILS de plastique, bois, acier et carton pour entreposage de céréales et de calcium de pneus; CHAUDIÈRES 3 gallons pour abreuver les veaux. Gros et détails. (514) 772-5273. 29/11

REMORQUE pour transport d'animaux HEBY 1982, 8 x 45', 2 étages, en très bon état. Vendue par la Caisse populaire St-Benoit Labre. (418) 228-9715. 29/11

ROULEAUX DE BROCHE à poule, poutres d'acier, "chain block" électriques et manuels, chariots élévateurs type tracteur, tablettes et "readyrack", câbles d'acier et nylon, poulies, crochets, etc. (514) 464-8711. 10/1

BULK TANK

Neufs et usagés. Reconditionnés et calibrés en place. Échange accepté. Tank pour réserve d'eau, 400 à 500 gallons Zero pour eau d'érable. LOUISEVILLE REFRIGERATION. Tél.: (819) 228-4468. 20/12

MATÉRIEL APICOLE pour 100 ruches, d'une valeur à neuf approximative de 22 000$. Faites moi une offre raisonnable. Tél.: (514) 348-8558. 6/12

LAINE 100% pur laine de mouton, prête à tricoter, en balles, en tubes ou en écheveaux. Madame Ricci (514) 694-8349. 6/12

500 RUCHES complètes à vendre, avec équipements de ferme apicole. Tél.: (514) 885-3472. 6/12

MIEL extra-blanc, blanc et doré, à vendre. Inf. Jacques Laplante, St-Barthélemy. Tél.: (514) 885-3472. 6/12

RÉSERVOIR À LAIT Zero 300 gallons, lavage automatique; ÉVAPORATEUR Dominion & Grimm 3 1/2 x 12 acier inoxydable, 1 400 CHAUDIÈRES aluminium 1 1/2 gallon. Le tout en bon ordre. Après 18 h 00 (819) 298-2283. 29/11

ÉVAPORATEUR 5 x 12, évaporateur 4 x 12 avec chaudières à eau d'érable. Tél.: (514) 826-4668. 13/12

2 000 CHAUDIÈRES, COUVERCLES, CHALUMEAUX, à vendre. Tél.: jour (514) 454-3909, soir (514) 454-3272. 29/11

3 BANCS DE SCIE de bois de cordes, 1 trois points, 2 sur P.T.O.; 1 sur courroie. Prix 350$ à 800$. Tél.: (514) 773-1337. 29/11

SYSTÈME DE TRAITE complet Universel 2", 4 unités, pour 40 vaches (2 ans). Réservoir à lait Dari Kool 550 gallons. (819) 228-2565. 20/12

ÉVAPORATEUR à l'huile 5 x 14' avec équipement, système de pompage, réservoirs (500 et 1 000 gallons). Tél.: Après 18h00 (819) 456-3225. 29/11

BOÎTE À ANIMAUX pour pick-up 1/2 ou 3/4 tonne, très robuste. (418) 387-4864

VAN GMC 1986, moteur 6.2 diesel, convoyeur à courroie, 77" x 30" industriel, trailer dompeur 6' x 12' tandem, bon prix. (819) 858-2456. 13/12

TOMBEREAU AUTHENTIQUE, attelage double; aussi grosse sleigh d'hiver. Tél.: (514) 661-9708. 6/12

SALLE DE TRAITE complète De Laval, 8 unités avec retrait automatique, compresseur 7.5 forces, 5 ans d'usage, ration Master II, De Laval; 55 médailles et colliers; 2 stations d'alimentation, et double aliments; réservoir à lait, 800 gallons, unité 5 forces et récupérateur de chaleur De Laval; parfaite condition. (418) 256-3755. 13/12

SYSTÈME D'IRRIGATION pompe Marlow 4", tuyaux 4" et 3" sprinklers, accessoires. Après 18 h 00: (613) 826-2762.

775 CHAUDIÈRES aluminium, chalumeaux l'hoir, couvercles; pompe Burke 2 h.p.; bassins 300 et 220 gallons; ventilateurs 16" et 12"; 5 cages lapins. (514) 785-2884. 6/12

1 000 CHAUDIÈRES d'aluminium 2 gallons. Tél.: (514) 323-5900.

44 CAGES de mise bas, 5 cages à porcelet, 2 ans d'usage; aussi cages à gestation; pompe à médicament; abat-jour. (819) 395-4181. 6/12

Chaine d'écureur d'étable

NEUVE directement de l'usine, première qualité, 5.75$ /pi. palette 2", 6.10$ /pi. palette 3", engrenage d'entrainement 75.00$, coin flottant complet 70.00$, mêmes spécifications que ideal, s'adapte à tout écureur existant, payé comptant. GRANBY, 600 Moeller, Parc industriel. (514) 372-6459, soir: (514) 372-8664. 27/12

GÉNÉRATRICE Winpower 12 000 watts avec P.T.O., fil et remorque; aussi génératrice Winco 15 000 watts avec P.T.O., fil et remorque. (514) 537-3984. 6/12

KIOSQUE de fruits et légumes, mobile, 13' x 25', chambre froide, comptoir réfrigéré. (514) 742-9938. 27/12

SCIES À CHAÎNE "Poulan" neuves 38CC, 16", options incluses, 225$. BROMONT, soir: (514) 534-2033. 13/12

Fendeur à bois hydraulique

Avec cylindre grosseur 4" x 36", presque neuf (20 heures), vertical, prise d'huile, acier très solide. 695$. BROMONT, soir: (514) 534-2033. 13/12

BÂTIMENTS

STRUCTURES D'ACIER

Pour bâtiments agricoles et commerciaux, approuvés par ingénieur, largeur 15' à 70', hauteur et longueur tel que désiré. À votre service depuis 1972 à travers la province. Estimation gratuite. Prix compétitif. Camion avec grue hydraulique pour installation. Inf.: SOUDURE ANDRÉ VERMETTE INC., St-Simon Bagot, cte St-Hyacinthe, QC, J0H 1Y0. Tél.: (514) 798-2240. JNO

REDRESSEMENT - LEVAGE TRANSPORT DE BÂTIMENTS

TRAVAUX en toutes saisons. HILAIRE GAGNE INC., St-Cyrille, Cte Drummond, président Jean-Paul Gagné. Tél.: (819) 397-2333. 13/12

STRUCTURE D'ACIER 70 x 100, idéale pour arena, pour chevaux; aussi autre bâtisse 50 x 100. Butler, avec terrain région Cornwall. État neuf. (514) 646-4398.

BOIS - MATÉRIAUX

GRANDES PORTES DE GARAGE

SPÉCIAL! Fabricant de portes de garage, en bois et en acier, ou aluminium isolé à l'uréthane, ouvre-portes électriques résidentiels et industriels. Vente, installation. PORTES DE GARAGES L.D.G. 2045 Visitation, Joliette. Bur. (514) 756-2309, rés. (514) 759-5311. JNO

POURQUOI PAYER PLUS CHER AILLEURS? Plywood 1/2 9.75$, 5/8 11.79$, aspenite 7/16 4.79$, 5/8 6.49$, 2 x 4 x 8 1.05$, 2 x 8 x 12 3.29$, 2 x 10 x 14 5.49$, styrofoam 7/8 5.25$, 1 1/2 6.75; melolite blanc 1/2 7.95$, 5/8 8.95$, mélamine 1" 9.95$, bois presse 5/8 imparfait 1.99$, préfini 4.95$, bardeaux d'asphalte 6.99$, gypse 3.99$, laine seconde (rouleau) R12X15 15.95$, R20X24 27.95$. "ARGENT COMPTANT". Nous livrons partout $$MATÉRIAUX À BAS PRIX LACHUTE. (514) 562-3946; ST-HYACINTHE (514) 799-1970, MASSON (819) 986-5720, BERNIÈRES (418) 836-3636.

CAMIONS À VENDRE

CHEVROLET C-60, 1976, 10 roues, très propre, moteur 366 refait, 20 000 milles, boîte à moulée 16' interchangeable, boîte à sable (514) 889-5384. 6/12

CAMION GMC, 1988, 1 1/2 tonne, moteur 350 injection, 22 500 km, boîte à animaux 12 pi. Soir (418) 885-4186. 20/12

GMC SIERRA 6000 V8, 1975, 6 vitesses, boîte fermée 14', très propre, peu millage, égreneuse choux Bruxelles "Cathy", lot tubes pour isolation de tuyaux, différentes grandeurs; poutre pin de Colombie 12" x 12", 25' long. (514) 667-3963. 27/12

COMMERCE À VENDRE

CENTRE DE PLEIN AIR avec grande bâtisse pouvant accueillir 400 personnes, relais de motoneige provincial, piste de ski de fond, avec érablière 2 000 entailles, 30 acres. AUBAINE! LES IMMEUBLES MAX IMM INC., Jacques Alary. Tél.: (819) 322-6409 ou 435-7777. 29/11

À VENDRE commerce d'équipement de ferme territoire établi, bon chiffre d'affaires. Après 19 h 00: (514) 346-1851. 13/12

CORRESPONDANCE

AGRICULTEUR 32 ans, célibataire, belle apparence, dynamique, social et sportif, recherche une amie ayant les mêmes aspirations et qui sait! Écrire à La Terre de Chez Nous, CASE 202, 555 boul. Roland-Therrien, LONGUEUIL, J4H 3Y9.

HOMME VEUT rencontrer cultivateur pour aider aux travaux et amitié. Toutes régions. Frais virés acceptés. MARCEL. (418) 832-8629 ou (514) 953-4461. 27/12

DIVERS

Nous vous offrons de LIRE LA BIBLE avec vous, sans obligation de votre part (français, anglais). Si cela vous intéresse, téléphonez à 1-800-361-7917. 20/12

EMPLOIS DEMANDÉS

HOMME célibataire voulant retourner sur une terre cherche travail, disponible 3 - 4 jours / sem. Toutes régions. Frais virés acceptés (514) 953-4461, (418) 832-8629. 29/11

HOMME CÉLIBATAIRE voulant retourner sur une terre, cherche travail à temps partiel. Toutes régions. Frais virés acceptés: (514) 953-4461 ou (418) 832-8629. 27/12

FOIN - GRAIN - PAILLE

ACHÈTE foin et paille.
VENDS ripe de bois sec.
RENÉ NORMANDIN
Mont-St-Grégoire
Tél. (514) 347-7714

FOIN ET PAILLE
MAXIFARM INC.
François Savaria, prop.
Achat et vente foin, paille, ripe; aussi transport de maïs
610, De Lorraine, Boucherville
Bureau: (514) 674-6194
(514) 655-2858 JNO

JEAN-MARC ROBERT ENR. Achat et vente de FOIN et PAILLE, au Québec et au États-Unis. Tél.: (514) 293-4591. 6/91

ACHAT et VENTE de FOIN et PAILLE. Transport au Québec. BLANCHARD & BÉLISLE ENR., St-Hyacinthe. Tél.: (514) 773-1741; (514) 773-3846. 2/91

LES ÉLÉVATEURS BENOIT INC.

ACHAT et VENTE: maïs sec et humide, blé, orge, avoine. Transport ST-DENIS. Tél.: (514) 787-2440. /12

FOIN, PAILLE à vendre. Transport inclus. GASTON HÉBERT, St-Jean-Chrysostôme, Lévis. Tél.: (418) 839-4472. 7/2

FOIN à vendre, en gros ballots de 4 x 5, possibilité de livraison. Tél.: (418) 728-2092. 29/11

PAILLE: 4 x 5 balles rondes, à vendre. Tél.: (819) 822-2337; (819) 566-4114. 29/11

ACHAT et VENTE de FOIN et PAILLE. Livré à 100 km de Mirabel. Ferme PHILIPPE SIMARD. Tél.: (514) 478-1516. 5/91

PAILLE DE BLÉ arrosée, à vendre, 1,00$ la balle. Ste-Anne-des-Plaines. Tél.: (514) 478-0326. 6/12

BONNES balles de PAILLE, à vendre. Bon prix. Tél.: (514) 258-4875. 29/11

CHERCHE cultivateurs intéressés à vendre FOIN 1re et 2e qualité pour l'année '90-'91. Balles minimum 50 lb, minimum 750 à 900 balles par voyage. PIERRE CADIEUX (613) 679-4886. 13/12

Balles de PAILLE D'AVOINE, FOIN 1re et 2e coupe, avec analyse 12.7% de protéine. Inf.: 1 390 Commerciale, St-Jean-Chrysostome, (418) 839-6124. 13/12

ORGE et AVOINE à 7,25$ sac de 40 kg, balles de PAILLE D'ORGE traitée, 1,00$. Mirabel. Tél.: (514) 627-5744; 473-7366. 13/12

FOIN DE MIL à vendre, à l'Assomption, environ 4 000 balles. Tél.: (514) 589-6477. 29/11

HUMIBEC

MAÏS GRAIN HUMIDE. ACHAT et VENTE à l'année, maïs sec et humide. Livraison partout. HUMIBEC (514) 792-2118. 10/91

VOUS DÉSIREZ acheter ou vendre du foin ou de la paille? Communiquez avec La Coop St-Laurent Inc., CASSELMAN, ONTARIO (613) 764-2667. 27/12

6 000 BALLES de foin à vendre. DENIS LACHAPELLE, ST-JACQUES, MONTCALM. (514) 839-2084. 27/12

MACHINES - OUTILLAGE

RÉCOMPENSE

1 000$ est offert à qui permettra de retrouver un CHISEL de marque D.M.I., modèle COULTER CHAMP II H.D. de couleur bleue, neuf dents.
Disparu le 23/10/90.
Pour tout renseignement, communiquer à
(514) 346-9431
COMPTOIR AGRICOLE SABREVOIS INC.
1635, Route 133
Sabrevois, Qc J0J 2G0

EXCAVATEUR KELLY



Bâti comme les gros
4 modèles disponibles
Profondeur de creusage
6'6" - 8'6" 10'6" - 12'6"
Benne de 9" à 36" disponible
Aussi
Fourche pour chargement du fumier, pouvant s'installer sur hydraulique, 3 points.
Pour informations:
Les Distributions
Payeur
5379 est, rue King
Ascot Corner
(Sherbrooke) Québec J0B 1A0
Tél.: (819) 821-2015

ATTENTION

Balance d'inventaire de souffleuses à neige. Modèles 5 à 8 pi.
PRIX POUR VENDRE
(514) 796-4080

SUPER SPÉCIAUX DE BATTEUSES DÉFIANT TOUTE COMPÉTITION

MASSEY FERGUSON 850 hydro, (3) 510, (3) 410, (5) 300 gaz, (1) 300 diesel; J.DEERE 7700 turbo, 6600, 4400; INTER 715, 105, 203; CASE 600; OLIVER 430 etc... Plus de 40 BATTEUSES en inventaire avec choix de tables et de pieces de seconde main. (514) 836-4596; (514) 836-6589. JNO

TRACTEURS

M.F. 3545, 4 RM, 1 200 hres; INTER 724 loader 1850; OLIVER 1655 cab; 4 RM; OLIVER 1855, A.C. 7020 P/shift; CASE 2290; CASE 430 lift avant; M.F. 1085 r/doubles; BELARUS 500 cab.

BATTEUSES

Gleaner F2; Massey 510; Inter 105; White 7300; White 8700; J.D. 4400 diesel; J.D. 4400 gaz.
Choix de CHISELS usagés; MOULANGE N.H. 355.

ÉQUIPEMENTS H. PALARDY INC.

51 Principale, St-Damase, cté St-Hyacinthe. Tél.: (514) 797-3325. JNO

80 CHARRUES EN STOCK

4 John Deere 2800, 5 à 7 raies; 15 KVERNELAND 2 à 7 raies; 15 OVERUM 2 à 7 raies; 15 FISKARS 2 à 5 raies,; 10 INTER 730, 735, 720, 450; 5 WHITE 3 à 6 raies; WIL RICH 5 raies trainante; 2 KONSKILDE 3 et 4 raies; 3 CHARRUES FISKARS 1 raie défonceuse; 10 HERSES à disques 28 à 60; 15 VIBRO de différentes largeurs; 2 CHOPPERS 38 et 33; VIBRO Alloway 18'; 2 ÉPANDEURS Inter 570; 3 FAUCHEUSES N.H. et John Deere; PRESS DRILL Inter au 6 pouces; 2 OFF SET; 6 SEMOIRS M.F.; John Deere 8100, Inter. MACHINERIE YVON & CLAUDE VINCENT INC. 305, rte 122, sortie 170, aut. 20, St-Edmond (Drummond) J0C 1K0, (819) 395-4624, rés.: (819) 477-0183. JNO

TRACTEURS: FIAT 980, cabine air, 4 x 4; FIAT 8090, 4 x 4, cabine 1987; FIAT 7090 cab. air climatisé, 102 hres; WHITE 250, 4 x 4, cab.; FORD 5610, 4 x 4, cab. air climatisé, 1988, 600 hres; FORD 2000 gaz; KUBOTA L 345, 4 x 4, pelle avec cabine ou sans; INTER 684, 4 x 4, pelle "quick attach", 860 hres; INTER hydro 84, cab.; pelle; M.F. 135 gaz, très propre; M.F. 135 diesel; ROUES DOUBLES différentes grosseurs avec crochets; SOUFFLEUR; GRADER 8' avec cylindre; 2 CABINES pour tracteur; PRESSE à balles rondes Deutz Allis 4 x 4; COUPEUSE à balles rondes sur 3 pts; CHARRUES Kverneland 2, 3 raies; HERSES 32, 36, 40 disques. Divers autres équipements. VENTES, ACHATS, LOCATIONS de machineries agricoles usagées. YVON ROUSSIN, Laurier Station (à 1 mille au sud de l'autoroute 20), (418) 728-2092. JNO

MOULANGE mobile N.H. 358, 3T; BALANCE électronique 20 pi. vis, très peu usagée, bas prix. Upton. Tél.: (514) 549-4857. 6/12

TRACTEUR JOHN DEERE 4030, cabine air, 4 pneus neufs, 16 vitesses, très propre. Tél.: (418) 882-5815. 6/12

FINANCEMENT DISPONIBLE SUR LA PLUPART DE CES MACHINERIES EN STOCK.

TRACTEUR 4 RM

WHITE 2-105, 1977, 2 500 hres, 4 RM, pneus 20 x 38, condition A-1; FORD 4000 gaz "selecto speed"; J.D. 1630, 2 RM + loader J.D.; 9 000$; BELARUS 611, 2 RM, cabine, 1 500 hres; 3 sorties d'huile, très propre, 75 hp; I.H. 1066, 135 hp, cab, 20 x 38, 1976, propre, 11 000$; DEUTZ-ALLIS DX-140, 4 RM, cab + air, 140 hp, trans. 248 synchro, 2 600 hres, 1981, 6 cylindres, turbo, pneus 20 x 38.

Faucheuses-cond. rotatives

DEUTZ-ALLIS 10 1/2 pi. avec conditionneur rouleau, 7 800$; VICON 241 rotative 8' semi-portée, 4 300$; AUTOMOTRICE N.H. 1495, table 12 pi., cabine, 1 177 heures, très propre; N.H. 488 et 489; I.H. 1190, 1 an d'usure; I.H. 990; HESSTON hydro swing, 1014, 12'.

MOISSONNEUSES

DEUTZ-ALLIS GLEANERS conventionnelles ou rotatives; F2 hydro, moniteur, pneus 23 x 26 à riz, 430 + 13 pi.; I.H. 93 table 8 pi., très propre, 3 500$; GLEANER N5, 1981, 1 500 heures, tous les moniteurs, pneus 24 x 32, 630, 15 ou 18'; OLIVER 535 gaz, équipement pour grains et fèves blanches, 6 500$, très propre; E3, 10 pi. + 3 rangs maïs et céréales; UNI SYSTEM BATTEUSE 818, nez 4 rangs + table 13' soya.
CHARRUE JOHN DEERE 2800, 5 + 1, 12 à 20"; 5 800$

ÉQUIPEMENT BARABY INC.

1050 ch. St-Ignace, St-Ignace, Stan.
Tél.: (514) 296-4411, 296-4545
Après 18 h 00 (514) 378-7323
JNO

SPÉCIAL

COMBINE John Deere #3300, diesel, avec table à grain 10" et nez à maïs 3 rangs, 15 000$. LES ENTREPRISES JOCELYN HOULE, 705 Joseph Arthur, Joliette. (514) 756-0501. 29/11

MOISSONNEUSE-BATTEUSE 7720 John Deere, 4 roues motrices, 1 280 heures, CHOPPER à maïs 12 pi. large. Tél.: (514) 798-2447. 29/11

BATTEUSES N.H. ROTATIVES

N.H. TR 85 hydro, 4WD, 6 rangs, table à soya 15'; N.H. TR 85 hydro, table à soya 16'.

BATTEUSE GLEANER N 7

4WD, nez à maïs 8 rangs.

BATTEUSES GLEANER F2

Avec tables à grain 13', table pick-up, possibilité nez à maïs 4 rangs.

BATTEUSE A.C. modèle E

Avec table à grain 10', nez à maïs 3 rangs, très propre.

ÉQUIP. M. TOUCHETTE INC.

Mirabel. Tél.: (514) 438-4233; 433-9775. 29/11

PRESSE À FOIN Krone, à vendre, KR130 de luxe, 1 an d'usure. Financement disponible. Prix spécial! Tél.: (514) 753-7423. 29/11

AVANT LA NEIGE

PROFITEZ DE NOS RABAIS AVANT LA NEIGE. NOUS PRÉFÉRONS VOIR NOS MACHINES USAGÉES DANS VOS REMISES.

TRACTEURS

CASE 1210, 65 hp, 2 RM avec pelle "quick attach", excellent, 9 500$; UNIVERSEL 590 DT, 65 hp, 4 RM, cabine, 7500$; M.F. 2745, 140 hp cabine, 2 RM, 18000$; M.F. 245, 45 hp, 7000$; FORD 4610, 4 RM, 700 hres, 17500$; FORD 4610, 4 RM, cabine, neuf; FORD 5600, cabine, 2 000 hres, 13500$; I.H. 724, 6500$.

RETOUR DE LOCATION

Unités neuves ou presque, ayant été louées sur un important contrat. Ces machines ont de 50 à 500 hres et comportent une garantie de NEUF. Peuvent être LOUÉES, FINANCÉES ou VENDUES. NE MANQUEZ PAS CETTE CHANCE.
FORD: 1720 4 RM, 26 hp; 1920 4 RM, 32 hp; 3930 2 RM, 45 hp; 4610 4 RM, 55 hp; 4610 4 RM, cab., 55 hp; 4630 2 RM, 55 hp; 7710 4 RM, cab-air, 95 hp; VERSATILE 276, 2 hydrauliques, tout équipés; NEW HOLLAND: Petit loader L-455, L-555; REMORQUES: (6) dompeur VALAC 5' x 10', 7 tonnes, 2 500$; (6) NORMAND, dompeur 7' x 12, 12 tonnes, 5 000$. Ces remorques sont presque neuves.

FOIN

FAUCHEUSES: N.H. (4) 479, 495 (12'), 1469, 9' automotrice J. Deere 1209, HESSTON PT 10 et 1010, À DISQUES: Vicon KM 281, 9'; N.H. 411, 9'; PRESSES. Plus de 15 presses N.H. et autres avec ou sans lance-balles; FOURRAGÈRES: N.H. 718, 890, J.D. 34; SOUFFLEURS: N.H. 25, 28, I.H. 56; BOÎTES: (3) Dion.

BATTEUSES

M.F. 760, table 15' nez à maïs 6 rangs, WHITE 5542 avec table de 13'. GROS choix de BOÎTES à grain et GRAIN CART neuf.

DIVERS NEUFS

CHARRUE KVERNELAND 3 versoirs réversible automatique, spécial 9 000$; LIFT A PALETTES 3 pts, capacité 4 000 lb 4 000$; TARIÈRES FORD "heavy duty" avec meches 9": 1 000$, avec meche 12": 1 200$. FAUCHEUSES à disques VICON KM 321, 10'6"; WAGON Valac 4 roues neuf 11L x 15, 8 plis, 8 tonnes, 1 200$, 10 tonnes 1 450$, 6 roues tandem Valac, 1 750$, 4 roues 20" pour boites à grain ou ensilage 12 tonnes, 2 100$; BOÎTES à foin Valac 20', 2 000$; PANIERS à foin 3 000$ etc... etc... LIVRAISON DISPONIBLE AVEC LÉGER SUPPLÉMENT.

MACHINERIE SIMARD INC.

4300 Vachon (autoroute 20), sorties 177 et 179, DRUMMONDVILLE, J2B 6V4. (819) 474-1910. JNO

ATTENTION SPÉCIAUX

VAN Fruehauf fermée, 27', chauffage au propane, isolée à l'urethane; REMORQUE plate-forme 32' Fruehauf, freins neufs, très bonne condition; 2 BOÎTES à ensilage New Holland usagées, 1 FOURRAGÈRE New Holland; SAME SATURNO 1988, 4 roues motrices, avec pelle Hardy 80 P.T.O., 1 000 hres; TRACTEUR MASSEY FERGUSON 184-4, cabine, 4 RM, pelle, bon prix; TRACTEUR JOHN DEERE 2350, 1988, 4 RM, 900 hres, spécial.
MACHINERIES VITAL DOLBEC INC.
Tél.: (418) 268-8563
29/11

SOUFFLEUR pour tracteur 6 1/2", sur attaches 3 points, mouvement à chaine, prix 900$. Tél.: (514) 586-3167. 6/12

TRACTEUR Inter 584, 1979, avec loader, double pompe, 1 950 heures; ROTATIVE 5' J. Deere; VOITURE à foin; CHARRUE 3 rangs. Tél.: (514) 826-0312. 6/12

SOUFFLEUSE À NEIGE Detson 7 pi., chute à l'huile, prix 1 000$. St-Antoine-sur-Richelieu. Tél.: (514) 787-2593.

SEIZER à jumbos 26', BROSSEUSE 24', ATTACHEUR Harmer 5-10-20 lb; ENSACHEURS: simples, doubles, manuelles, automatiques, neufs, usagés; CONVOYEUR pour vrac dans camions ou entrepôts; ATTACHEUR automatique à broches pour sacs plastique. (819) 864-7191. 13/12

BATTEUSE CASE 600, bons pneus, moteur refait à neuf, 600 heures, râpe-chaine-élevateur neufs, excellente condition. Prix 3 500$. Tél.: (819) 292-2344. 13/12

CHARRUE John Deere 2800, 6 raies, tout equipée, en parfaite condition, prix 7500$. Tél.: (514) 346-4086, (514) 346-2047. 13/12

TRACTEURS USAGÉS

FORD, cabine, TW15, 4 x 4, 9600, 8000, 5000, 7600; M.F. 265; WHITE 2-105; JOHN DEERE 3130 pelle, cabine; INTER 1466, 4 x 4, roues doubles 18.4 x 38; INTER 434; FORD 9N.

ÉQUIPEMENTS USAGÉS

ÉQUIPEMENTS USAGÉS
PRESSE New Holland 848, prix spécial; PRESSE N.H. 316; ÉPANDEUR Inter 570 roues tandem; CHARRUE Inter 710, 5 versoirs; ROUES DOUBLES avec pneus 20.8 x 38, 16.9 x 38. Financement disponible sur place. RAYMOND LASALLE INC. 21 Des Érables, St-Thomas de Joliette J0K 3L0. Tél.: (514) 756-2121. Demandez Guy ou Raymond. 29/11

BULK TANK De Laval 600 gallons modèle hyperforme; ROULEUSE Wic 5 compartiments; BENNE à moulée Fort Metal 6 tonnes. Tél.: (514) 549-4857. 29/11

TRACTEURS: SAME 120 forces, 4 RM, 4 pneus neufs, avec calcium, bonne condition; INTER modèle 986, 105 forces, avec cabine, bonne condition; (514) 248-3455. 29/11

BATTEUSE WHITE 8800, 1 200 heures, table à soya 15 pi., nez à maïs 4 ou 6 rangs. Tél.: soir au (418) 365-5580. 20/12

MOULIN À SCIE COMPLET

CHARIOT 16', banc de scie en fer, déligneuse double, ébouteuse double (ces articles marques Forano); aussi PLANEUR Prestone 4 faces, scie à bardeau complète avec scies 32", 34", 2 souffleurs: 8", 9". Différents autres articles. Après 18 h 30 (819) 687-2244. 6/12

HACHE-PAILLE (pailleuse) pour fraisière, très bon état, prix 1 500$. Tél.: (819) 566-4114, maison (819) 822-2337. 20/12

PONTS POUR BATTEUSE en caoutchouc, neufs, 10500$. REMORQUE à bétail 16' couleur rouge, "fifth wheel", 6500$, neuve; PÉPINE Woods 1050 neuve, 7500$; NEZ à maïs Deutz Allis 6 rangs, 3 ans, 8500$; TABLE à maïs 15', à soya, 5 500$; TRACTEUR Inter 5088, 4 x 4, 2 400 hres, avec pesée, 35000$. GIL BEAUDRY (613) 774-3661. 29/11

ROUES DOUBLES

SPÉCIAL FIN D'ANNÉE
20.8 x 38, 18.4 x 38, 18.4 x 30, 16.9 x 30, 16.9 x 28, 13 x 28, 24 x 32 et plusieurs autres grandeurs. Tél.: soir (418) 365-5580. 20/12

SOIGNEURS automatiques pour poules pondeuses. Tél.: après 18 h 00 (514) 585-6266. 20/12

PIÈCES DE BATTTEUSES

À VENDRE plus de 35 batteuses de toutes marques (pour les pièces). S'adresser aux ENTREPRISES JOCELYN HOULE, JOLIETTE. (514) 756-0501. 27/12

TRACTEUR Oliver (Fiat) 1365, 2 roues motrices, cabine, 4 730 heures, 4 pneus neufs, transmission rebâtie à neuf; bonne condition. (514) 885-3889. 13/12

PONT CHENILLE pour petit tracteur, tout acier avec roue du centre, spécial pour aller dans le bois. Région St-Hyacinthe, surtout soir. (514) 796-5059. 6/12

TRACTEUR Renault Super 7, 35 h.p., P.T.O. + hydraulique, clutch + démarreur, neufs, inclus épandeur Oliver, 1 000$. (514) 839-7579.

MOULANGE Farmatic avec moteur 10 h.p. + souffleur 10 h.p.; système de vis et compartiment. (418) 542-8136. 13/12

TRACTEUR International 844 S, 1979, 4 roues motrices, diesel, cabine, tracteur Massey 50 C, 1980, diesel, chargeur, cabine. Informations: (514) 537-3984. 6/12

MACHINERIES DIVERSES

LOT DE LOADERS Michigan, moteur Cuming, pelle 2 verges, prix: 4 000$; tracteur International modèle 4100, 4 roues motrices, 150 h.p. avec gratte à neige 10' large, prix: 8 500$; tracteur David Brown 1210, 85 forces turbo, prix: 6 000$, peut avoir souffleur à neige de 7' large, prix: 1 000$. Le tout très bonne condition. ROGER ou JEAN GUY, jour: (819) 821-4188, JEAN GUY, soir: (819) 875-5132.

PLANTEUR à ail, 2 rangs avec boite à engrais Super Prefer, prix 2 800$, ail de semence. (514) 454-3409. 6/12

TRACTEURS

I.H.C. 474 hydro; I.H.C. 3588, 4 x 4, pneus neufs: 21 000$; I.H.C. 84 hydro; White 1370, 4 x 4; White 4-150; Ford 7000; M.F. 165, pelle; A.C. 175 pelle, 1 600 heures; A.C. 7580, 4 x 4: 20 000$; Deutz DX 160 (1 000 heures): 22 000$; Kubota 4000.

COMBINES

M.F. 300, cab. à partir de 5 500$; M.F. 750 hydro; J.D. 6620 avec table; J.D. 7720, 4 x 4; J.D. 3300 D; J.D. 6600 D, 4 x 4; J.D. 4400 D; J.D. 8820, 4 x 4, 1 800 heures: 60 000$.

NEZ À MAÏS

J.D. 6 rangs, modèle 643; I.H.C., 4 rangs, modèle 843.
Roues doubles de toutes les grandeurs pour tracteurs et batteuses; presses à balles rondes; cultivateurs semi-portes et Chisel Plow 9 à 13 dents; rouleaux Brillon; herse à roulettes semi-portées (regulière et off set); chariots élevateurs de 3 000 lb à 8 000 lb (intérieur et extérieur); épandeur à fumier J.D. 660, 300 minots, comme neuf: 5 000$.
S'adresser aux:
ENTREPRISE JOCELYN HOULE INC.
705 Joseph-Arthur, JOLIETTE, Qc, tél.: (514) 756-0501. 27/12

MAISONS

CONDO À SOUS-LOUER

GRAND 4 1/2, foyer, lave-vaisselle, entrée laveuse/sécheuse, près Métro Longueuil, très propre, libre immédiatement, 460$/mois. (514) 426-3791.

OFFRE D'EMPLOI

RECHERCHONS REPRESENTANT(E)
pour la vente de semences à gazon et semences fourragères pour la province de Québec. Notre compagnie bien établie depuis plus de 70 ans jouit d'une excellente réputation. S.V.P. envoyez votre c.v. à GLOCO INC., 6530 Jarry est, MONTRÉAL, H1P 1W3, attention JULES LEGAULT ou le contacter au
(514) 322-1620

RIVE-SUD de Montréal personne fiable et appliquée demandée, pour travail à l'année sur ferme laitière, maison fournie. (514) 692-1188. 6/12

HOMME OU FEMME demandé avec expérience pour travailler sur ferme laitière. Après 19h00 ou laisser le message: (613) 443-2228. 6/12

HOMME DEMANDÉ 25 ans et plus pour s'occuper d'une maternité, devra être fiable, honnête, sobre, maison disponible, salaire selon expérience. (514) 773-3130. 6/12

HOMME CÉLIBATAIRE demandé pour travail sur ferme laitière avec expérience dans traite des vaches, honnête, salaire à discuter. (514) 584-2284; (514) 584-3872. 13/12

MOULIN À SCIE COMPLET

CHARIOT 16', banc de scie en fer, déligneuse double, ébouteuse double (ces articles marques Forano); aussi PLANEUR Prestone 4 faces, scie à bardeau complète avec scies 32", 34", 2 souffleurs: 8", 9". Différents autres articles. Après 18 h 30 (819) 687-2244. 6/12

FAMILLE DEMANDÉE SUR FERME DE BOVINS: le candidat choisi devra: connaître et entretenir la machinerie agricole; avoir de l'expérience dans l'élevage de bovins; être capable de faire tous les travaux de la ferme; salaire selon expérience; logement fourni sur les lieux; emploi permanent. Faire parvenir votre offre de service: M. CLAUDE PERREAULT, 60 rue Riendeau, ST-CHARLES BORROMÉE, QC. J6E 6K7. 29/11

CHERCHE jeune homme 18 ou plus qui aimerait habiter sur ferme d'élevage bovins, sera logé, et nourri en échange petit service. Pour informations: Écrire à La Terre de Chez nous, Maison de l'UPA, CASE: 202, 555 boul. Roland-Therrien, LONGUEUIL, J4H 3Y9. 27/12

ON DEMANDE

ACHÈTERAIS tracteurs de toutes sortes pour pièces. GARAGE LOUIS-PHILIPPE CHOINIÈRE, Route 139, ROXTON POND, cté Shefford, Qc. Tél.: (514) 372-9527. 10/1

ACHÈTERAIS tracteurs de toutes sortes brûlés ou accidentés, pour pièces. URGEL PALIN, 135 rang Lepage, STE-ANNE-DES-PLAINES, J0N 1H0. (514) 478-1311. 28/3

ON DEMANDE: acheterais tracteurs de toutes sortes. DANIEL: (514) 548-2538. JNO

RECHERCHE armes à feu, carabines et fusils, modèle 308 Savage, 32 Special, calibre 20, calibre 3006. (514) 646-4398.

CHERCHE vieille pépine, vieux bull ou pelle loader. Soir: (514) 348-0620.

PENSIONS

PLACERAIS animaux en pension pour engraissement, attachés. Appeler soir: (819) 826-2540. 6/12

SERVICES

TAILLAGE DE SABOTS DE VACHE

Avec table hydraulique,
8 ans d'expérience.
Pour références ou informations:
(514) 562-9275
Denis Lalande

MACOGEP
EXPERTS-CONSEILS
AGRONOMES et INGÉNIEURS
— Fosses à purin
— Plate-formes à fumier
Rive-Sud (514) 466-0548
Cell. (514) 944-4456
Rive-Nord (514) 883-1576

PRODUCTEURS LAITIERS du Québec, profiter du service de taillage de sabots offert par LES SABOTS BLOM ENR., St-Rédempteur. (418) 831-3941. 29/11

FOSSE AB
L'ASSURANCE D'UN BON PLACEMENT
FOSSE À PURIN, plate-forme à fumier, toutes grandeurs. **Plans**. Surveillance et inspection par des ingénieurs.
4345, avenue Richard
St-Grégoire, cté Nicolet
(819) 233-2021
(819) 233-2341
Président: André Boucher
JNO

SILOS

Construction B.R.N. Inc.
516, 7e rang,
St-Dominique J0H 1L0
FOSSE À PURIN PLATE-FORME, etc.
(514) 773-0064
7 jours, 24 heures
(frais virés acceptés)
QUANTITÉ ? QUALITÉ No 1!

SILOS SILODORS
Fosses et plate-formes à fumier
silos BEAUDRY
1685
boul. de l'Industrie
Beloeil (Quebec)
J3G 4S5
(sortie 109 - route 20)
Tél. (514) 464-5011
Urgence soir 584-3116

Les Fondations André Lemaire Inc.
TOUJOURS PREMIER DANS L'ENTREPOSAGE ET LA MANUTENTION DES FUMIERS
Ce n'est pas quand le réservoir ou la plate-forme sont construits qu'il faut exiger que l'armature soit bien enrobé dans le béton, c'est lors de l'achat.
Le nombre de rangs d'armature varie selon la hauteur.
Treillis métallique dans le plancher.

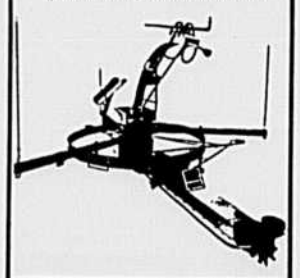


Nouveau purot INTÉGRÉ
Descente adaptée
selon localisation
PROGRAMME DE VENTE PRÉ-SAISON
Bureau St-Zéphirin (514) 564-2030
Rég. Vict./Québec (819) 371-8614
Rég. Granby/Joliette (514) 591-9493
1650, St-Pierre
St-Zéphirin-de-Courval (Québec) J0G 1V0
NOUS COPIER C'EST FACILE INNOVER ET RÉALISER C'EST PLUS DIFFICILE

CONSTRUCTION CIRCO INC.
Tél.: (819) 398-7373
Cell. (819) 472-9909
Cell. (514) 984-6925
Cell. 1 (819) 370-7284
FOSSES À PURIN
PLATE-FORMES À FUMIER
Fondations de tous genres.
Plan d'ingénieur partout au Québec
LÉANDRE ST-ONGE, prés. Wickham, cté Drummond, Qc

LES ÉQUIPEMENTS:
Daniel Labonté ENR.
Distributeur exclusif STARLINE STAR-TRAC. Dépositaire PATZ. Track de porte indust. CANNON BALL. Avons en inventaire machines neuves ou usagées avec garantie.
Distributeur de laveuse à pression "PAMLINE".
VENTE SERVICE PIÈCES
Réparation de silos
• toit • chute
• tuyau p.v.c.
1178, Lussier, St-Dominique
St-Hyacinthe
(Québec) J0H 1L0
Tél. (514) 773-6589

VOLUMASTER
VIDEZ VOTRE SILO GRATUITEMENT CET HIVER ET NE PAYEZ QU'AU PRINTEMPS
SILO J.M. LAMBERT INC. VOUS INSTALLE UN VIDEUR MAINTENANT. PREMIER VERSEMENT AU PRINTEMPS
Cette offre prend fin le 31 mars 91
(pour client qualifié seulement)



20 % **ESCOMPTE** 20 %
SUR PIÈCES BUTLER ET JAMESWAY
PRISES AU COMPTOIR,
20 % **PAYÉES COMPTANT** 20 %

SILO J.M. LAMBERT inc.
4250, rue Vachon
Drummondville, Qc J2B 6V4
(819) 474-6989

FONDATIONS CAMILLE CONSTANT INC.



Surveillance d'un ingénieur
(514) 586-2239
100, des Industries
Lavaltrie (Québec)

SILOS SECONDS

À VENDRE: (2) 18' x 60'; (1) 16' x 60'; (1) 14' x 50'; (1) 16' x 50', autres grandeurs disponibles. Nos prix incluent délaire et rebâtir.
Pour inf.: (418) 839-8808
JNO

SILO SUPÉRIEUR INC.

Pour le fermier progressif

VOUS OFFRE:

- Silos en douves de béton préfabriqué pour foin et mais d'ensilage, mais, grain et orge humide.

Achat, vente, réparation, déménagement, extension et entretien de silos usagés.

- Videur de silo "VALAC", système de suspension à 6 points, entraînement indépendant, gardes et souffleuse 28" en acier inoxydable à 4 aubes pivotantes.
- Rouleuses à grains, systèmes de manutention et transformation de moulées.

L'emblème sur lequel on peut se fier.

- Choix d'accessoires
- Rapidite d'érection
- Finition intérieur unique
- Facilité de réhaussement
- Peut être démantelé

SILO SUPÉRIEUR Inc.
C.P. 2199, St-Romuald
Cté Lévis (Québec) G6W 5M5
(418) 839-8808

ÉQUIPEMENTS AGRICOLES SARRAZIN

380, Principale
St-Nazaire
d'Acton, Qc



(819) 392-2846

Patz

Pour un vide-silo neuf ou usagé, pour des pièces ou du service compétent, consultez le plus important vendeur PATZ du Québec.

Livraison par la poste, Purolator ou autobus.

silos Beaudry
1685, boul. de l'Industrie
Beloeil (Québec) J3G 4S5
Tél. (514) 464-5011

Urgence soir: (514) 584-3116

VIDEURS DE SILO PATZ
VENTE-SERVICE-PIÈCES

AVONS en entrepôt: machines neuves ou usagées avec garantie. Service rapide. Echangeons toutes marques. Appelez et VÉRIFIEZ NOS PRIX.

L.A. LACOSTE & FILS INC.
Tél.: (514) 692-2909. JNO

LES ENTREPRISES GRANBY SILO INC.

Tél.: (514) 379-9179

ACHATS ET VENTES de silos en douves, usagés. Construction - rehaussement - réparation - finition intérieure. 3/91

RÉSERVOIR À LISIER

CONSTRUCTION ACTON VALE LTÉE

- Silo Airmetic
- Silo Conventionnel
- Silo Douve
- Silo à purin
- Plate-forme à fumier
- Bétonair
- Équipement Badger
- Ventilation naturel "Faromor"
- Soigneur Smart-Feeder
- Mur sandwich en béton isolé

794 rte 139, Acton-Vale
Québec, J0H 1A0
(514) 546-7573 — (514) 546-2797
Frais virés acceptés

TERRES DEMANDÉES

Serais acheteur de coupe et terre à bois dans les regions de Becancour, Plessisville et Thetford-Mines.

Information:
Luc Boissonneault
(819) 362-9282 jour
(819) 362-6780 soir

ATTENTION! Je suis acheteur de ferme au complet, roulant ou troupeau, dans toute la province de Quebec. S'adresser à: CLEMENT CHOINIÈRE 116 Route 139, ST-ALPHONSE DE GRANBY, J0E 2A0, sortie 68 autoroute des Cantons de l'Est. (514) 375-4022. 29/11

ÉCHANGERAIS cottage neuf, jamais habité, St-Mathias Rouville, pour ferme même valeur, Estrie, rayon 100 km. LUCIEN PIERRE, 114 Ch Des Patriotes #2, St-Mathias, J0L 2G0. (514) 447-7471. 29/11

JE PAIERAIS jusqu'a 100 000$ pour une fermette entourée d'arbres avec maison de caractère. Dans un rayon de 50 kilomètres de Montréal. Soir: (514) 640-6838, jour: (514) 251-3420. 6/12

Pour l'amour de votre ferme

ESTRIE BOIS-FRANCS

Vous avez une bonne ferme laitiere a vendre? 200 000 et plus? Vous voulez qu'elle continue à vivre? S.V.P. Contactez-moi. Tél.: (819) 826-6181

AFRA STEUDLER

Agent d'immeuble, Rep. Tifo Inc, Courtier.

AVEZ-VOUS PENSÉ à vendre votre ferme laitière, avicole, porcine ou autres? Plus de 30 ans d'expérience réunis dans le domaine agricole. Clients sérieux canadiens et européens. Financement disponible. La preuve est faite plusieurs fermes déja vendues à des canadiens et européens. Évaluation de la valeur marchande sans frais. S.M.C., Courtier Inc.

GÉRARD CHASSÉ, agent
(514) 796-2557

SERGE FONTAINE, agent
(514) 778-1137
De 7 h 00 à 23 h 00. 7/2

VENDRE votre ferme est l'affaire d'un spécialiste. Alors contacter LES INVESTISSEMENTS

CEGO
LTÉE COURTIER. (514) 453-6742

Jeannine Philippot, agent
(514) 265-3711

Marcel Schoune, agent
(514) 265-3096

Paul-Émile Simoneau, agent
(819) 358-2625 27/12

TERRE A VENDRE

#114 RÉGION DE LANAUDIÈRE: élevage de 170 vaches-veaux, 2 maisons et culture céréalière sur 365 arpents drainés, boisés + sucrerie 285 arpents. Fort potentiel.

#120 ST-VALÈRE DE VICTORIAVILLE: ferme porcine et céréalière, maternité en opération, sans machinerie, prêts existants 80 000$ à 10.75%, et 200 000$ à 8%.

#127 ST-DAMIEN: ferme d'élevage opérationnelle dans le bovin avec silo 18 x 60', résidence 7 1/2 pieces et 130 ou 205 arpents drainés, financement acquis.

#137 ST-NORBERT: porcherie d'engraissement en opération, 1 000 porcs, 52 acres et permis de l'environnement. 95 000$ maison et bâtiments.

#138 LANAUDIÈRE: 234 arpents, 170 cultivables, maison ancestrale 7 1/2 pièces, intérieur rénové, aussi 6 1/2 pièces, et bâtiments.

#141 LANAUDIÈRE: laitière de prestige, 175 arpents, 85 têtes, 5 262 k.g. industriel, 531 litres/ jour nature.

#145 ST-DIDACE: 11.2 arpents + bungalow 1977 + poulailler 1974, 36' x 178' + maternité 35' x 125', bord rivière Maskinongé, accès au lac. EXTRA!

#152 LANAUDIÈRE: engraissement de 2 000 à 3 000 porcs à la fois à contrat et production laitière de 4 750 à 7 900 k.g. de matière grasse. SERVICE IMMOBILIER JOLIETTE INC., Courtier, GÉRARD DESCHENEAUX FRI. (514) 759-3856. JNO

ESTRIE: ferme 167 acres, 127 acres en culture, bons bâtiments, grange 252 x 36, maison 10 pièces, silo Beaudry, garage. (819) 849-6416. 6/12

SECTEUR LAC ST-JEAN: ferme laitière, 456 acres 80% drainées, cheptel 100 têtes Holstein, ensilage, machinerie, bâtisses A-1, quota 110 litres, industriel, 11 788 kilos. LIONEL BOUCHARD: (418) 347-5052, LA FINANCIÈRE COURTAGE IMMOBILIER. 10/1

FROMAGERIE BIOLOGIQUE sans quota avec un troupeau laitier biologique, terre 414 acres, machinerie et maison. Permis provincial et fédéral. Production sans limite.

ST-GUILLAUME: ferme laitière de 6 081 kilos + 7 litres/ jour; terre 235 arpents.

ST-PIE: porcherie, engraissement de 1 100 avec terre de 116 arpents drainés, maison.

HENRYVILLE: terre de 226 arpents dont 175 arpents drainés, maison et bâtiments; machinerie très propre. S.M.C. Courtier Inc., GÉRARD CHASSÉ, agent: (514) 796-2557, SERGE FONTAINE, agent: (514) 778-1137. 29/11

ST-JOSEPH KAMOURASKA: 80 arpents partiellement boisés, plantation et prairie, aussi maison rénovée 2 1/2 étages, grand jardin, prix discutable. (418) 493-2185. 29/11

RÉGION LANAUDIÈRE: porcherie maternité, 600 mères, 123 acres, 2 résidences, très bien installée, équipement, cheptel, et plus, acheteurs sérieux. MARCEL LAROCHE: (514) 759-3131, LA FINANCIÈRE Courtage Immobilier. 29/11

YAMACHICHE: ferme 250 acres, 200 culture, 50 boisées, + 2 poulaillers, garage neuf 40' x 84', remise machinerie, maison, 3 silos grain: 150 t. chaque + machinerie. Bon prix: (819) 296-2235. 6/12

ACTON VALE: ferme laitière de 7 108 kg plus 90 litres /jour, troupeau 60 pur sang, terre 240 arpents, le tout très propre.

STE-CHRISTINE: terre 368 acres, avec grange-étable, silo, et tout l'équipement, maison. Idéal pour relocalisation d'une ferme laitière. GÉRARD CHASSÉ: (514) 796-2557, SERGE FONTAINE: (514) 778-1137. S.M.C., Courtier. 6/12

LYSTER

130 ACRES, traverse par rivière Bécancour, demi-boisé, demi-culture, chalet 20 x 20, semi-fini, avec contenu, prix 26000$. (418) 622-0833. 13/12

PRÉS RIVIÈRE-DU-LOUP: ferme laitière en operation, quota lait consommation + quota lait nature, machinerie complete, bâtiment, très propre, environ 235 arpents. (418) 493-2852. 6/12

FERME LAITIÈRE: 235 acres cultivées, et drainées avec roulant et machinerie, quota 8098 kilos, vaches laitieres et porcine. (819) 839-2039. 6/12

ST-FÉLIX-DE-KINGSEY: ferme poulets à griller: 20000/ elevage, engraissement 600 porcs/ rotation, maternite: 150 truies, moulange: 150t. Acheteurs sérieux seulement. (819) 848-2838. 10/1

Faites votre mise en marché

COMMERCE au détail de légumes et produits de la ferme (50% cueillir vous-même), emplacement de choix, strategique incluant belle terre à jardinage, magasin, entrepôt, résidence récente. Une affaire bien établie. CENTURY 21 ST-HYACINTHE, J.P. BRODEUR, Courtier. (514) 771-2121. 13/12

ST-ANDRÉ AVELLIN: très belle ferme, 205 acres, 160 cultivables, étables, bâtie en 1987, garage, maison avec ou sans machinerie. (514) 983-6583. 29/11

RÉGION RICHMOND: ferme 260 acres, moitié en culture, 48 animaux de boucherie, machinerie, étable + stabilisation libre, maison rénovée, 160 000$. (819) 826-5779. 20/12

ST-ROCH DE L'ACHIGAN: ferme laitière, 90 arpents, quota industriel et nature, bâtiments 25 ans et moins, bien entretenus. (514) 588-3641. 29/11

ST-APOLLINAIRE: ferme à vendre 97 arpents de terre, maison récente 28 x 40 avec abri d'auto 20 x 28, bâtiments et machinerie. Tel.: (418) 881-2720. 29/11

FERME PORCINE: 120 arpents, maison, remise, grange, 2 porcheries, permis de l'environnement, fosses avec équipements à STE-ÉLISABETH, cté Berthier: (514) 753-3576. 31/1

RÉGION RIVIÈRE DU LOUP: belle ferme 200 acres en culture avec maison et bâtisses. Cause: la retraite. (418) 898-6104. 13/12

RÉGION BEDFORD: ferme laitière, 165 arpents dont 110 en culture, 3 789 kilos + 222 litres / jour, troupeau 50 têtes, bonne machinerie, bâtiments et maison, possibilité de 60 arpents drainés en plus. (514) 248-7724. 13/12

TERRE A BOIS à vendre au 4e rang St-Aubert, comprenant une maison, érablière sur tubulure, superficie 135 arpents environ. Tél.: (418) 354-2207. 6/12

#316 ST-ALPHONSE-DE-GRANBY: maternité 120 truies, pas de maison, 17 acres.

#352 ROXTON-POND: domaine fruitier 85 acres, pommiers, framboisiers, kiosque de vente.

#384 ST-JOACHIM: 150 acres avec cottage, vue imprenable, érablière 15 000 entailles sur tubulure.

#456 LAC ST-JEAN: 6.5 acres sur la rivière Péribonka, île, chute d'eau. CLAUDE FOURNIER COURTIER INC. & TRUST GÉNÉRAL, Courtier: (514) 378-8461 ou (514) 378-7196.

AU TÉMISCAMINGUE: 400 acres, bâtiments, bord de rivière, 300 boisées, érablière, idéal pour petit élevage et culture maraîchère. (514) 257-7745. 6/12

En bordure du Richelieu près de St-Hyacinthe: lopin de terre extraordinaire, sol sablonneux-limoneux, d'une seule piece, 400 arpents planche drainés, avec système pompage, contrôle nappe d'eau, idéal culture pommes de terre.

A ST-AMABLE: entreprise de pommes de terre, 162 arpents drainés, contrôle nappe d'eau, bâtisses, maison, machinerie complete à l'exploitation, en bon état, capacité d'entreposage vrac 45 000 sacs, 50 livres. IMMEUBLE GRAND PRIX, ROCH LAVOIE: (514) 589-3141.

ST-JACQUES: 110 arpents drainés, bâtiments inclus, avec érablière, possibilité 500 entailles. Prix raisonnable. (514) 839-2998, (514) 756-2811. 27/12

LANAUDIÈRE: fermette 8 1/2 arpents cultivables, grange-écurie (9 boxes), chevaux, petits animaux, cottage ancestral: 82 000$. CLAUDE ARCHAMBAULT, QUALUX INC, Courtier: (514) 839-6637.

RÉGION RICHELIEU: ferme 315 acres, 5 000 k.g. m.g., 750 litres/ jour, bâtiments et equipement. IMM. SPÉCIAL INC., Courtier: (514) 378-5170. 13/12

ESTRIE

10 MINUTES DE SHERBROOKE: superbe érablière 3 400 entailles sur tubulure, séparateur, équipement neuf, 2 ans, maison centenaire, grange.

FERME 168 acres, 130 culture, très bonne maison, grange, hangar, équipée pour bétail de boucherie.

PRÉS DE COOKSHIRE: 335 acres, 140 culture, 125 boisées, quota 109 litres/ jour, 6 225 k.g. m.g.

VERGER 11 000 pommiers semi-nains, équipé pour auto-cueillette très rentable. 310 ACRES, 170 culture pour pommes de terre ou culture maraichere.

MOULIN à bardeaux prêt à fonctionner. EDMOND GIROUX, (819) 569-0116, RE/MAX SHERBROOKE INC. 6/12

JONQUIÈRE AU SAGUENAY

TERRE AGRICOLE de 90 acres dont 80 en culture avec étable muni d'un évacuateur sous-terrain + écureur etc... possibilité d'un terrain cadastré non zoné 160' x 200'. Si intéressé après 20 h 00. (418) 542-0833. 27/12

ST-NORBERT: cottage rénové, 5 bâtiments, 40 bêtes, quota de lait: 6 000 k.g., érablière, équipement complet, 175 arpents, crédit agricole. La prospérité pour un connaisseur. CAMILLE DESROCHERS: (514) 759-1477 ou (514) 889-2248, TRUST GÉNÉRAL, Courtier.

ENCANTEURS

Achat et vente
D'animaux et rolant de ferme par encan ou privément. Estimation gratuite partout au Québec.

ENCAN MAURICE RAINVILLE INC.
Frais d'appel acceptés
Tél. (514) 799-4042-5332

Vous désirez vendre par ENCAN ou privément? Consultez-moi!

★ **DANIEL PAUL-HUS**



ENCANTEUR BILINGUE

Achat et vente de troupeaux et roulants de ferme
(514) 773-5660
cell. (514) 497-5894

635, rue Papineau, St-Hyacinthe (Québec) J2S 7J5

Mes CLIENTS me RECOMMANDENT à leurs AMIS.

Que vous désiriez faire encan, vendre votre troupeau ou roulant de ferme, une équipe d'expérience et compétente est à votre service.

ENCANS JULES LOTE

(514) 263-0670 ou 263-4480
Cell: 1-594-1019

Vous désirez vendre votre troupeau et roulant de ferme par encan ou privément partout au Québec? S'adresser à:

Léo Dastous
encanteur professionnel
Lauriervile, cté Lotbinière
Tél. (819) 365-4419

Leo's Livestock Exchange Ltd.
Route 31, Greely, Ontario
(Sale Barn Road)
Boîte 8215,
Postal terminal Ottawa
Ontario K1G 3H7
Vente d'animaux tous les lundi et jeudi à 10 h 00.

Pour informations:
Bur.: 1 (613) 821-2634
Leo Menard
1 (819) 595-2103

BONJOUR

Si vous désirez vendre votre troupeau et votre roulant par encan ou privément, contacter moi, il me fera plaisir de vous servir.

André Parenteau, encanteur
St-Germain
(819) 395-4150

Les services d'encan CRACKHOLM nous avons l'équipe

David "Butch" Crack
C.P. 514, Richmond
Tél. (819) 826-2424
Fax: (819) 826-2418
Cell: (819) 822-5766

ATTENTION-ATTENTION

Vous desirez faire évaluer à leur juste valeur vos animaux et machineries sans frais, vendre privément ou par encan. 20 ans d'expérience comme secrétaire d'encanteur, consultez:

Denis Leblanc (Pierrot)
276, St-Amable
St-Barnabe-Sud
Cté St-Hyacinthe
J0H 1G0
Tél. (514) 792-6247
FRAIS D'APPEL ACCEPTÉS

Vous voulez vendre par encan? Consultez-moi... il me fera plaisir de vous aider.

ROGER D'AOUST
Encanteur bilingue
1189, Upper Concession, Ormstown
(514) 829-3487

Je vous garantis un prix minimum pour vos tracteurs de ferme.

★★★★★★★★★

LES ENCHÈRES René Houde INC.

Pour un service de ventes professionnelles, une équipe à votre service, pour un succès assuré.

Contactez nous:
(819) 846-6267
(514) 649-1122
Cell. (819) 822-9063

★★★★★★★★★

«LES ENCANS» LAFAILLE ET FILS LTÉE
Coaticook, cté Stanstead

Nous sommes disponibles pour tout genre d'encan et achetons roulant de ferme, troupeau, etc. Aussi: vaches à lait à vendre en tout temps de l'année.

Pour informations:
Jour: (819) 849-3606
Soir: (819) 849-2554
(819) 849-7517

ENCAN

Offrez-vous une évaluation précise de votre ferme et roulant en plus d'un service d'encanteur reconnu.

Int.: **Les Encans Colbert et Fils Inc.**
9125, avenue des Ormes
Ste-Gertrude, cté Nicolet
G0X 2S0
Tél. (819) 297-2420
(819) 372-1822

VOUS DÉSIREZ VENDRE

par encan ou privément, la ferme ou le troupeau et roulant, consultez l'expérience de:

ALPHONSE LUPIEN
Tél. (819) 397-4934
COLBERT & FRÈRE INC.
Tél. (819) 297-2711
Estimation sur demande

ENCAN

À votre disposition pour vendre privément ou par encan: roulant de ferme, animaux, machineries, etc.

Contactez:
MARC GRAVELINE
encanteur
St-Barnabe-Sud
(514) 792-6284
Denis Leblanc, secrétaire
(514) 792-6247

ENCANS PUBLICS

ENCAN DE VACHE À BOEUF

(La dernière encan de vache à boeuf en 1990)
Lundi, le 10 décembre à midi
chez
Leo's Livestock Exchange Ltd.

Greely, Ontario
Route 31, sud d'Ottawa
(Sale Barn Road)

RACE VIEW FARM, Gloucester, Ontario. Comprenant 30 vaches pur sang Simmental ou au pourcentage reservi avec un taureau pur sang Simmental pour avoir veau en 1991.

ALEX KOMAROMI, RR #9, Gloucester, Ontario. Troupeau complet de 18 vaches Hereford reservi Hereford pour avoir veau en avril 1991. Autres troupeaux seront annonces la journée de l'encan.

Pour information:
(613) 821-2634

ENCAN

Jeudi, le 6 déc. 90
à 11h00 a.m.
sur la
FERME MERBIERE ENR.
Propriete de Helene et Rene Mercier
74, Rang St-Henri
Ste-Sabine, cté Bellechasse
(Quebec) G0R 4H0
Tél. (418) 383-3080

Tout le troupeau Holstein pur sang et NIP sera vendu avec papiers. Ces bêtes proviennent de taureaux tel que Tab, Starbuck, Hugo, Jubilant, etc.

37 têtes seront vendues dont 19 vaches et 18 taures.

Moyenne PATLQ off. 7128 kg, 3.75%, 3.13%, MCR 152-150.

Moyenne d'âge: 3.09 ans.

Classification: 1 T.B., 5 B.P., 8 B., 5 N.C.

Troupeau récipiendaire de la meilleure qualité de lait en 88 et 89.

L'ÉQUIPEMENT LAITIER: Pipeline De Laval, 2" en stainless pour 36 vaches avec grosse cruche et grosse griffe et pulsation double; chariot pour la traite; 3 Waikato; 2 tableaux de régie; anti-ruades; Clipper Brun; garometre.

AUSSI: faucheuse-conditionneuse M-F #925 avec doigts courts ajustables, pompe à pression qui s'attache sur la prise de force du tracteur; motoneige Bombardier 440, 1976; 5 cages à veaux en metal; fond en plastique; 7 000 balles de foin, 12% proteine; environ 250 balles rondes ensilage 16 à 18% de proteine, 1,39 d'énergie; 18 balles rondes de paille et autres articles trop long à énumérer.

Cantine et tente sur les lieux.
CONDITIONS: comptant ou prêt bancaire.

Pour renseignement:
HÉLÈNE ET RENÉ MERCIER
1 (418) 383-3080
SERVICES D'ENCAN BOULET
Alfred Boulet
St-François, Montmagny
Tél. 1 (418) 259-7086

VENTE PAR CONSIGNATION

A L'ENCAN SAWYERVILLE
Samedi le 8 décembre à 13 h 00
SERA VENDU un troupeau de 35 bonnes vaches Simmental et Charolais, saillies Charolais. Ce troupeau provient d'un seul producteur. Nous acceptons d'autres consignations.
Bienvenue à tous les acheteurs et vendeurs.
Tous les animaux qui nous seront consignés seront mis à l'enchère. Les gestations seront verifiées par un vétérinaire avant la vente.
Commission: 4%
Réception des animaux de 7 h 00 à 12 h 00 le jour de la vente.
Restaurant sur les lieux.
CONDITIONS: comptant ou Chèque d'acheteur connu.
Pour plus d'informations, contacter:

LES ENCANS LAFAILLE & FILS
512 rue Main ouest
COATICOOK, QC
Tél.: (819) 849-3606
(819) 849-4702
MICHEL: (819) 849-2554
JEAN-LOUIS: (819) 835-9385
DANIEL: (819) 849-7747

VENTE PAR ENCAN
Sur la ferme de
JACQUES BOLDUC
Porte 5470, Route 263
STE-PRAXÈDE
Cté Mégantic Compton
(A mi-chemin entre Disraëli et Lambton)
Vendredi le 7 décembre à 13 h 00
En cas de GROSSE tempête, l'encan sera remis au lendemain 8 dcembre
SERA VENDU: un excellent troupeau de 47 têtes d'animaux Holstein dont: 34 vaches laitières vélant en tout temps de l'année, la moyenne est de 6 200 kilos; la moyenne d'âge est de 4 ans; 4 taures ouvertes de 1 1/2 an; 9 taures de 2 à 8 mois.
ÉQUIPEMENT LAITIER ET AUTRES: reservoir à lait Zéro 600 gallons; lactoduc De Laval 2" en pyrex; installation pour 40 vaches avec compresseur de 7 1/2 forces et récupérateur d'huile 78; 3 balances à lait Waikatoo; tableau de régie; tondeuse à vaches; souffleuse à neige Guellemette 6'.
CAUSE DE LA VENTE: Changement de production
L'encan se déroulera sous la tente
CONDITION: COMPTANT
CANTINE SUR LES LIEUX
Pour informations s'adresser au propriétaire: (418) 449-3741

LIONEL VEILLEUX
COMMERÇANT
LA GUADELOUPE
BEAUCE-SUD
(418) 459-3343

CLERMONT VEILLEUX & FILS
ENCANTEURS
690, 14e Avenue
LA GUADELOUPE
(418) 459-3332

ATTENTION CULTIVATEURS!

JE suis toujours "ACHETEUR" de terres avec roulant de ferme au complet quel que soit l'endroit au Quebec. Paierais argent comptant.

ALBERT BRETON
Encanteur licencié
INVERNESS, cté Mégantic.
Tél.: (418) 453-2681 JNO

CULTIVATEURS

JE SUIS ACHETEUR de troupeaux et de rolulant de ferme au complet ou si vous desirez faire encan, communiquez avec:

FERNAND CARDIN
Encanteur licencié
BIC, Cté Rimouski
Tél. (418) 736-4912
Cell.: (418) 725-9595
DURHAM SUD
Tél.: (819) 858-2953 JNO

Encan de consignation

Chez
D. MARTIN ÉQUIPEMENT INC
1215 Dufferin
GRANBY
Samedi le 1er décembre à 9 h 30
PLUS de 75 Tracteurs: CASE I.H. 784, 4 roues loader, 684 cabine, 666 cabine, 2 x 624, 454 loader, 3 x 444 dont lame avant, cabine, 460 diesel, 434, 414, 275 loader; MASSEY FERGUSON 2 x 265, 3 x 255 très propre, 4 x 165 cabine loader lame avant, 203 loader renverse auto.; M.F. 30 cabine loader; M.F. 20 3 points P.T.O., 3 x 135, 2 x 65, 5 x 35 gaz diesel, 3 x 2085; FORD 2 x 4000 loader, 3000, 600, 2 x jubilé, 5 x 8N, 5 x 9N; ALLIS CHALMERS 190XT; UNIVERSEL 530 DTC loader; JOHN DEERE 950 loader, 2 x 3010 diesel; DAVID BROWN 990, 950, 2 x 880 loader, 770; BELARUS 520, 500, 420, 400; WHITE 1370 4 x 4 propre.
ÉQUIPEMENTS: 20 souffleurs à neige, neufs et usagés, 10 loaders avant, 15 bennes, 10 grattes, neuves, 10 épandeurs à fumier, réservoir à purin, 1500 gallons; génératrice 15 000, 25 000 watts; charrue 2, 3, 4, 5 versoirs Hydreen Fiskars; FAUCHEUSES-CONDITIONNEUSES: N.H. 488, 479, 469; I.H. 1090; FAUCHEUSE à disques Vicon; RÂTEAU N.H. 55; J.D. 640; lame tracteur avant 8', ressort, cabine tracteur; 5 paires de chaînes anneaux; remorque-dompeur tandem neuve; boîte ensilage Badger; train; PLUSIEURS roulettes 28-36-40-44 disques; fendeuse à bois; roues doubles; presse; semoir; faucheuse; voiture.
NEUF: faucheuses rotatives 4', 5', 6', 7'; remorques 2 essieux 8 x 16 frein électrique; perceuse à piquets; grattes; wagons 4, 6 roues; plusieurs autres articles non énumérés.
PROFITER DE L'OCCASION pour épargner la T.P.S. Vous êtes les bienvenus. Informations: (514) 375-4962 ou (514) 777-1227.

DANIEL PAUL-HUS
(514) 773-5660

ENCAN
Pour
ROBERT BEAUREGARD
1167, 9e rang
ST-DOMINIQUE, cté St-Hyacinthe
Mercredi le 5 decembre 1990
À 12 h 00 "PRÉCISES"
ATTENTION: en cas de GROSSE tempête, remis au vendredi 7 décembre.
Vente complète du troupeau St-Dominique.
SERA VENDU: un très bon troupeau de 63 têtes d'animaux Canadien pur sang enregistrées avec papiers, incluant 7 Canadien Suisse-Brune, classifiées et contrôlées officielles.
Ce troupeau comprend 27 jeunes vaches, 5 Canadien Suisse-Brune, 7 fraîches vêlées, 3 devant mettre bas en janvier et février et les autres en tout temps de l'année, 14 taures saillies, 11 taures non-saillies et 11 génisses d'élevage de l'année dont 2 Canadien Suisse-Brune.

CLASSIFICATION: 1 T.B.; 15 B.P.; 7 B; 4 N.C.
PRODUCTION: MCR: 145-131-139, 4.06% GRAS; 3.67% PROT.
MACHINERIE: 3 tracteurs diesel dont un Fiat 70-66, de 70 h.p. à 4 roues motrices, pneus 16.9 x 30 avec cabine Laurin, air force, chaufferette, radio, chargeur frontal KMW 755 avec pelle à gravier et fourche à fumier, neuve, modèle 1988 avec seulement 795 heures d'ouvrage; un Inter Farmhall 1066 de 135 h.p., cabine à air forcé, chaufferette, radio, pneus à riz 18.4 x 38 en très bonne condition; Ford Dexta 2000 de 45 h.p.; paire de roues doubles 18.4 x 38 avec crochets; bon camion GMC 1 tonne à roues doubles avec boîte pour le transport d'animaux de 12', modèle 1974; charrue Overum Sweeden à déclencheur à boudins à 3 raies ajustables, modèle semi-porté; charrue à rigole en métal att. 3 pts; herse à roulettes White 251, 16 x 32 modèle semi-porté avec cylindre; vibroculteur Vicon FC-1500 T de 19'4" avec extension, planche de nivellement, rouleau double, modèle semi-porté, comme neuf; herse à ressorts; planteur à maïs White Plant-Air 5400 à 4 rangs avec moniteur modèle semi-porté; semeuse sur roues de fer; rouleau de fer; arroseuse Oliver 150 gallons sur pneus; faucheuse-conditionneuse 489 à doigts courts; moulin à faucher Oliver att. 3 pts; râteau de côte New Holland 56 modèle semi-porté; presse à foin New Holland 310 avec tension hydraulique et lance-balles à courroies; bonne voiture à 6 roues avec panier en métal pour recevoir les balles; monte-balles à fond de tôle Kewanee 500 de 40' sur roues avec moteur électrique 1 h.p.; monte-balles de 24'; 2 épandeurs à fumier sur prise de force dont un gros John Deere 660 tandem de 325 minots sur prise de force, en très bonne condition et un Inter 160 minots avec batteur à marteaux; boîte à grain en métal avec voiture 4 roues; râtelier à foin; bon silo Supérieur 16 x 60; déboucleur de silo Patz 988, modèle à grandes roues ajustables, moteur 7 h.p. (prêt à être livré); chariot à ensilage Silo Car Proulx, modèle à batterie avec chargeur (1986); benne à moulée Rad 4 tonnes, neuve avec vis et moteur; 2 chariots à moulée dont un Lajoie; tableau de régie; support taille-sabots Houle, comme neuf; électrocuteur à mouches; tondeuse à animaux Stewart; 2 réservoirs dont un diesel 225 gallons, l'autre à l'huile 260 gallons; 4 ponceaux de ciment de 30" et quelques autres articles trop long à énumérer.
EQUIPEMENT DE LAITERIE ET FOIN: réservoir en vrac Zéro 500 gallons; pipeline Surge avec tuyauterie en acier inoxydable 1 1/2", installation pour 42 vaches, compresseur et 3 unités de traite; 3 balances de contrôle True-Test dont une 102; et 4 000 balles de foin.
AUSSI À VENDRE PRIVÉMENT: la ferme en 2 parties, 120 arpents dont 55 drainés avec la maison et les bâtiments et au 10e rang de St-Valérien 60 arpents drainés.

CAUSE DE L'ENCAN:
Abandon de l'industrie laitière
CONDITIONS: comptant ou
Prêt de banque

CANTINE SUR LES LIEUX
Pour catalogues, informations s'adresser au propriétaire: (514) 793-2698 ou à l'encanteur.

DANIEL PAUL-HUS
ENCANTEUR BILINGUE
635 rue Papineau
ST-HYACINTHE, QC
(514) 773-5660

PETITES NOUVELLES

Moins beau mais aussi bon

(ASP) Aux États-Unis, un comité de l'Académie nationale des sciences a recommandé que les standards esthétiques en usage pour les fruits et les légumes soient révisés à la baisse. Selon l'agronome John Pesek, ces standards de beauté forcent les fermiers à utiliser plus d'insecticides, d'où des dommages accrus à l'environnement. À cause de la force montante des environnementalistes, il y a de bonnes chances que le congrès acquiesce à la demande du comité. Reste à savoir si les consommateurs accepteront d'acheter des prunes et des oranges moins jolies mais tout aussi bonnes.

Un champignon mortel pour les sauterelles

Un champignon microscopique qui a déjà dévasté l'industrie de la soie pourrait être la clé de la lutte biologique contre les infestations de sauterelles. Des chercheurs étudient une forme de ce champignon découvert dans une sauterelle morte pour savoir comment il a réussi à infecter l'insecte. Dès que les chercheurs auront trouvé la meilleure façon d'infecter le ravageur, l'efficacité du champignon comme agent de lutte contre les sauterelles sera évaluée sur le terrain.

Un remède de singe

(ASP) Les chimpanzés mangent rarement les feuilles d'Aspilia. Lorsqu'ils le font, c'est le plus souvent à l'aurore, en choisissant avec soin les feuilles les plus jeunes. Pourquoi?... Mystère... Jusqu'à ce que les scientifiques s'aperçoivent que les populations africaines locales utilisent les feuilles de l'Aspilia pour soigner les malaises d'estomac causés par les vers. En fait, les feuilles d'Aspilia contiennent un puissant antibiotique appelé thiarubrine. Il est très efficace contre les vers parasites et possède aussi des propriétés antibactériennes et antivirales. Or seules les jeunes feuilles de l'Aspilia en contiennent, et la concentration est au maximum le matin à l'aurore. Pas bêtes, ces chimpanzés!

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Représentant

Production laitière et végétale

Une coopérative oeuvrant dans le domaine de l'approvisionnement à la ferme est à la recherche d'un(e) représentant(e) dynamique en production laitière et végétale pour desservir une partie de son territoire.

Fonctions
Relevant du directeur général vous aurez à faire la promotion des produits et service auprès des membres et des autres producteurs dans le but de les amener à adhérer aux programmes Coop.

Exigences
Diplômé en agronomie, technologiste agricole ou posséder une expérience équivalente. Aimer travailler en équipe et aimer le contact avec le public.

Si ce poste vous intéreste veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le ***15 décembre 1990*** *à l'adresse suivante:*

S.C.A. du comté de Châteauguay
175, Ste-Marie
Ste-Martine, QC
J0S 1V0

(514) 427-2003

CO-OP

CIAQ

CONCOURS DE RECRUTEMENT

(poste ouvert à toute personne possédant les qualifications requises)

POSTE: CONSEILLER(E) - PROGÉNIE
DIVISION «CHOIX DE TAUREAUX PAR INFORMATIQUE»
DIRECTION DE LA GÉNÉTIQUE

Responsabilités principales
Sous l'autorité du directeur de la Génétique et du responsable de la division «Choix de taureaux par informatique»:

— Rendre visite aux clients inscrits au service de choix de taureaux par informatique afin de recueillir les informations nécessaires à l'analyse de leurs troupeaux et faire rapport au responsable de la division.

Conditions d'admission
— Détenir un diplôme d'un Institut de technologie agricole, option Zootechnie **ou**
— Scolarité et expérience équivalentes
— Connaissances et expérience dans l'appréciation des bovins laitiers
— Faire preuve de maturité, d'entregent et être apte à représenter le CIAQ de façon professionnelle
— Être prêt(e) à voyager jusqu'à 90 % du temps à l'extérieur du bureau et avoir une automobile à sa disposition
— Le(la) candidat(e) doit être bilingue fonctionnel(le)
— Avoir suivi des cours en informatique serait un atout

Traitement
— Selon la structure salariale en vigueur au CIAQ inc.

Inscription
— *Faire parvenir votre curriculum vitae* ***au plus tard le 12 décembre 1990*** *à:*

CONCOURS CONSEILLER(E) PROGÉNIE
Service du Personnel
Centre d'insémination artificielle du Québec (CIAQ) inc.
C.P. 518, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 7B8

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

UPA

COMPTABLE

La Fédération de l'UPA des Laurentides requiert les services d'une personne pour agir comme technicien/ne-comptable au sein de son service de comptabilité et fiscalité agricole. Cette personne sera appelée à rencontrer des producteurs agricoles, cueillir des informations pertinentes, produire des rapports d'impôt, assister des agriculteurs dans leur planification fiscale, effectuer de la tenue de livres comptables.

Compte tenu du territoire desservi par la Fédération de l'UPA des Laurentides, cette personne devra se déplacer quelques jours à l'occasion.

EXIGENCES
— Détenir un diplôme d'études collégiales option administration

— Expérience pertinente: 2 ans

— Salaire: Entre 23 369,00 $ et 26 099,00 $ selon convention 1990

— Lieu de travail: St-Eustache

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur dossier (curriculum vitae, diplômes, lettres de référence, etc.) avant le 10 décembre 1990 à:

Florent Lapierre, c.g.a.
Directeur du service
Impôt et comptabilité
55, rue Grignon
St-Eustache, QC
J7P 4X1

UPA

COMPTABLE

La Fédération de l'UPA des Laurentides requiert les services d'une personne pour agir comme comptable au sein de son service de comptabilité et fiscalité agricole. Cette personne sera appelée à rencontrer des producteurs agricoles (francophones et anglophones), cueillir des informations pertinentes, produire des déclarations d'impôt, assister des agriculteurs dans leur planification fiscale, agir comme personne ressource dans des dossiers d'achat, de vente ou de financement d'entreprises agricoles et effectuer de la tenue de livres comptables.

Compte tenu du territoire desservi par la Fédération de l'UPA des Laurentides, cette personne devra se déplacer quelques jours à l'occasion.

EXIGENCES
— Personne détenant un certificat en «sciences comptables» et membre d'une corporation professionnelle ou détenant un baccalauréat en administration, option «sciences comptables»
— Bilingue
— Expérience pertinente: 3 ans
— Salaire: Entre 25 117,00 $ et 28 065,00 $ selon convention 1990
— Lieu de travail: Thurso

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur dossier (curriculum vitae, diplômes, lettres de référence, etc.) avant le 10 décembre 1990 à:

Florent Lapierre, c.g.a.
Directeur du service impôt et comptabilité
55, rue Grignon
St-Eustache, QC J7P 4X1

EN CHINE

300 millions de porcs sans pollution

Jean-Charles Gagné

En Chine, environ 300 millions de porcs cohabitent avec au-delà d'un milliard de personnes à l'intérieur d'une superficie comparable à celle du Canada sans que cette production ne soit pointée du doigt. Non pas que ce pays se distingue par des méthodes d'élevage sophistiquées, bien au contraire. Néanmoins, la production artisanale qui y prévaut, en harmonie avec la nature, pourrait bien indiquer dans quelle direction le monde occidental, aux prises avec des problèmes environnementaux majeurs, devra éventuellement s'engager. M. Robert Desrosiers, conférencier dans le cadre du Colloque sur la production porcine, a attiré l'attention des quelque 400 participants sur l'univers chinois du porc.

Types de production

On retrouve trois types de production en Chine : les élevages d'arrière-cour, les élevages spécialisés et les fermes d'État. Pour les éleveurs d'arrière-cour, responsables de 90 % des porcs produits, la « porcherie » n'est qu'un enclos aménagé derrière la résidence familiale où on garde une truie ou encore pas plus de trois porcs d'engraissement. « Les élevages spécialisés, encouragés par des politiques gouvernementales, ont un bâtiment spécifiquement conçu pour l'élevage et renferment rarement plus de 30 truies », précise M. Desrosiers. Quant aux fermes d'État, même si elles peuvent compter plusieurs centaines de truies, on retrouve rarement plus de 30 truies par bâtiment.

Structures et alimentation simples

« Les porcheries sont de conception semblables : pas d'isolation, aucun système fonctionnant à l'électricité, pas de cages de mise bas, pas de planchers surélevés, pas de lattes », explique M. Desrosiers. Les animaux jouissent de nettement plus d'espace que dans les pays occidentaux, une truie et sa portée pouvant bénéficier de quelque 140 pieds carrés de plancher. Le sevrage se fait généralement vers 60 jours au poids moyen de 15-25 kilogrammes. Environ 50 % des truies en Chine sont saillies par insémination artificielle.

Les éleveurs d'arrière-cour nourrissent leurs animaux avec des déchets de table et certains sous-produits des entreprises agricoles locales. Les élevages spécialisés et les fermes d'État utilisent des moulées, non cubées, et beaucoup de « plantes vertes », c'est-à-dire des feuilles de choux ou de betteraves, tiges de patates, luzerne, plantes aquatiques, etc. La composition des moulées ne diffère pas grandement des recettes canadiennes quoique l'utilisation du riz s'impose dans les régions où cette céréale est abondante.

Potentiel génétique extraordinaire

Les qualités reproductrices des truies chinoises en font une source d'intérêt international : précocité sexuelle hors du commun (premier oestrus entre 65 et 120 jours), durée de la période d'oestrus autour de 4,5 jours, taille des portées incroyablement élevée (moyenne de 14 nés vivants), truies maternelles et dociles. En contrepartie, les performances d'engraissement et la qualité des carcasses font problème. Il semble toutefois que la jutosité, la tendreté et la saveur de la viande chinoise sont supérieures chez les sujets de race chinoise.

« Le défi consiste à tirer profit du potentiel génétique extraordinaire des porcs de la Chine tout en évitant le gouffre de leur performance d'engraissement et la valeur inacceptable de leur carcasse », ajoute M. Desrosiers. Jusqu'à maintenant, les expériences menées en ce sens en France depuis 1979 n'ont pas été concluantes.

PETITES NOUVELLES

Le Soleil détruit les déchet toxiques

(ASP) Des scientifiques américains ont mis au point deux nouvelles méthodes de destruction de déchets toxiques qui font appel aux rayons solaires. Une première concentre les rayons solaires de façon à porter la température d'un incinérateur spécial à 1 000° Celsius, une température suffisante pour vaporiser rapidement des composés très toxiques, comme les dioxines. Un second procédé peut être utilisé pour détruire des déchets toxiques de nature organique. Il utilise les rayons ultraviolets du Soleil qui provoquent une réaction de catalyse capable de détruire des pesticides, des solvants et même des BPC. Plusieurs années de recherches seront encore nécessaires avant d'envisager l'utilisation commerciale de ces nouvelles méthodes.

Un nouveau contraceptif

(ASP) L'anneau vaginal est sur le point de faire son entrée dans la panoplie des moyens contraceptifs. Créé par les Laboratoires Roussel et l'Organisation mondiale pour la santé (OMS), l'anneau vaginal a été testé auprès de 1 500 femmes dans différents pays. Chez une femme sur cinq, l'anneau provoque des saignements prolongés. Selon un porte-parole de l'OMS, ces troubles disparaîtraient toutefois après six mois d'utilisation chez la plupart des femmes.

APPEL D'OFFRES

Agriculture Canada

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

APPEL D'OFFRES

ENTENTE AUXILIAIRE CANADA-QUÉBEC SUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES RÉGIONS DU QUÉBEC (RÉGIONS DE RESSOURCES) PROGRAMME DE RÉSEAUX D'ESSAIS EN AGRICULTURE

Les ministères signataires de l'Entente lancent un appel d'offres aux entreprises agricoles de la région Est-du-Québec (MRC de Kamouraska, Rivière-du-Loup, Témiscouata, Les Basques, Rimouski-Neigette, La Mitis, Matane, La Matapédia, Avignon, Denis-Riverin, Bonaventure, La Côte-de-Gaspé, Pabok et Les Îles-de-la-Madeleine) qui répondent aux exigences et aux conditions mentionnées ci-après.

Les objectifs du programme sont d'accélérer le transfert technologique susceptible d'accroître la rentabilité des entreprises agricoles et d'évaluer les gains de productivité qui en résultent.

Réseau d'essais

ER : 04 Osmose inversée en acériculture.

Le Comité de programme est à la recherche de vingt (20) entreprises acéricoles pouvant remplir les conditions suivantes :

— exploiter une érablière de 5 000 entailles et plus par un système de collecte sous vide et être raccordé au réseau électrique ;
— posséder ou acquérir un système d'osmose inversée et une presse à sirop ;
— tenir une comptabilité détaillée de l'exploitation acéricole ;
— fournir les données qui permettront de mesurer les grains de productivité (G.T.E. acériculture) ;
— s'engager à respecter le plan de travail établi par le coordonnateur responsable du réseau et à recueillir les données exigées dans la forme prescrite.

Durée et aide financière

D'une durée de trois ans, ce réseau d'essais débutera le 1er février 1991 et se terminera le 31 janvier 1994. La contribution financière accordée sera de 3 500 $ par année, pour un total de 10 500 $ par entreprise, conformément aux modalités et aux conditions d'Agriculture Canada.

Évaluation des soumissionnaires

En plus, des conditions de réalisation, le Comité de programme évaluera chaque soumission en considérant la capacité technique et la situation financière de l'entreprise.

Demande de soumission

La date limite de réception des soumissions est le 11 janvier 1991. Pour obtenir les formulaires de soumission et des renseignements complémentaires, veuillez vous adresser aux personnes suivantes :

Jean-Hugues Bélanger
Agriculture Canada
Développement agricole (Rimouski)
320, rue St-Germain est, suite 700
Rimouski (Québec)
G5L 1C2
Tél. (418) 722-3143

Jean Gagnon
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
337, rue Moreault
Rimouski (Québec) G5L 1P4
Tél. (418) 722-3620

APPEL D'OFFRES

Agriculture Canada

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

APPEL D'OFFRES

ENTENTE AUXILIAIRE CANADA-QUÉBEC SUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES RÉGIONS DU QUÉBEC (RÉGIONS DE RESSOURCES) PROGRAMME DE RÉSEAUX D'ESSAIS EN AGRICULTURE

Les ministères signataires de l'Entente lancent un appel d'offres aux entreprises agricoles de la région Est-du-Québec (MRC de Kamouraska, Rivière-du-Loup, Témiscouata, Les Basques, Rimouski-Neigette, La Mitis, Matane, La Matapédia, Avignon, Denis-Riverin, Bonaventure, La Côte-de-Gaspé, Pabok et Les Îles-de-la-Madeleine) qui répondent aux exigences et aux conditions mentionnées ci-après.

Les objectifs du programme sont d'accélérer le transfert technologique susceptible d'accroître la rentabilité des entreprises agricoles et d'évaluer les gains de productivité qui en résultent.

Réseau d'essais

ER : 03 Gestion qualité pommes de terre de table

Le Comité de programme est à la recherche de quinze (15) producteurs emballeurs-livreurs ayant une cédule d'écoulement hebdomadaire ou reliés à un centre d'emballage régional, pouvant remplir les conditions suivantes :

— cultiver un minimum de 10 hectares, dont (1) hectare produit à partir de semence prégermée ;
— respecter un programme de régie concernant : le choix des cultivars, un calendrier de plantation, de récolte et d'entreposage, un programme de lutte intégrée et un calendrier de mise en marché.
— fournir les données qui permettront de mesurer les gains de productivité (G.T.E. pomme de terre) ;
— aménager une chambre de prégermination ;
— posséder ou acquérir un pulvérisateur à haute pression répondant aux exigences d'un programme de lutte intégrée ;
— s'engager à respecter le plan de travail établi par le coordonnateur responsable du réseau et à recueillir les données exigées dans la forme prescrite.

Durée et aide financière

D'une durée de trois ans, ce réseau d'essais débutera le 1er février 1991 et se terminera le 31 janvier 1994. La contribution financière accordée sera de 3 500 $ par année, pour un total de 10 500 $ par entreprise, conformément aux modalités et aux conditions d'Agriculture Canada.

Évaluation des soumissionnaires

En plus, des conditions de réalisation, le Comité de programme évaluera chaque soumission en considérant la capacité technique et la situation financière de l'entreprise.

Demande de soumission

La date limite de réception des soumissions est le 11 janvier 1991. Pour obtenir les formulaires de soumission et des renseignements complémentaires, veuillez vous adresser aux personnes suivantes :

Jean-Hugues Bélanger
Agriculture Canada
Développement agricole (Rimouski)
320, rue St-Germain est, suite 700
Rimouski (Québec)
G5L 1C2
Tél. (418) 722-3143

Jean Gagnon
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
337, rue Moreault
Rimouski (Québec) G5L 1P4
Tél. (418) 722-3620

EAUX RÉSIDUELLES DE CONSERVERIES

Au tour de Pillsbury

Jean-Charles Gagné

L'augmentation de ses activités de transformation oblige la conserverie Pillsbury Canada Limitée, située à Ste-Martine, à envisager des modifications quant au mode de disposition de ses eaux usées. Le fort ruissellement de ces eaux dans le ruisseau Pouliot, suite à leur irrigation sur des terres agricoles saturées d'eau, est à l'origine de plaintes de citoyens à propos d'odeurs nauséabondes. Des discussions entre le ministère de l'Environnement du Québec (MENVIQ) et l'entreprise pour mettre en place les correctifs appropriés se poursuivent. Un cheminement semblable s'effectue en parallèle avec les conserveries situées à Saint-Césaire/ Rougemont et à Bedford.

Pillsbury Canada Limitée possède les superficies drainées sur lesquelles elle procède à l'irrigation de ses eaux usées depuis plusieurs années. Bien que des citoyens aient quelquefois manifesté leur mécontentement face à cette approche, ce n'est qu'en septembre 1990 qu'une demande formelle a été adressée au bureau de renseignements agricoles (BRA) de Sainte-Martine pour mieux drainer le ruisseau Pouliot. On visait ainsi à éloigner les odeurs nauséabondes qui proviennent de la décomposition des résidus organiques présents dans les eaux de ruissellement qui aboutissent dans ce cours d'eau. Au lieu de « transporter le problème ailleurs » en drainant ce cours d'eau, le BRA a choisi de transmettre la plainte reçue au ministère de l'Environnement du Québec (MENVIQ).

Le problème proviendrait du fait que Pillsbury Canada Limitée utilise des volumes d'eau beaucoup plus importants depuis qu'il a augmenté sa capacité de traitement des légumes dont une partie se retrouve maintenant congelée. Or, l'entreprise utilise toujours les mêmes superficies pour disposer de ses eaux usées. Les pluies abondantes de cette année ont entraîné une incapacité pour les terres agricoles retenus d'absorber la hausse des volumes d'eaux usées, d'où un ruissellement important.

Impacts environnementaux

Les résidus de pesticides et de métaux lourds déposés sur des terres agricoles, suite à l'irrigation d'eaux usées de conserveries, ne semblent plus faire problème bien que certains intervenants désirent une analyse plus poussée.

M. Yves Dansereau, chef de service à la Direction de l'assainissement des industries de transformation secondaire du MENVIQ, limite les impacts environnementaux au ruissellement des eaux usées dans le ruisseau Pouliot. Le fait que les terres utilisées soient drainées fait en sorte que les drains agricoles servent à éliminer les surplus d'eau, ajoute M. Dansereau. « Inexistants pour les terres drainées, les risques de contamination de la nappe phréatique sont très faibles pour les terres non drainées. La matière organique contenue dans ces eaux usées est normalement retenue dans le premier pied du sol. Sa migration vers la nappe souterraine est assez peu probable. De plus, les quantités de matière organique s'avèrent relativement faibles en regard de la masse d'une nappe phréatique » fait observer M. Dansereau.

Restent les conclusions présentes dans la littérature française et américaine qui évoquent une migration de la matière organique vers les nappes souterraines. L'absence d'oxygène entraînerait la formation de gaz qui contamineraient la nappe.

Solutions entrevues

Deux avenues sont généralement invoquées pour solutionner le problème vécu chez Pillsbury de Ste-Martine. L'agrandissement des superficies pour procéder à l'irrigation des eaux usées constitue l'une d'elles. Pour mériter le qualificatif d'irrigation « contrôlée », il semble que le système actuel de canons stationnaires devra toujours être remplacé pour que les eaux usées soient également réparties sur toute la surface. L'autre hypothèse consiste à réduire substantiellement les débits d'eau utilisés dans l'usine et à traiter ces eaux à l'aide de techniques d'ultrafiltration et d'osmose inversée. Reste à savoir si les coûts associés à l'implantation de ces techniques, évalués à un demi-million de dollars américains, sont inférieurs à la mise en place d'un véritable système d'irrigation contrôlée.

Et les agriculteurs...

Une visite sur les lieux a convaincu M. René Walaszczyk, président du Comité environnement de l'UPA de Saint-Hyacinthe, que l'irrigation contrôlée telle que pratiquée par Pillsbury de Ste-Martine ne peut constituer une solution satisfaisante aux yeux des agriculteurs pour disposer des eaux usées des conserveries situées en Montérégie (Bedford et Saint-Césaire/Rougemont). Pas plus d'ailleurs qu'une expropriation de terres agricoles mettant en péril des entreprises agricoles comme la famille Benoît, de St-Michel de Rougemont.

Admettant ne pas avoir fait son lit définitivement sur le sujet, M. Walaszczyk a mentionné que les techniques modernes de traitement (osmose inversée, par exemple) et l'irrigation contrôlée sur de larges superficies suite à des ententes avec des producteurs agricoles constituaient des avenues qui ne devaient pas être écartées à ce moment-ci. « Les producteurs agricoles ne rejetteraient probablement pas un approvisionnement en eau reconnue non dommageable pour un éventail de cultures » fait remarquer M. Walaszczyk. L'alpiste roseau recueille actuellement la faveur du MENVIQ comme plante susceptible d'absorber et d'évaporer les quantités maximales d'eau. Cette graminée ne serait pas des plus recommandables pour alimenter des vaches laitières.

Le mot de la fin

« La solution passe par la concertation entre les agriculteurs, les industries et les ministères impliqués » estime M. Yvon Pesant, conseiller en aménagement du territoire au MAPA de St-Hyacinthe. « Il est important de conserver ces entreprises dans notre région sans défaire d'entreprises agricoles » poursuit ce dernier. Un beau défi... puisque les meilleures terres pour l'agriculture sont aussi les plus recherchées pour la gestion des eaux usées.

PETITES NOUVELLES

Fromage et calcium... un effet bénéfique sur l'hypertension

Des preuves de plus en plus nombreuses, fondées sur des observations expérimentales et des études épidémiologiques de l'hypertension chez les adultes, semblent confirmer la relation inverse entre la consommation de calcium et la pression artérielle.

Par exemple, une étude du « National Health and Nutrition Examination Survey I » (1984) rapporte que les adultes ayant une tension artérielle normale ont une ingestion plus élevée en calcium que les adultes hypertendus.

De plus, lors d'un sondage adressé à plus de 5000 personnes (1983) et portant sur les risques de maladies cardio-vasculaires, les hommes souffrant d'hypertension consommaient moins de lait (source élevée en calcium) que les hommes ayant un tension normale.

Plusieurs recherches ont aussi relevé qu'un supplément de calcium (1 à 1,5 g par jour) a pour effet de diminuer, de façon significative, la pression artérielle.

Le mode d'action précis du calcium sur la réduction de la pression artérielle dans l'organisme fait l'objet de nombreuses études mais la complexité et la quantité des facteurs entrant en jeu apportent encore beaucoup d'interrogations. Un lien entre certaines anomalies du métabolisme du calcium et l'hypertension a toutefois été relevé.

Des recherches au niveau cellulaire font état de l'effet favorable du calcium sur la résistance vasculaire périphérique. L'influence indirecte du calcium sur le sodium pour la réduction de la pression a aussi été émise.

En conclusion, chez certains hypertendus, un apport supplémentaire en calcium semble être un moyen efficace de réduire la pression artérielle, en particulier chez ceux qui présentent des carences alimentaires en ce minéral. Le lait et les produits laitiers, riches en calcium, peuvent aider à combler ces besoins.

Source : Purdel

Paludisme et noix de coco?

(ASP) En 1988, le paludisme (la malaria) a fait 2,5 millions de morts dans le tiers monde. Un moyen de s'attaquer au problème est d'éliminer les moustiques qui transmettent la maladie aux humains. Une tâche dont peut s'acquitter avec succès la fameuse bactérie B.t.i. (le Bacillus thuringrensis, variété Israelensis, un cousin du B.t. qui s'attaque à nos tordeuses des bourgeons de l'épinette). Mais produire du B.t. en quantité, cela coûte cher. Or voici que des scientifiques péruviens ont mis au point une nouvelle méthode simple et peu coûteuse de production artisanale du B.t.i. Comme milieu de culture du B.t.i., on se sert de noix de coco entières. La souche toxique de B.t.i. obtenue par fermentation dans les noix de coco s'est avérée efficace contre les larves des moustiques une fois appliquée sur le terrain, et son effet dure 15 à 25 jours.

L'équipe de représentants d'abonnements de

LA TERRE DE CHEZ NOUS





ACIDIFICATION DES LACS DE L'OUTAOUAIS

Plus de 10 000 populations de poissons disparues

Jean-Charles Gagné

L'acidification des lacs dans la région hydrographique de l'Outaouais cause la perte de plusieurs espèces de poissons, la réduction de leur biomasse et l'altération des structures de taille de plusieurs espèces. 72 % des espèces présentes lorsque le pH se situe à 6,0 nont pu être capturées lorsque ce dernier devient inférieur à 5,0. Or, le pH des 74 lacs où les populations piscicoles ont été échantillonnées en 1985 et 1986 variaient de 4,5 à 6,6 unités. «L'étude synthèse de l'effet de l'acidité sur les communautés piscicoles de 74 lacs de la région hydrographique de l'Outaouais» rendue publique le 13 novembre dernier, à Hull, démontre que l'acidité induit un stress tel à ces écosystèmes que leur équilibre est possiblement rompu.

Ainsi donc, la diversité des espèces diminue en fonction de l'augmentation de l'acidité d'un plan d'eau. À un pH de 6,5, on retrouve en moyenne sept espèces alors qu'à un pH de 5,0, il n'en reste que trois. On considère que l'intervalle de pH 5,0-5,5 constitue le seuil de rupture pour la survie de la majorité des espèces de la région hydrographique de l'Outaouais. Cependant, les résultats démontrent aussi que la production de l'ensemble des espèces ne peut être assurée en deçà d'un pH de 6,0. On estime à près de 21 000 le nombre de lacs dont le pH est inférieur à 6,0 dans la région.

L'analyse des structures de tailles selon les classes d'acidité indique des problèmes de recrutement de jeunes individus chez le doré jaune, le touladi, le grand corégone, la perchaude et le meunier noir. Ce faible renouvellement des jeunes classes d'âge risque de provoquer leur disparition. Somme toute, en transposant les résultats obtenus à l'ensemble des 33 080 lacs sensibles à l'acidité de l'Outaouais, le nombre de populations de poissons disparues serait supérieur à 10 000.

La pollution atmosphérique est responsable

Les analyses permettent d'affirmer que l'acidité de ces lacs est principalement d'origine atmosphérique. Depuis le début des émissions de polluants aéroportés (vers 1900-1920), ces plans d'eau ont subi une acidification moyenne de l'ordre de 0,9 unité de pH (soit 8 fois plus élevée). Certains lacs ont été victimes d'une acidification allant jusqu'à 1,5 unité de pH, soit 30 fois plus élevée.

Cette étude a en outre le mérite d'invalider, au moins pour cette région hydrographique, l'hypothèse selon laquelle les lacs colorés du Bouclier canadien étaient moins touchés par les effets de l'acidification. En effet, le nombre d'espèces diminue tant dans les lacs colorés que dans les lacs non colorés.

On savaitt déjà que...

Des études sur les populations d'omble de fontaine des régions de Charlevoix, de Portneuf et des Laurentides effectuées entre 1982 et 1985 indiquaient déjà des baisses importantes des densités de population dans les lacs acides. À l'instar d'autres observations réalisées en Amérique du Nord (Adirondacks et région de Sudbury), l'omble de fontaine était même disparue dans les lacs où le pH était inférieur à 5,1. On signalait, par ailleurs, la présence de concentrations en aluminium relativement élevées.

L'inventaire de 17 lacs de la région du Témiscamingue renfermant des communautés piscicoles plus complexes (cohabitation de plusieurs espèces) révèle que les lacs acides (pH entre 4,8 et 5,2) supportent deux fois moins d'espèces que les lacs non acides (pH entre 5,9 et 7,0).

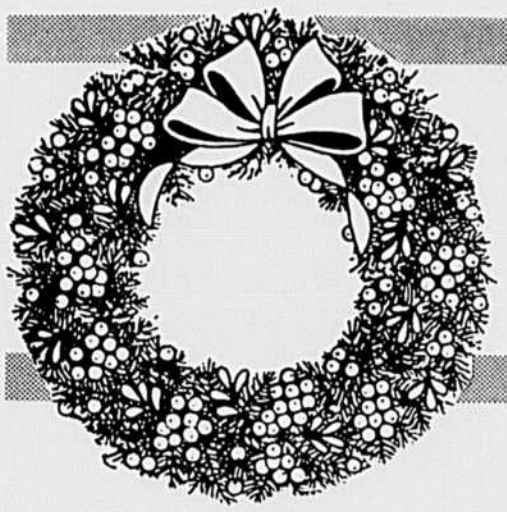
Et l'avenir? Les scientifiques s'accordent généralement sur le fait qu'une réduction des émissions polluantes de SO2 et de NOx puisse permettre la restauration physico-chimique des lacs acidifiés. Il s'avère vraisemblablement illusoire de croire qu'elle serait suivie, à court et même à moyen termes, par une restauration biologique dans la mesure où plus de 10 000 ans ont été nécessaires pour structurer les communautés piscicoles de l'Outaouais.

Les émissions américaines de SO2 réduites de 10 millions de tonnes d'ici l'an 2000

Les amendements apportés au «Clean Air Act» et ratifiés par le président Bush le 15 novembre dernier devraient réduire de moitié les émissions de dioxyde de soufre (SO2) et d'oxyde d'azote (NOx) provenant des cheminées d'usines d'ici l'an 2000. Dès 1995, on devra constater une diminution de quelque cinq millions de tonnes de SO2.

Dès 1996, les émanations de monoxyde de carbone et d'oxyde d'azote en provenance des systèmes d'échappement des automobiles vendues aux États-Unis subiront des baisses respectives de 35 % et de 60 %. Selon le degré de pollution urbaine atteint («smog») dans les villes américaines, des mesures spécifiques concernant l'ozone seront mises en place dès 1993 ou au cours des vingt prochaines années. Dans les neuf cités offrant les pires performances au chapitre de la qualité de l'air, seule l'utilisation de combustibles «propres» sera autorisée. D'où le regain d'intérêt pour l'addition d'éthanol dans l'essence et la demande supplémentaire de maïs nécessaire à sa production.

Le nouveau «Clean Air Act» prévoit en outre l'élimination progressive des produits chimiques jouant un rôle reconnu dans la destruction de la couche d'ozone stratosphérique. Le Congrès a demandé au président Bush de prendre les dispositions nécessaires avec les principaux partenaires commerciaux des États-Unis pour que les nouvelles mesures adoptées ne rendent pas les entreprises américaines non concurrentielles.



Participez aux grands concours de Noël de la TCN

Pour la 23e année, *La Terre de chez nous* lance ses deux concours de cartes et contes de Noël. La participation massive de plusieurs centaines de concurrents de tous les âges ne laisse aucun doute sur l'intérêt que suscitent de tels concours.

Nous incitons donc nos lecteurs à s'inscrire à l'un ou l'autre des concours en faisant parvenir leurs dessins et textes d'ici le 13 décembre prochain AU PLUS TARD.

Comme l'an dernier, un jury sera chargé de déterminer le choix des gagnants dans les différentes catégories et des prix intéressants seront octroyés aux lauréats. Plusieurs autres prix sont prévus à l'intention de ceux qui se classeront deuxième ou troisième et des mentions pourront être accordées au gré des membres du jury.

Suivant la qualité des travaux présentés, *La Terre de chez nous* reproduira avec la liste des gagnants quelques écrits et cartes dans son édition de Noël.

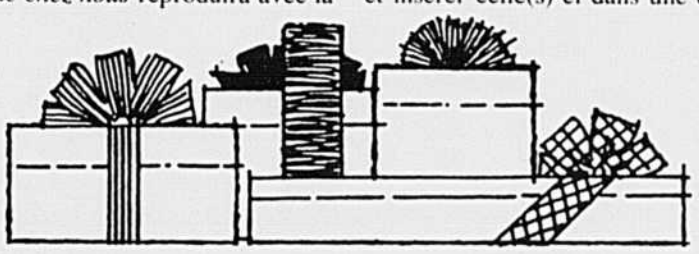
Cartes de Noël

Utilisez les matériaux de votre choix: papier blanc ou de couleur, jute, gouache, peinture à l'eau, fusain, crayons de cire, etc.

Les deux critères principaux qui seront considérés par le jury seront l'originalité du sujet et son exécution. Il est inutile de soumettre des reproductions de cartes commerciales, lesquelles seront automatiquement rejetées.

Première catégorie: 5 à 9 ans.
Seconde catégorie: 10 à 15 ans.
Troisième catégorie: 16 ans et plus.

IMPORTANT: Il faut inscrire à l'endos de chaque carte vos noms, âge et adresse et insérer celle(s)-ci dans une enveloppe suffisamment affranchie à: ***Concours «Cartes de Noël», La Terre de chez nous, 555, boul. Roland-Therrien, Longueuil (Québec) J4H 3Y9.*** Prière d'indiquer au coin extérieur gauche de votre envoi le numéro de votre catégorie.



Contes de Noël

Le conte aura un maximum de 600 mots. Le jury tiendra compte de l'originalité et du style. Si possible traiter le sujet de façon légère ou teintée d'humour. Dans le cas des participants d'âge scolaire, il est recommandé de faire attester l'authenticité du conte par le professeur de l'élève.

Première catégorie: 17 ans et moins.
Deuxième catégorie: 18 ans et plus.

IMPORTANT: Prière d'indiquer vos noms, âge et adresse à l'endos de votre texte. C'est à cet endroit que doivent apparaître, pour les moins de 18 ans, la signature du professeur ainsi que le nom et l'adresse de l'école. Faites parvenir votre inscription à: ***Concours «Contes de Noël», La Terre de chez nous, 555, boul. Roland-Therrien, Longueuil (Québec) J4H 3Y9.*** Il faut indiquer au coin extérieur gauche de l'envoi le numéro de votre catégorie. N.B.: Aucune carte ni conte ne seront retournés.

Claude Savoie — **Lucie Le François**
Pierre Brosseau — **Jean-Yves Lalonde**
Avocats

Guy & Gilbert
770, rue Sherbrooke ouest, bureau 2300, Montréal, Québec, CANADA H3A 1G1
Télécopieurs: (514) 281-1059 / 281-9948
Téléphone: (514) 281-1766

Laval

REVUE DES MARCHÉS

VOLAILLES

Les prix des volailles nous sont fournis par le ministère fédéral de l'Agriculture. Section des renseignements sur les marchés et Division de l'aviculture.

VOLAILLES VIVANTES

Semaine se terminant le 1er déc. 1990

Prix aux producteurs au Québec

POULETS*	
Moins de 1,70 kg	1,22 $
1,71 à 1,85 kg	1,23 $
1,86 à 2,30 kg	1,22 $
2,31 à 3 kg	1,20 $
3 kg et plus	1,28 $
POULES	
Moins de 2,3 kg	18 ¢
2,3 kg et plus	55 ¢
DINDONS*	
Grill femelle & mâle	1,395 $
Femelle	1,445 $
Mâle	1,52 $

Prix aux producteurs en Ontario

POULETS	
1,60 à 1,77 kg	1,225 $
1,95 à 2,15 kg	1,21 $
2,5 à 2,94 kg	1,27 $

Semaine se terminant le 17 nov. 1990

POULES	
Moins de 2,3 kg	22 ¢
2,3 kg et plus	55 ¢

** Prix fournis par la Fédération des producteurs de volailles du Québec.*

OEUFS D'INCUBATION

Prix des oeufs d'incubation de poulets à chair en vigueur à partir du 5 août 1990

(sur la base du poussin) 31,82 ¢

OEUFS

Prix des oeufs
Semaine 26 nov. 1990

	Producteurs Québec
A-Extra Gros	1,15 $
A-Gros	1,15 $
A-Moyens	1,05 $
A-Petits	0,65 $
A-Très petits	0,23 $
B	0,53 $
C	0,33 $

LAIT

FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS DE LAIT DU QUÉBEC ANNÉE LAITIÈRE 1990-1991

Secteur de la transformation
Livraisons depuis le 1er août 1990

MOIS	LIVRAISONS MENSUELLES EN KG	LIVRAISONS CUMULATIVES EN KG	VARIATION MENSUELLE SUR 89/90
AOÛT 1990	6 795 338	6 795 338	- 0,8 %
SEPTEMBRE 1990	6 211 659	13 006 997	- 2,0 %
OCTOBRE 1990	6 041 022	19 048 019	- 1,8 %
NOVEMBRE 1990	—	—	—
DÉCEMBRE 1990	—	—	—
JANVIER 1991	—	—	—
FÉVRIER 1991	—	—	—
MARS 1991	—	—	—
AVRIL 1991	—	—	—
MAI 1991	—	—	—
JUIN 1991	—	—	—
JUILLET 1991	—	—	—

PRODUITS LAITIERS

Beurre, lait en poudre, fromage
Prix en vigueur à partir du 22 octobre 1990

Sur le marché de Montréal, le prix du beurre pour les arrivages courants no 1 pasteurisé, admissible 92 points 5,167 $/kg à 5,331 $/kg (contenants de 25 kg) et 93 points 5,167 $/kg à 5,331 $/kg.

Prix du gros au détail-pains (moyenne hebdomadaire) 7,010 $/kg.

Poudre de lait écrémé : ventes de 25 sacs ou plus. Pulvérisé. Canada 1re catégorie, sacs 3,130 $/kg. Aliments du bétail, 1,373 $/kg.

Poudre de lait de beurre, animale : trop peu de prix. Poudre de lait de beurre comestible, pulvérisé 2,480 $/kg.

Poudre de lactosérum (petit lait de fromage) comestible, pulvérisé 0,649 $/kg. Animale 0,612 $/kg.

Prix du fromage cheddar de Belleville blanc 5,381 $/kg, coloré 5,388 $/kg.

BOIS

Prix moyens de vente des scieries aux grossistes à Montréal incluant la taxe fédérale (9 %) le 23 novembre 1990.

		($/1 000 p.m.p.)
2 x 4 po L/A (vert)	construction/standard :	256,00
	utilité :	185,00
2 x 4 x 8	colombage :	228,00

Source : Ass. des manufacturiers de bois de sciage du Québec.

FRUITS et LEGUMES

Prix de gros dans la région de Montréal le 26 novembre 1990

BETTERAVE ROUGE : 4,85/sac 25 lb, 6,15-7,10/sac 12 cellos 2 lb.

BETTE À CARDE : 8,50/dz.

CANNEBERGE : 23,25-23,40/24 × 12 oz.

CAROTTE : 8,60-9,45/24 × 2 lb ou 10 × 5 lb ; jumbo 8,50-9,75/50 lb ; mini 7,00-8,40/20 × 12 oz.

CHAMPIGNON : 8,50-9,35/sac 5 lb, 12,00-12,75/12 paquets de 227 g ; pleurotes 11,00/2 lb.

CHOU : vert moyen 6,30-7,50/caisse 40 lb ; large 3,75/sac 50 lb ; rouge 7,10-9,30/caisse 12 ; de Savoie 7,50-9,85/caisse 12 ; chinois 7,25-9,30/30 lb ; de Bruxelles 17,50-18,75/25 lb, 9,10-10,35/12 × 10.

COURGE : acorn pepper 13,50-16,10/35 lb ; buttercup 11,50-16,15/35 lb ; butternut 16,15/35 lb ; spaghetti 16,15-16,50/35 lb.

ÉCHALOTE FRANÇAISE : 8,85-12,10/10 lb, 7,00-8,80/12 × 250 g.

ENDIVE : 8,85-11,50/5 lb.

LAITUE : Boston de serre 9,00-9,90/boîte 12 unités ; Boston hydroponique 9,15-10,65/boîte 12 unités ; raddicio 13,85/2,5 kg.

NAVET : 8,00-10,25/25 lb.

OIGNON : à bouillir 1,00-1,40/10 lb ; jaune moyen 6,60-8,00/24 sacs 2 lb ou 10 sacs 5 lb, 6,50-7,00/50 lb ; jaune jumbo 9,60/50 lb.

PANAIS : 5,55-6,70/12 sacs 1 lb.

PERSIL : 12,00/5 dz.

POIREAU : 17,00-18,65/caisse 12 × 3 ; 6,15-7,15/dz.

RUTABAGA : nouveau lavé 9,30-10,90/50 lb ; large 5,80/50 lb ; rouge lavé 7,20-8,60/10 × 5 lb, 7,05/5 × 10 lb.

TOMATE : de serre rose 8,50-8,95/8 lb ; rouge 21,00/5 kg ; biologique rouge 15,50-17,85/5 kg, 23,25/15 lb.

Source : Agriculture Canada

Prix des pommes de terre, en provenance du Québec, catégorie Canada n° 1 lavées, livrées aux grossistes à Montréal par les emballeurs

Semaine du 22 au 29 nov. 1990

	blanches	rouges
5 lb sur emballage (10 × 5 lb)	6,25	6,50 à 7,25
10 lb	0,95	1,05
10 lb sur emballage (5 × 10 lb)	5,25	5,25 à 5,75 la plupart 5,75
20 lb	1,85	—
50 lb	4,25 à 4,50 la plupart 4,50	5,00
50 lb grosse (2¾" et +)	5,00	—

Source : Fédération des producteurs de pommes de terre du Québec

Prix de la pomme de transformation destinée au jus, de variété tardive

Le comité de négociation de la pomme de transformation a établi le prix de la façon suivante :

1) Le prix a été établi à 100,00 $ la tonne courte ou à 0,05 $ la livre pour une pomme ayant 10,5 % de teneur en sucre. Les transformateurs paieront 1,00 $ de moins par tonne chaque fois que la teneur en sucre sera de 0,1 % inférieure au 10,5 % brix.
2) Le prix est FAB le producteur, c'est-à-dire le prix reçu par le producteur pour les pommes prises dans le verger.

CHEVRES

Prix des caprins vendus à l'encan de St-Hyacinthe le 26 nov. 1990

	Qté	$
Chèvres/boucs	118	35-146 $
Chevreaux	94	35-110 $

Source : Les Encans de la Ferme, St-Hyacinthe.

PROVENDES

Prix de référence basés sur la fermeture des marchés le 23 novembre 1990

Prix de vente des céréales fourragères aux points suivants : (en dollars la tonne métrique)

	Montréal	Sorel	Québec
blé	132,00 $	—	136,00 $
avoine	—	—	—
orge	—	—	115,80 $
maïs no 3 jaune	—	—	131,80 $

Prix de vente des ingrédients à Montréal (en dollars la tonne métrique)

	semaine dernière	an dernier
son de blé	118,50 $	131,20 $
gru de blé	108,50 $	119,80 $
tourteau de soya 48 %	248,90 $	284,50 $
tourteau de canola 34 %	176,70 $	211,20 $
luzerne déshydratée	192,00 $	192,00 $

Prix publiés à la fermeture des marchés (en dollars la tonne métrique, en entrepôt)

	blé fourrager	avoine fourragère no 1	orge fourragère no 1
23 nov. 90	103,65 $	78,80 $	85,10 $
22 nov. 90	104,20 $	77,20 $	85,00 $
21 nov. 90	104,50 $	77,90 $	84,00 $
20 nov. 90	103,55 $	75,80 $	84,30 $
19 nov. 90	105,00 $	79,70 $	85,80 $

***Note :** les prix des céréales, à Thunder Bay, sont publiés après la fermeture de la Bourse de Winnipeg, à titre d'indication des prix au comptant.*

Source : Office des provendes du Canada.

Prix moyen de vente aux centres régionaux St-Jean & St-Hyacinthe.
Maïs : 120,35 $ Orge : 118,05 $ Avoine : 113,20 $ Blé : 137,05 $

BOVINS

VEAUX D'EMBOUCHE

Marché de Toronto ($/100 lb poids vif)

	19-20-21 nov. 1990	semaine précédente
Bouvillons 800-900	78,00-96,50 $	88,00-97,25 $
Bouvillons 500-600	96,00-113,00 $	96,00-116,00 $
Bouvillons 400-500	98,00-115,00 $	98,00-120,00 $
Taures 700-800	78,00-92,00 $	85,00-95,00 $
Taures 500-600	83,00-108,00 $	87,00-110,00 $
Taures 400-500	87,00-110,00 $	87,00-111,00 $

Source : Ag. Canada

Marché à Terme-Chicago (U.S.$/100 lb poids vif)

Fermeture Contrat	22 nov. 1990	Jeudi précédent	Année précédente
Nov. 90	—	88,67	83,84
Janv. 91	—	87,57	83,05
mars 91	—	84,97	81,50
avril 91	—	83,97	80,32
mai 91	—	83,17	79,85

Source : Chicago Mercantile Exchange

BOUVILLONS D'ABATTAGE

Ventes aux enchères par ordinateur du Québec ($/100 lb carcasse)

	Jeudi 22 nov. 90 Nb	Écart de prix*	Jeudi précédent Nb	Écart de prix*
(chargements complets)				
Bouvillons A1-A2 (prix moyen)	220	160,50-162,25 (161,85)	88	160,75-161,00 (160,85)
Toute catégorie (prix moyen)	383	154,25-162,25 (159,60)	138	155,25-161,00 (157,50)

**** Transport aux frais de l'abattoir***

Source : — Fédération des producteurs de bovins du Québec — Ag. Canada, Montréal (514) 381-7173

Ventes directes aux abattoirs de l'Ontario ($/100 lb carcasse)

	Vendredi 23 nov. 90 Nb	Écart de prix*	Vendredi précédent Nb	Écart de prix*
Bouvillons A1, A2	143	162,00	225	159,00-160,00
Taures A1, A2	103	161,00-165,00	194	158,00-160,00

**** Transport au frais du producteur***

Source : Ag. Canada, Montréal (514) 381-7173

Ventes aux enchères par ordinateur de l'Ontario (OLEX) ($/100 lb carcasse)

	Vendredi 23 nov. 90 Nb	Écart de prix*	Vendredi précédent Nb	Écart de prix*
Bouvillons A1, A2	705	164,50-167,25	352	158,00-161,25
Taures A1, A2	268	163,00-166,00	122	159,00-160,25

**** Transport aux frais du producteur***

Source : Ag. Canada

Marché de Toronto ($/100 lb poids vif)

	19-20-21 nov. 90	semaine précédente
Bouvillons A1, A2, 1 000 lb et +	96,50-102,50	91,00-95,00

Source : Ag. Canada, Montréal (514) 381-7173

Ventes directes aux abattoirs de l'Alberta ($/100 lb poids vif)

	Mercredi 21 nov. 90 Nb	Prix moyen*	Jeudi précédent Nb	Prix moyen*
Bouvillons A1, A2	1 032	88,01	1 424	88,23
Taures A1, A2	1 606	87,07	1 917	86,40

**** Poids vif moins 4 % (freinte) et Transport au frais de l'abattoir***

Source : Ag. Canada

Marché d'Omaha (U.S.$/100 lb poids vif)

	Mardi 20 nov. 90	Semaine précédente
Bouvillons de choix 1 000-1 300 lb	81,00-82,75	80,00-81,00
Taures de choix 900-1 100 lb	78,50-82,00	77,50-80,50

Source : Commodity News Service, Chicago

Marché à Terme-Chicago (U.S.$/100 lb poids vif)

Fermeture Contrat	21 nov. 1990	Jeudi précédent	Année précédente
Déc 90	—	78,97	76,00
Fév 91	—	75,97	75,22
Avr 91	—	75,87	74,77
Juin 91	—	73,65	71,90
Août 91	—	72,00	69,97

Source : Chicago Mercantile Exchange

Prix des abats — Est du Canada

($/100 lb carcasse)

Semaine terminée le 24 nov. 1990	Semaine précédente	Année précédente
14,95	14,96	16,79

Source : Rapport sur le marché des bestiaux, et de la viande au Canada, Agriculture Canada

VEAUX LAITIERS D'ENGRAISSEMENT

Encan de St-Hyacinthe ($/100 lb poids vif)

	19-20-21 nov. 90	Semaine précédente
Choix et Bons	110,00-143,00	110,00-146,00
Moyens et communs	70,00-110,00	70,00-110,00

Source : Ag. Canada, Montréal (514) 381-7173

VEAUX D'ABATTAGE

VEAUX LAITIERS

Encan de St-Hyacinthe ($/100 lb poids vif)

	19-20-21 nov. 90	Semaine précédente
Choix et Bons	—	—
Moyens et communs	55,00-75,00	59,00-80,00

Source : Ag. Canada, Montréal (514) 381-7173

VEAUX DE LAIT LOURDS

Marché de la région de New York (É-U) (US $/lb carcasse)

	Lundi 26 nov.	Lundi précédent
Veaux de lait lourds* (220-280 lb)	1,70-1,85	1,78-1,85

**** carcasse chaude avec peau livrée à l'abattoir***

Source : New York state department of Agriculture and markets Codaphone (518) 457-6672.

Prix de gros à Montréal ($/kg carcasse*) (Ventes des grossistes aux détaillants)

	Semaine 19 nov.	Semaine précédente	Année précédente
Veau de lait (85-125 kg) A1	6,32	6,36	6,49

**** Carcasse froide sans peau***

Source : Ag. Canada

VEAUX DE GRAIN DU QUÉBEC

Ventes aux enchères par ordinateur du Québec ($/100 lb carcasse)

Quotidien	Lundi 26 nov. 90 Nb*	Prix carcasse**	Lundi précédent Nb*	Prix carcasse**
Poids vif estimé				
400-500 lb	23	164,00	64	155,50
501-550 lb	135	166,00	142	155,00
551-600 lb	27	150,00	28	141,00

Cumulatif	19 nov. 90	Semaine précédente
Volume*	643	611
Prix moyen misé 400-500 lb**	159,50	157,25

**** volume total au Québec***
***** catégorie A2-A3, centre du Québec et carcasse chaude avec peau***

Source : — Fédération des producteurs de bovins du Québec — Ag. Canada, Montréal (514) 381-7173

Prix de gros à Montréal ($/kg carcasse*) (Ventes des grossistes aux détaillants)

	Semaine 19 nov.	Semaine précédente	Année précédente
Veau de grain (85-125 kg) A2	4,46	4,42	4,65

**** Carcasse froide sans peau***

Source : Ag. Canada, Montréal (514) 381-7173

VACHES DE RÉFORME

Ventes aux enchères par ordinateur du Québec ($/100 lb carcasse)

Quotidien	Lundi 26 nov. 90	Lundi précédent
Volume*	48	126
prix désossage 4**	120,00	115,50
prix désossage 5**	—	—

Cumulatif	Semaine 19 nov. 90	Semaine précédente
Volume*	322	274
prix désossage 4**	117,75	113,50
prix désossage 5**	—	—

**** volume total au Québec***
***** carcasse chaude, centre du Québec***

Source : — Fédération des producteurs de bovins du Québec — Ag. Canada, Montréal (514) 381-7173

Encan de St-Hyacinthe ($/100 lb poids vif)

	26 nov. 90	Semaine précédente
D1, D2	57,00-61,00	53,00-60,00
D3	43,00-58,00	38,00-57,00
Taureaux	61,25-69,00	58,00-68,25

Source : Ag. Canada, Montréal (514) 381-7173

Prix de gros à Montréal ($/kg) (Ventes des abattoirs aux grossistes)

Boeuf frais désossé	Semaine 19 nov.	Semaine précédente
85 % maigre	2,97	3,00
60-65 % maigre	2,03	2,08

Source : Ag. Canada

Marché américain (U.S.$)

	Semaine 19 nov. 90	Semaine précédente	Année précédente
Marchés vivants (U.S.$/100 lb poids vif)			
utility et commercial	50,63	49,98	47,11
canner et cutter	44,66	43,92	42,16
Marchés abattus (U.S.$/100 lb carcasse)			
utility boning	85,00	86,00	79,00
canner et cutter	90,00-91,00	89,00	91,00

Source : Cattle Fax

REVUE DES MARCHÉS

PORCS

Semaine se terminant le 23 nov. 1990

Prix de pool des porcs au Québec
(base indice 100) **Année dernière**
1,5384 $/kg (69,78 $/100 lb) 1,4471 $/kg (65,64 $/100 lb)
Source: FPPQ

Nombre de porcs vendus et payés au Québec
86 015 têtes 87 154 têtes
Ventes hors Québec: 1 550 têtes
Source: FPPQ

Prix de pool des porcs en Ontario:
(base indice 100) **Année dernière**
1,6110 $/kg (73,07 $/100 lb) 1,4861 $/kg (67,41 $/100 lb)
Source: OPPMB

Nombre de porcs vendus et payés en Ontario:
81 330 têtes 80 608 têtes
Source: OPPMB.

Prix de pool des porcs en Alberta:
(base indice 100) **Année dernière**
1,4350 $/kg (65,09 $/100 lb) 1,3340 $/kg (60,51 $/100 lb)
Nombre de porcs vendus et payés en Alberta:
39 129 têtes 44 120 têtes
Source: FPPQ

Prix moyen des porcs sur sept marchés américains: **Année dernière**
49,13 $ US/100 lb vivant 45,84 $

Nombre de porcs abattus aux États-Unis
1 480 000 têtes 1 564 000 têtes
Source: USDA
Compilation: Office des Provendes du Canada

Porcelets québécois Région	Prix le plus élevé par porcelet (poids moyen 30 lb)
Estrie	42,89 $
Québec	45,24 $
Beauce	42,89 $
Nicolet	41,89 $
Lanaudière	43,89 $
St-Hyacinthe	44,89 $

Prix fournis par le comité des naisseurs de ces régions.

Suggestion des prix des porcs reproducteurs québécois évalués sur le P.E.G. et vendus à la ferme d'élevage.

Prix établis en date du 26 nov. 1990

Sujets	Indice	Prix
Truies de race pure	100 et plus	à partir de 300 $
Verrats de race pure	100 et plus	à partir de 450 $
Truies hybrides	contrôlées	à partir de 203,84 $

Source: Société des éleveurs de porcs du Québec.

N.B.: Les prix ci-haut mentionnés ne sont qu'à titre de suggestion et ne sont pas fixes. Les prix sont fixés à 100/kg de poids vif.

TOUS LES ACHETEURS SE DOIVENT D'EXIGER LE CERTIFICAT SANITAIRE ET LE CERTIFICAT D'ÉPREUVE OFFICIELLE DU MAPA CHEZ LEUR FOURNISSEUR.

Marché à terme — Chicago (U.S.$)

Porcs vivants	Haut saisonnier	Bas saisonnier	22 nov. 1990	Jeudi précédent
déc. 90	—	—	—	53,35
fév. 91	—	—	—	51,62
avr. 91	—	—	—	48,47
juin 91	—	—	—	52,72
juil. 91	—	—	—	52,77
août 91	—	—	—	50,72

AGNEAUX

Prix des agneaux à l'encan de St-Hyacinthe le 26 nov. 1990

Catégorie	Poids moyen (lb)	Nombre	Écart de prix ($/lb)	Prix moyen ($/lb)
lait (30-40 lb vif)	39	31	1,30-2,15	1,60
lait (40-50 lb vif)	45	28	1,16-1,60	1,40
lait (50 lb et + vif)	55	42	1,30-1,98	1,60
léger (30-50 lb vif)	50	80	1,00-1,08	1,04
léger (50 lb et + vif)	68	157	0,78-1,05	0,90
lourd	85	57	0,82-1,00	0,91
brebis et béliers de réforme	125	136	0,38-0,64	0,49

Prix des agneaux à l'encan de Toronto le 19 nov. 1990

Catégorie	Nombre	Écart de prix ($ lb)	Prix moyen ($ lb)
Bons agneaux A & B 80-95 lb	266	0,70-0,95 $ jusqu'à 1,04 $	0,8166 $
Légers 50-80 lb	598	0,70-1,31 $	0,9264 $
Agneaux de lait	81	1,43-2,07 $ jusqu'à 2,50 $	1,6923 $

Source: Agr. Can. 931-6716

Centre d'information de l'UPA sur les prix et inventaires de produits agricoles

Le service: — information donnée par une téléphoniste — service personnalisé
— disponible 24 heures/jour et 7 jours/semaine
— bureaux situés à Québec
— frais d'appel à la charge de la personne qui appelle.

Agneaux et moutons: .....**(418) 654-4704**
Bovins: .....**(418) 654-4882**
Maraîchers: .....**(418) 654-4781**
Pommes: .....**(418) 654-4908**
Pommes de terre: .....**(418) 654-4939**

ACTUALITÉS DANS LES PRODUCTIONS

La CCB publiera les prix du blé sur une base quotidienne
Les prévisions de United Grains Growers Ltd de la production céréalière canadienne

La CCB

La Commission canadienne du blé (CCB) et l'Association canadienne des minoteries ont convenu de publier les prix des blés panifiables sur une base quotidienne à compter du 2 janvier 1992. Actuellement, les prix sont établis hebdomadairement. Le prix de fermeture du contrat à terme courant à la bourse de Minneapolis (blé de printemps) et de Chicago (blé tendre d'automne) seront utilisés comme prix de référence, tel que présentement.

Antérieurement, la CCB avait annoncé qu'à compter du 1er octobre, les prix des blés seraient publiés sur cette base, mais le processus a été retardé en raison d'une plus grande complexité de son application.

La CCB a annoncé que la base de 27,72 $ la tonne métrique, actuellement établie pour le blé de printemps de l'Ouest canadien #1 à 13,5 % de protéine et la base du blé tendre d'automne #1 établie à 25,41 $ la tonne métrique, seront maintenues jusqu'à la fin de décembre. Par contre, les fermetures des prix des contrats de mars seront utilisées à compter du 30 novembre, en remplacement du mois de décembre. Présentement, le contrat à terme de mars se transige à 0,16 $/U.S. le boisseau, soit 6,85 $/cdn la tonne métrique en sus du mois de décembre.

Blé

La coopérative « United Grains Growers Ltd » (UGG) dans les Prairies, prévoit que les inventaires des blés canadiens passeront de 6,404 millions de tonnes au 31 juillet 1989 à 12,112 millions de tonnes au 31 juillet 1990, soit presque le double. Les exportations canadiennes de blé prévues pour la présente année commerciale seront pratiquement au même niveau que l'an dernier, 18,9 millions de tonnes versus 18,7 millions de tonnes en 1989-90. Par contre, l'utilisation du blé au Canada atteindra 6,170 millions de tonnes cette année comparativement à 5,581 millions de tonnes l'année dernière, une augmentation de 10 %. De plus, UGG informe que la production des blés canadiens est 27 % plus élevée cette année comparativement à l'an passé, soit 30,778 millions de tonnes.

Orge

Au cours de la présente année commerciale, l'augmentation de la consommation domestique et des exportations d'orge canadienne ne sera pas suffisamment élevée pour écouler les 2,4 millions de tonnes récoltées au-dessus du niveau de l'an dernier. Conséquemment, les inventaires d'orge canadienne augmenteront de près de 1 million de tonnes (près de 33 %) à la fin de la présente année commerciale, selon les prévisions de UGG. Au 31 juillet 1989, les inventaires d'orge sont estimés à 3,046 millions de tonnes.

Avoine

Les conditions de croissance quasi idéales dans les Prairies ont permi aux producteurs d'obtenir des rendements supérieurs à l'an passé. Cette année, la production canadienne d'avoine est supérieure à l'an passé, malgré des superficies ensemencées moins élevées. UGG estime la production d'avoine à 3,726 millions de tonnes, soit 180 000 tonnes de plus que l'an dernier.

Au cours de la présente année commerciale la consommation domestique a atteint 2,845 millions de tonnes et les exportations atteindront 390 000 tonnes selon ses prévisions. En 1989-90, la consommation domestique est estimée à 2,525 millions de tonnes et les exportations, 743 000 tonnes. Si ces prévisions s'avèrent réelles, les stocks au 31 juillet 1991 augmenteront de 66 % sur l'an dernier soit 1,452 million de tonnes.

Statistique Canada

Une mise à jour des estimations de la production de 1990 sera publiée vendredi, le 30 novembre, par Statistique Canada.

Armand Mousseau
Agent d'information,
B Sc.A., M.B.A.

Niveaux d'importation de viande bovine au Canada

Le ministre de l'Agriculture du Canada doit annoncer sous peu l'imposition et la levée immédiate du contingentement à l'importation de viande de boeuf et de veau pour 1991.

Bien que le niveau du contingentement ait été dépassé maintes fois depuis l'adoption, en 1981, de la loi régissant le niveau des importations de viande bovine au Canada, le gouvernement fédéral ne s'est jamais prévalu de son droit de restreindre le niveau des importations canadiennes. Certes, le gouvernement fédéral fixe le niveau du contingentement en début de chaque année (celui-ci s'établit à 157,4 millions de lb pour 1991) mais, du même souffle suspend son application.

Pourtant, si elle avait été mise en application cette année, la loi sur les importations aurait permis, en date du 23 juin 1990, de fermer les frontières à toute nouvelle entrée de viande bovine. Au lieu de cela, le niveau des importations atteignait, en date du 3 novembre 1990, 268,8 millions de lb et le niveau d'importation annuel s'enligne pour dépasser, à ce rythme, 305 millions de lb; près de 2 fois le niveau du contingentement établi.

Compte tenu du volume d'importation qui pénètre nos frontières, le Canada demeure le plus gros importateur de viande bovine per capita au monde. Nos importations de viande bovine représentent plus de 17% de notre production.

Certes, en valeur, le Canada demeure un exportateur net de viande bovine (43,9 millions de dollars en 1989). Cependant, la balance commerciale s'est effritée au cours des années. Sur 6 ans, le volume de nos importations a augmenté à un rythme de 15%/année alors que nos exportations ont diminué en moyenne de 2%/année.

La situation pour 1991 ne laisse aucunement présager d'un ralentissement des importations de viande bovine d'autant plus que c'est en 1991 que doit cesser d'être appliqué le droit compensateur imposé sur le boeuf en provenance de la CEE. Rappelons qu'avant l'adoption de ce droit compensateur par le Tribunal canadien du commerce extérieur il y a 5 ans, le niveau des importations en provenance de la CEE atteignait 50 millions de livres. Compte tenu de la politique de libéralisation des échanges adoptée par le gouvernement canadien, tout porte à croire que le Tribunal risque de ne pas revoir le dossier et que les droits compensateurs cesseront d'être appliqués au cinquième anniversaire de la décision finale du préjudice soit le 25 juillet 1991. D'ailleurs, pour ce faire, le gouvernement fédéral pourra s'appuyer sur les conclusions préliminaires du Rapport Townshend, groupe de travail mis sur pied par le gouvernement fédéral, qui prétendent que les importations de viande d'outre-mer (pays de l'Océanie, CEE, etc.) ne causent pas préjudice au Canada puisque pour chaque kg de viande bovine importé sur le marché canadien, il en sort 0,9 kg aux États-Unis. Mais en fait, il faut noter qu'une part de plus en plus importante de nos importations nous provient des États-Unis. Ces derniers ont augmenté leur niveau d'importation de 38 millions de lb en 1985 à 138 millions de lb en 1990. Les importations en provenance des États-Unis comptent actuellement pour 46% de toutes nos importations comparées à 23% en 1985.

Par ailleurs, en 1990, nous avons assisté à une augmentation de près de 50% des exportations de bovins sur pied expédiés aux États-Unis (604000 têtes exportées en date du 4 novembre 1990) qui origine de l'Est canadien mais surtout de l'Ouest canadien. Ces volumes ont contribué à alimenter les abattoirs américains et à créer de l'emploi aux États-Unis. En retour, les Américains ont augmenté de près de 30% leurs expéditions de viande bovine au Canada, et ainsi contribué à inonder notre marché. Cela a eu pour conséquence d'affaiblir nos prix et de réduire la rentabilité des producteurs de bovins du Canada.

Ann Fornasier, agr.
Agente de développement et de commercialisation

Situation des marchés du porc

Les prix payés aux producteurs québécois la semaine dernière se comparaient très avantageusement aux prix reçus par les producteurs américains. Comme le montre le tableau suivant, les revenus pour le producteur québécois s'élevaient à environ 8$/100 kg de plus.

Stocks de porc en entrepôts réfrigérés

Aux États-Unis, le volume total de viande de porc en entrepôts réfrigérés au 31 octobre se situe à 14% en dessous du niveau de 1989. Placé à 5,5 millions de livres, les flancs de porc montrent la baisse la plus importante par rapport à l'an passé (diminution de 86%). Ce résul-

suite à la page 31

Prix de pool	153,84$ CAN/100 kg carcasse
× Indice moyen (104)	159,99$ CAN/100 kg carcasse
+ Transport régulier 5$/100 kg	164,99$ CAN/100 kg carcasse
Revenu moyen QUÉBEC	**164,99$** CAN/100 kg carcasse
Prix moyen US — 7 marchés	49,13$ US/100 lb carcasse
− Rendement carcasse 80%	61,41$ US/100 lb carcasse
× Taux de change US (1,1596)	71,21$ CAN/100 lb carcasse
× Conversion en kg (2,2046)	157,00$ CAN/100 kg carcasse
Revenu moyen US	**157,00$** CAN/100 kg carcasse

AU DANEMARK

Le porc à l'heure de la mondialisation

Jean-Charles Gagné

QUÉBEC — Au Danemark, trente mille fermes assurent la production de seize millions de porcs de marché par an. De ce nombre, dix millions sont exportés. Trente pour cent de la production de porc est le fait de seulement 3,6 % des fermes expédiant plus de 2 000 porcs par an. Cette concentration de la production devrait se poursuivre avec l'autorisation récente de posséder des fermes accordée aux compagnies. De plus, les abattoirs constituent le principal moteur du développement de l'industrie porcine danoise. Autant de caractéristiques du secteur porcin danois révélées par MM. Daniel Boyaud et Michel Vignola aux quelque 400 participants au Colloque sur la production porcine organisé par le Conseil sur les productions animales du Québec (CPAQ) le 14 novembre dernier, au Centre municipal des congrès de Québec.

Les intervenants

La production danoise de porcs est fortement intégrée. Trois intervenants jouent un rôle majeur. L'Association des agriculteurs danois regroupe quelque 80 000 fermes familiales en opération au Danemark. 31 000 d'entre elles se consacrent à la production porcine qui fournit environ 10 % de la valeur totale des exportations de ce pays dont la superficie est de 35 fois inférieure à celle du Québec. En 1988, 52 % des exportations étaient effectuées sous forme de coupes spécialisées.

C'est toutefois aux neuf abattoirs de type coopératif (sauf un qui est à la fois privé et coopératif) que revient le mérite principal de l'organisation actuelle de l'industrie porcine, selon MM. Boyaud et Vignola. Unités indépendantes au plan commercial, les abattoirs sont toutefois réunis au sein de l'Association des abattoirs danois. Chacun des 31 000 producteurs de porcs est membre de l'abattoir auquel il expédie ses porcs. Les abattoirs possèdent les usines de transformation de même que la pyramide d'amélioration génétique et sanitaire SPF sans oublier les cinq centres d'insémination artificielle Hatting pratiquant 65 % des inséminations. L'Institut de recherches sur les viandes relève aussi de l'Association des abattoirs danois. Les producteurs versent 1,80 $ par porc pour financer les activités diversifiées de cette Association.

Le Comité national de sélection et d'amélioration, formé à la fois de représentants de l'Association des abattoirs et des producteurs de porcs, est responsable de l'amélioration génétique et sanitaire de même que de la vulgarisation des solutions techniques aux problèmes de production. Le «Klassification Center», une installation totalement robotisée qui détermine le rendement en viande maigre de la carcasse de même que le potentiel de transformation de chaque coupe, fait la fierté des Danois. Cet appareil rend mieux justice aux carcasses qui ont un bon rendement en viande. En effet, il mesure l'épaisseur du gras et des muscles en 17 positions différentes comparativement à la sonde «Fat-O-Meter» qui classifie les carcasses en ne mesurant que le gras dorsal et l'épaisseur du muscle de la longe.

Encadrement des producteurs

Quarante comités locaux employant 70 conseillers porcins, financés par les usagers, le gouvernement et l'Association des abattoirs, sont responsables de conseiller les producteurs. Pour réduire les risques reliés aux investissements, les solutions techniques aux problèmes de production sont testées au sein d'un réseau d'une centaine de fermes. Pas surprenant qu'une grande homogénéité apparaisse au chapitre du logement et des pratiques d'élevage. Parallèlement, 1 400 producteurs progressistes produisant 35 % des porcs se sont regroupés au sein de l'Union nationale des producteurs danois de porc et se payent les services de consultants privés.

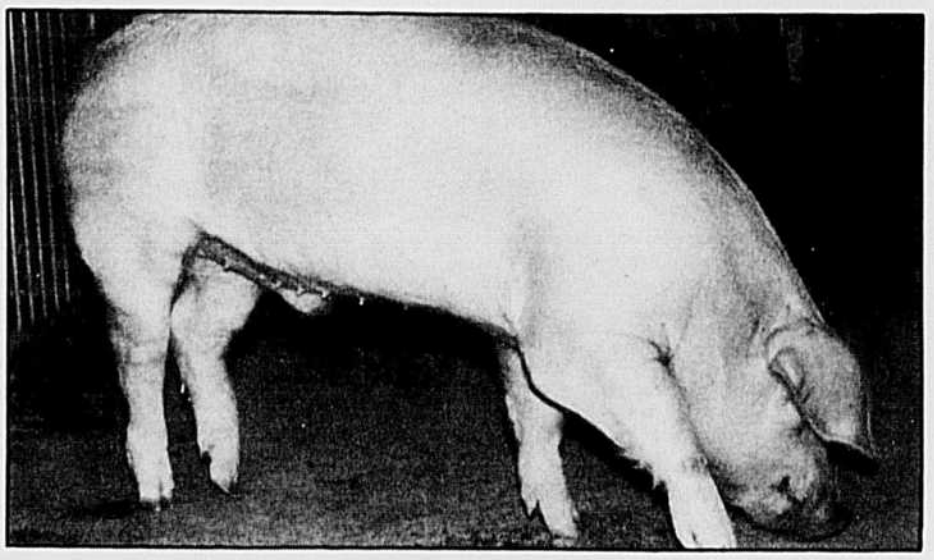
Réseau «SPF» et viande «PSE»

Dès 1970, le Danemark décidait de promouvoir l'élevage assaini des porcs. On estime que 3 300 troupeaux sont assainis représentant 15 % de toutes les truies. Comme produits terminaux, le réseau «SPF» fournit 70 % des femelles de remplacement et 25 % de tous les porcs de marché. L'assainissement des élevages aurait apporté aux adhérents une amélioration de 15 % de leur marge brute. Ces résultats s'expliquent par une amélioration de 10 % de la conversion alimentaire et du gain journalier, par une diminution de 30 % des frais vétérinaires, par des portées plus homogènes, par une baisse des condamnations à l'abattoir.

Les Danois espèrent soustraire de 120 000 le nombre des carcasses caractérisées par de la viande PSE. En plus d'efforts au plan génétique, des soins méticuleux sont apportés au transport et à la manipulation des animaux : jeûne de deux à trois heures, porcs manipulés par groupes de 15 au maximum, camions compartimentés, pas de bâton électrique au déchargement, anesthésie au CO^2 deux porcs à la fois, etc.

Alimentation

Au total, 45 % des aliments destinés aux porcs sont fabriqués à la ferme. À part les sous-produits humides, l'orge et le gras animal sont les principales sources d'énergie et les protéines viennent principalement du tourteau de soya. L'abondance de sous-produits liquides, dont le lactosérum, a incité près de 80 % des fermes logeant 100 truies et plus avec de l'engraissement à adopter l'alimentation liquide. À part le lactosérum, on peut utiliser des déchets de table cuits en usine, de l'amidon de patates et de blé de même que des levures de brasserie.



L'agriculture du nouvel-âge

Saguenay-Lac-St-Jean

Yves Ouellet

Que les membres de la Corporation des agronomes du Saguenay-Lac-Saint-Jean se réunissent un beau samedi à Alma, cela n'a rien d'étonnant. Qu'ils en profitent pour se questionner sur leur métier, leur rôle et leur positionnement avant les États généraux du monde rural... rien de plus normal. Mais qu'ils viennent entendre Raoul Duguay leur parler agriculture, philosophie, écologie, spiritualité et ressources humaines... voilà qui en surprend plus d'un. Pourtant, l'idée était fameuse et l'initiative a été couronnée de succès.

D'emblée, le chanteur et poète Raoul Duguay se reconnaît des affinités évidentes avec le monde de l'agriculture puisque, dit-il : «Je suis né à la campagne (en Abitibi), je reste à la campagne depuis 20 ans et je suis en rapport avec des agriculteurs.»

Cela lui permet donc d'avoir une perception bien sentie de l'agriculture. Il conçoit même un lien profond entre l'agriculture et la philosophie. «Les premiers penseurs ont aussi été les premiers à faire de la culture, donc à travailler la nature. Ils sont aussi les premiers astronomes qui, le soir, ont regardé les étoiles dans leurs champs et ont réalisé le concept de l'infini.»

Ce dont Raoul Duguay parle aujourd'hui, c'est justement de la réunification de l'humain avec la nature. «L'agriculteur est particulièrement sensible au rapport avec la nature. Mais je suis certain que plusieurs ont perdu ce contact, même s'ils sont dedans. Leur préoccupation majeure est la productivité et la croissance, l'argent, le pouvoir et le reste...»

Pour changer cette situation et rétablir les ponts avec la nature, Duguay invoque une révolution de la conscience qui ouvre les yeux du coeur. «La civilisation actuelle nous apprend à compter les arbres mais elle ne nous donne pas une vision de la forêt.» Le principe vers lequel nous nous dirigeons en est un d'interdépendance, d'interrelation entre tout ce qui est. Entre l'humain et l'arbre. L'humain et l'auto. L'humain et tout son environnement. Il y a donc urgence d'établir une nouvelle sociologie du comportement humain par rapport à ce que nous avons fait de la nature. Des alarmistes mettent une date pour provoquer une prise de conscience mais Duguay ne va pas jusque-là. Il fait confiance à la vie, à l'humain, et voit dans le débat actuel la preuve d'une amorce de solution. La conversion au vert dans l'agriculture montre qu'il y a un tollé de la part de la population qui veut vivre en santé. Les solutions sont là, selon Raoul Duguay, et ce ne sont que des facteurs économiques et industriels qui font que le mouvement peut être retardé. On n'a qu'à imaginer les pressions de l'industrie agro-chimique actuellement et les interventions politiques de ces lobbies pour avoir une idée du poids des forces immobilisantes. Duguay est cependant réaliste : «Le virage au vert ne peut pas se faire de manière brusque. Je suis pour une sorte d'équilibre et un processus en progression qu'on appelle la lutte intégrée qui va permettre de plus en plus d'aller vers une agriculture saine.»

Alors que plusieurs voient dans l'approche de reprise de contact avec les valeurs fondamentales de la terre que prônent des penseurs comme Duguay, un retour en arrière qui brime le progrès, Raoul Duguay s'affirme résolument moderne. «Je ne suis pas du tout pour le retour au cheval», dit-il. «C'est l'attitude qui est différente.» Il faut utiliser le potentiel créateur des technologies modernes mais aussi s'en servir pour le mieux-être et l'évolution de l'être. Avec, comme mot-clé, la «conscience planétaire», Raoul Duguay pense que chaque personne doit voir dans quelle mesure elle développe sa dimension intérieure. Mettre la technologie au service du coeur. Ne pas mêler l'information et la communication. Ramener l'émotion dans les centres de décision.

Parlant plus spécifiquement des agronomes, Duguay les présente comme «les médecins de la terre». Ceux qui planifient la santé mondiale par une sorte de sélection et d'amélioration des produits de la ferme. Leur importance est capitale et leur priorité doit être à la nature.

Quant aux gens qui vivent près de la nature, Duguay croit qu'ils ont plus de chances d'être heureux, ne serait-ce qu'à cause de la qualité de l'air ambiant chargé d'ions négatifs. Il entrevoit un nouvel exode vers les campagnes mais «avec ordinateur à la maison».

Il priorise surtout ce qu'il appelle «l'écologie du temps» et tente de faire comprendre l'importance et la rentabilité de s'accorder un temps quotidien de méditation avant que le stress ne nous écrase.

PETITES NOUVELLES

Bienvenue au Booroola

Le Booroola, race de mouton récemment introduite au Canada, nous arrive des antipodes. Importé d'Australie pour la première fois en 1985, le Booroola est prisé pour les croisements parce qu'un de ses gènes améliore la fertilité. Le Booroola n'est qu'une des cinq nouvelles races de moutons importées au Canada au cours des vingt dernières années. Les personnes intéressées peuvent obtenir de plus amples renseignements dans la publication d'Agriculture Canada intitulée «Nouvelles races de moutons au Canada».

Une immigrante élimine les pucerons manitobains

Finie la belle vie pour ces pucerons voraces qui se nourrissent aux dépens des producteurs de lin. Ces ravageurs sont devenus la proie d'une nouvelle variété de coccinelle entomophage introduite en Amérique du Nord il y a 15 ans comme agent de lutte biologique contre le puceron et qui s'est rapidement propagée vers le nord. La coccinelle à sept taches a été observée pour la première fois au Manitoba en 1988. Elle forme maintenant 60% de la population de coccinelles qu'on retrouve dans les cultures de lin, luzerne et canola.

Attention aux tremplins

(ASP) Une ingénieure de l'Université Laval a effectué une vaste recherche sur la sécurité des équipements des piscines publiques. L'enquête menée dans plus de 100 piscines par Mme Esther Girard révèle que, dans la majorité des cas, les tremplins ne sont pas conçus pour la petite taille des enfants. Structure de soutien trop large, difficultés de rejoindre les garde-fous, risque de chutes sur les côtés, tout cela est au nombre des caractéristiques défavorables. Les responsables des piscines nient cependant qu'il y ait beaucoup d'accidents. La chercheuse explore actuellement les moyens légaux qui lui permettraient d'enclencher un mouvement de démantèlement des tremplins non sécuritaires.

Au PQ, on veut un ministère du Développement rural

Abitibi-Témiscamingue
Camille Beaulieu

« Un Québec souverain doit avoir : Une capitale dynamique, une métropole prospère, des régions fortes ! »

Cette nouvelle idée force. Ce nouvel axiome qui se répand à tous les niveaux du Parti québécois, sera soumis aux délégués, lors du congrès national, les 1 et 2 décembre prochains à Montréal.

Le projet originel provient de l'appareil de comté d'Abitibi-Ouest. Il a été peaufiné par les hommes de l'ex-ministre délégué aux régions, François Gendron, sous la houlette du secrétaire de comté, Roger Tasset, tous mordus de développement rural. Il vise ni plus ni moins que la création d'un ministère du « Développement en milieu rural » pour promouvoir et soutenir le peuplement et le dynamisme des communautés rurales.

Au départ du projet péquiste, une prémisse déjà connue : Sur 1 500 municipalités de moins de 800 habitants à travers le Québec, plus de 700 connaissent une extrême précarité économique et sociale. « Dans mes 50 municipalités, dont 40 sont des petites localités, constate Gendron, je n'ai jamais vu un tel sentiment de peur et de désoeuvrement. Il y a un coût humain et social à cette situation-là ! »

La même analyse aussi qui ressortait déjà il y a deux ans du rapport « Deux Québec dans un », du Conseil des affaires sociales du Québec. Le même diagnostic enfin qui a mené l'UPA sur le chemin des États généraux pour 1,5 million de ruraux québécois en février prochain.

Ces réflexions en coulisses du PQ d'Abitibi-Ouest ont abouti le 11 novembre dernier à l'adoption, au Congrès régional des trois comtés d'Abitibi-Témiscamingue, d'une résolution fleuve amendant l'article 4-B du programme du parti : « La politique de développement en milieu rural. » Les stratèges péquistes tissent maintenant les contacts et tractations pour que l'idée coule de source, jusque sur Grande-Allée, où les politiques rurales ne sont pourtant pas au menu tous les jours.

L'avancée péquiste insiste sur des aspects très terre à terre de la qualité de vie, mais des aspects fondamentaux en milieu rural : la voirie, les services publics de base, l'approvisionnement en eau potable, les transports publics, l'assainissement des eaux usées, et surtout la consolidation des localités et des activités économiques existantes.

« Il y a une volonté du milieu, dit François Gendron, de changer les règles traditionnelles du développement... La proposition débute par une reconnaissance de l'occupation du territoire. Davantage de micro que de macro-économie, et promouvoir un développement économique local axé sur les forêts et l'agriculture. »

« D'où, dit-il, la création d'un ministère du Développement rural, qui pourrait à la rigueur être intégré dans le cadre d'un ministère au Développement régional, même s'il y aurait alors danger de dilution des préoccupations. »

La proposition cherche une reconnaissance des milieux ruraux et de leurs aspirations, par un gouvernement trop souvent borné aux problèmes urbains. Les récentes propositions du ministère des Transports pour modifier les règles à l'endroit des jeunes conducteurs, sont un bel exemple de cet aveuglement, estime Gendron. Parfaitement irréalistes en milieu rural, sans métro, sans autobus.

« Il faut inverser les tendances et que la préoccupation de la ruralité soit prise en compte dans les politiques du Québec ! »

Pêle-mêle

Clôde de Guise

Éliminer les dioxines

Depuis plusieurs années, les groupes environnementaux dénoncent l'usage abusif des produits chlorés qui dégagent une substance hautement toxique et cancérigène : les dioxines. Ces dernières font partie de la famille des organochlorés. Les principales sources de contamination sont les suivantes : le blanchissage du papier au chlore ; les préservatifs du bois à base de pentachlorophénol ; les pesticides, tel le 2,4-D ; les incinérateurs qui brûlent des matières plastiques et du PVC, etc.

Selon le groupe Greenpeace, les dioxines auraient atteint une concentration inquiétante dans nos aliments, soit 298 fois la dose quotidienne admise par l'Agence de protection environnementale des États-Unis (EPA). Une solution s'impose : Bannir l'utilisation du chlore. Selon ce même groupe cela est possible puisque certains pays appliquent déjà des mesures en ce sens, comme cesser le blanchiment du papier ou le blanchir avec l'oxygène et le peroxyde d'hydrogène ; bannir le PVC dans les matériaux de construction ; substituer des solvants à base d'eau aux solvants chlorés ; interdire la production et l'utilisation de pesticides à base de chlore ; etc.

Vous voulez en savoir plus sur les effets toxiques des dioxines, vous pouvez vous adresser à : Greenpeace, 2444, rue Notre-Dame ouest, Montréal (Québec) H3J 1N6. Tél. (514) 933-0021.

Des vacances écologiques

Depuis 1985, la Société de biologie de Montréal, organise à travers le monde des expéditions écologiques. Cette année vous avez le choix entre neuf destinations différentes, dans sept pays, répartis dans trois continents : Costa Rica, Cuba, Côte d'Ivoire, Everglades (É-U.), Amazonie, Bali, Anticosti, Gaspésie et Côte-Nord (Québec).

Les lieux sont choisis pour la diversité et la richesse de la faune et de la flore locales. On vous propose de découvrir des paysages naturels d'une grande beauté. Vous avez le choix entre l'exotisme tropical et des lieux moins connus du Québec.

C'est une nouvelle manière de voyager qui vous est proposés, joignant l'utile à l'agréable. C'est une façon dynamique de comprendre le fragile équilibre des écosystèmes.

L'aventure vous tente ! Pour plus d'informations, s'adresser à : Société de biologie de Montréal, a/s d'Aimé Trudel (514) 464-6342.

Un menu biologique pour l'Association des hôteliers du Québec

Habitués à la cuisine gastronomique des plats de viande arrosés de sauce à la crème, quelle ne fut pas la surprise pour les hôteliers du Québec d'être conviés à un repas végétarien, composé d'aliments biologiques. C'est dans le cadre de leur congrès annuel, que Denis Comeau, hôtelier du Colibri, à Victoriaville, a pris l'initiative de confier la préparation du repas à Julie Morand, membre de l'Association des personnes ressources en alimentation saine (APRAS). Julie a dû faire le tour du Québec pour dénicher tous les aliments bio nécessaires à ce repas.

Ainsi près de 130 personnes ont été étonnées par la qualité de présentation des plats, de l'entrée au dessert. Et les commentaires allaient de l'étonnement, à c'est bon et même délicieux ! C'est une première percée dans un milieu plus traditionnel. Et, cela ouvre un marché potentiel aux producteurs biologiques.

Forum québécois sur le compostage

Tout ce que vous voulez savoir sur le compost et le développement d'une industrie de compostage au Québec, tel est l'objectif de ce forum qui aura lieu à Québec, le 31 janvier prochain. On y abordera les thèmes suivants : Normalisation et réglementation ; aspects économiques ; règles de bonne gestion ; marchés réels et potentiels ; valeur agronomique ; aspects environnementaux ; etc.

Ce forum s'adresse aux municipalités, aux industries, aux producteurs agricoles, aux aménagistes paysagers, etc. À tous ceux et celles qui se préoccupent des questions environnementales et qui veulent comprendre la portée des enjeux reliés au développement de cette industrie chez nous.

Pour plus d'informations : Forum Compostage, 3180, chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy (Québec) G1X 1R4. Tél. (418) 657-3853.

Remplacer tous les CFC en usage au Canada, d'ici 1997

Le Canada est un des pays les plus avancés dans l'élimination des CFC ces produits qui attaquent la couche d'ozone. Ainsi le gouvernement fédéral a dévoilé son plan d'action au cours des prochaines années ; on ne trouvera donc plus de CFC :

— En 1993, dans les agents gonflants utilisés pour les mousses souples ;

— En 1994, dans les solvants utilisés pour le matériel électronique délicat ; dans les désinfectants en usage dans les hôpitaux ;

— En 1995, dans les agents gonflants utilisés dans les mousses plastiques isolantes ; dans les climatiseurs d'automobiles de l'année. Le gouvernement croit qu'on aura alors suffisamment de produits de remplacement pour satisfaire à la demande. Actuellement nous avons éliminé 19 % de l'ensemble des CFC que nous utilisons au Canada. Il reste donc encore un bon bout de chemin à parcourir d'ici 1997.

Actualités...

suite de la page 29

tat est en plus sensiblement sous les prévisions des analystes. Combiné à des livraisons de porc relativement faibles par rapport aux prévisions du rapport d'inventaires « Hog and Pig » du 1er septembre, ce contexte devrait permettre un redressement des prix payés aux producteurs américains et supporter les prix payés aux producteurs québécois jusqu'à la mi-décembre.

Inventaires canadiens

Statistique Canada a mis à jour les données sur les inventaires de porcs canadiens au 1er octobre 1990. Le nombre total de porcs sur les fermes au Canada est placé en diminution de 1 % par rapport à la même période de 1989. Le tableau suivant présente la situation par province.

RAPPORT
D'INVENTAIRES CANADIENS
AU 1er OCTOBRE 1990

	1989 (000)	1990	90/89 (%)
T.-N.	16	16	0
Î.-P.-É.	120	115	– 4
N.-É.	137	131	– 4
N.-B.	81	80	–12
Québec	3045	2985	– 2
Ontario	3270	3225	– 1
Manitoba	1270	1285	+ 1
Sask.	825	790	– 4
Alb.	1760	1765	0
C.-B.	235	237	+ 1
CANADA	**10769**	**10629**	**– 1**

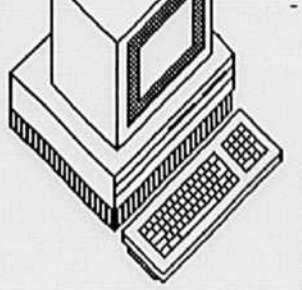
Source : Statistique Canada

De plus, selon Statistique Canada, les stocks d'animaux reproducteurs canadiens diminuent de 2 % et les intentions de mise bas pour le 4e trimestre de cette année sont en baisse de 3 % par rapport à 1989.

Benoît Désilets, agronome
Fédération des producteurs de porcs du Québec

AGRICULTEURS ET AGRICULTRICES
professionnels de l'agriculture d'aujourd'hui

Spécialement pour vous!
Les systèmes informatisés SIGA de gestion agricole à domicile:



- équipements informatiques de qualité
- logiciels agricoles spécialisés fiables, reconnus partout par un très grand nombre de vos pairs, déjà clients;

SIGACHAMP
SIGAFINANCE
SIGALAIT
} tous accrédités par le MAPAQ pour la subvention à la relève.
MEMOCHAMP
SIGAPORC et autres ...



Installation et formation chez vous!

? OFFRE SURPRISE SIGA à l'occasion des Fêtes ?

Pour plus de détails, composez immédiatement sans frais le1-800-567-0915
Surveillez notre annonce de la semaine prochaine.

La solution informatique en gestion agricole
SIGA INFORMATIQUE (1990) Inc.
784, rue Principale, Wickham (Québec) J0C 1S0 • Tél.: (819) 398-6804

PETITES NOUVELLES

La santé et l'alimentation en capsules?

Une conclusion salée

Les sels de nitrate et de potassium qui sont utilisés pour la conservation des charcuteries soulèvent l'inquiétude des consommateurs depuis plusieurs années. Des études ont déjà indiqué que ces produits pouvaient perturber les cellules de notre organisme et même provoquer des cancers. L'an dernier, l'Institut national de la nutrition du Canada concluait toutefois que ces produits avaient plus d'avantages que d'inconvénients. En empêchant la croissance de bactéries produisant des toxines, ces sels assurent plus de salubrité que de risques au chapitre de la santé. Choisissez vos risques.

Qui dîne, dort

Un repas copieux entraîne inévitablement des bâillements irrépressibles et une sensation de somnolence. Des études montrent que ce phénomène est plus ou moins accentué selon la quantité de calories ingérées. Après un repas, le sang délaisse en effet partiellement le cerveau pour se précipiter vers l'estomac pour prendre en charge les éléments nutritifs. Les hydrates de carbones sont absorbés en une quinzaine de minutes alors que les graisses continuent d'être absorbées pendant plusieurs heures. Le truc pour éviter la somnolence: manger de plus petites portions.

Les carottes sont cuites

Les amateurs de carottes ont peut-être un beau teint mais lorsque la paume des mains prend une pigmentation orangée, il y a de quoi s'inquiéter. Le Centre d'information sur les vitamines affirme toutefois qu'une grande consommation de bêtacarotène, la substance responsable de cette coloration, est sans danger. Selon le Centre, les risques de vitaminose sont annihilés par la très lente absorption de cette substance par l'organisme.

Des crabes sans défense

(ASP) Une entreprise gaspésienne et le Centre spécialisé des pêches du cégep de la Gaspésie et des îles sont à mettre au point une technique d'exploitation du crabe en vivier. En simulant les conditions rencontrées dans le milieu naturel, les chercheurs du cégep ont pu préciser ce qui, dans le comportement ou la physiologie du crabe, annonce la mue. Un des résultats probable des travaux: la production de crabe mou! C'est-à-dire de crabe recueilli au moment de la mue, sans son encombrante carapace. De quoi réjouir les amateurs de crustacés.

Le canola canadien pénètre le bassin du Pacifique

Les producteurs canadiens de canola sont en train de conquérir deux nouveaux marchés dans le Sud-Est asiatique après l'envoi d'une mission commerciale dans ce coin du globe le printemps dernier. Cette mission a permis de renforcer les marchés existants et d'en ouvrir de nouveaux pour le tourteau de canola en Indonésie et en Thaïlande, alors que Taiwan et la Malaysia se révèlent des acheteurs potentiels d'huile de canola. Les membres de la mission étaient des représentants du gouvernement fédéral et du secteur privé.

Surveiller les salmonelles

On prévoit une diminution importante des problèmes de salmonelles dans le secteur de la volaille d'ici l'an 2000. Le Programme canadien de lutte contre les salmonelles emploiera des équipes multidisciplinaires pour surveiller les sites de production de volaille et trouver des solutions qui permettront de réduire l'incidence de la salmonelle. Le programme en est à sa deuxième année et ses résultats seront publiés régulièrement. Une rencontre du comité sectoriel d'examen du programme devrait se tenir au début novembre.

MASSEY-FERGUSON

ACTON
(514) 546-3207
Les Équipements Acton (1986) inc.

ALMA
(418) 662-6511
Les Équipements Gagnon & Morin Inc.

AMQUI
(418) 629-2521
Garage Theriault & Couture Inc.

COATICOOK
(819) 849-4465
(819) 849-2151
(819) 849-4646
(819) 849-3823
Service agricole Omer Madore Inc.

COURCELLES
(418) 483-5321
Benoit Rouillard Inc.

DESCHAMBAULT
(418) 286-6628
Machineries L.S. Inc.

GRANBY
(514) 378-9891
R. Viens Équipement Inc.

LA SARRE
(819) 333-2481
Donia Trudel Inc.

LAURIER STATION
(418) 728-4534
Les Entreprises Michel Girouard inc.

LÉVIS
(418) 837-3686
Benoit Bilodeau Inc.

LOUISEVILLE
(819) 228-9494
Machineries Patrice Ltée

MARIEVILLE
(514) 866-8016
(514) 460-4441
Ostiguy Équipements Inc.

MONT-JOLI
(418) 775-3500
Garage Paul-Émile Anctil Ltée

MATANE
(418) 562-0823
E. Desjardins & Fils Inc.

MONTMAGNY
(418) 248-0955
Bossé & Frère Enr.

NAPIERVILLE
(514) 245-7990
Équipements Prairie Inc.

PRINCEVILLE
(819) 364-5664
André Roux Inc.

RIVIÈRE-DU-LOUP
(418) 862-7273
Tardif & Frère Inc.

SABREVOIS
(514) 346-6663
Équipements Guillet Inc.

ST-CYPRIEN
(418) 963-2647
Garage Alcide Ouellet & Fils Inc.

ST-DENIS RIV. RICHELIEU
(514) 787-2812
Garage Bonin Ltée

ST-FÉLICIEN
(418) 679-1751
Équipement M. Potvin Inc.

ST-GUILLAUME STE-BRIGITTE
(819) 396-2185
(819) 336-4922
Machinerie C.H. Inc.
Machinerie Ste-Brigitte Inc.

ST-HERMAS
(514) 258-2448
J. René Lafond Inc.

ST-ROCH-DE-L'ACHIGAN
(514) 588-2055
A. Henri & Fils Inc.

ST-THOMAS DE JOLIETTE
(514) 756-2479
(514) 756-6565
Équipements G. Gagnon Inc.

STE-ANNE-DES-PLAINES
(514) 478-2588
Les Équipements Yvon Rivard Inc.

STE-ANDRÉ DE KAMOURASKA
(418) 493-2060
Garage N. Thiboutot Inc.

ST-GEORGES-OUEST
(418) 228-3622
Aurélien Lessard Inc.

STE-MARIE DE BEAUCE
(418) 387-2377
Faucher & Faucher Inc.

STE-JUSTINE DE NEWTON
(514) 764-3333
R. Brisebois & Fils Ltée

ST-ANDRÉ-AVELIN
(819) 983-2016
Garage André Parisien Inc.

VARENNES
(514) 652-2552/3604
René Riendeau (1986) Inc.

WARWICK
(418) 358-2217
Champoux Machineries Inc.









Quelle est la meilleure raison d'acheter un tracteur M-F de 100 hp et plus?

Il existe probablement autant de raisons qu'il existe de propriétaires de tracteurs des séries M-F 3100 et 3600.

Certains veulent le maximum de puissance et d'efficacité à la barre de traction, le point où ça compte vraiment.

D'autres veulent la cabine la plus silencieuse qui soit, sans sacrifier l'espace et la visibilité.

Il en est pour qui la facilité d'entretien et de maintenance est l'atout primordial. D'autres sont conquis par les caractéristiques novatrices de performance.

Néanmoins, la meilleure raison de choisir un M-F est encore ce qu'il peut faire pour VOUS.

C'est pourquoi vous vous devez de demander une démonstration au concessionnaire local M-F. Vous jugerez alors par vous-même si c'est un Massey-Ferguson de la série 3100 ou de la série 3600 qui est le choix logique pour vous.

CARACTÉRISTIQUES	M-F 3120	M-F 3140	M-F 3660	M-F 3680
Moteur				
hp à la PDF*	100	115	140	160
Cylindrée (po³)	365	365	365	452
Aspiration	naturelle	turbo	turbo	turbo
Vitesses	32	16	16	16
Roues motrices	2 ou 4	2 ou 4	2 ou 4	2 ou 4

* Puissance à la PDF estimée par le constructeur.

CELUI QU'IL FAUT VOIR

MASSEY-FERGUSON